LES

ALPES COTTIENNES ET GRAIES

GEOGRAPHIE GALLO-ROMAINE

PAR

FLORIAN VALLENTIN.

Alpes sunt Galliae arces !

Les études de géographie ancienne ont pris, à juste titre, depuis quelques années, une place considérable dans les travaux scientifiques. La délimitation des territoires occupés par les peuples de la Gaule, le tracé des voies romaines, l'emplacement de leurs stations, ont été plus spécialement l'objet de sérieuses investigations. Les problèmes topographiques doivent être résolus sur le terrain, et non pas dans le silence du cabinet, comme l'ont fait jusqu'à nos jours la plupart des archéologues qui n'ont visité le pays que sur la carte. J'ai consacré à l'examen de ces intéressantes questions les excursions que j'ai faites dans ces dernières années, le bâton à la main, le sac sur les épaules, sous les auspices de Mercure ***viarum atque itinerum dux.*** J'ai exploré plus particulièrement le versant français des Alpes Cottiennes et Graies, qui offrent à l'archéologue de nombreux et curieux sujets d'étude dans toute leur étendue, depuis les rives du Rhône jusqu'auprès de la région des neiges éternelles. L'on comprend que dans la haute montagne les recherches sont longues et pénibles, car la saison est courte, et... ***non licet omnibus adiré Alpes***.

Il y a pourtant là un charme bien pénétrant, et j'ai souvenir de journées bien remplies, levées sur les routes et les sentiers escarpés de cette région si grandiose et si pittoresque. Je l'ai parcourue par ces beaux jours d'été, où tout brille et étincelle sous les pures clartés du soleil ; je l'ai parcourue lorsque la nature était engourdie sous son manteau d'hermine ; je l'ai parcourue la nuit, à l'heure où les monts grandissent sous un ciel abaissé par les ombres. J'ai vu ses villages haut perchés sur le roc ; j'ai foulé ses Alpes, dont les prés immenses déroulent sous les pieds un tapis diapré ; je me suis reposé au bord de ses lacs gracieux et sauvages ; j'ai traversé ses névés et ses glaciers ; j'ai même gravi quelques-uns de ses pics et contemplé ses vastes horizons qui élèvent l'âme et agrandissent l'esprit, et j'y ai ressenti ces pures émotions qui saisissent le coeur de 1 homme, en face du majestueux spectacle de la nature....Mais je m'égarerais à raconter les impressions du touriste ; je n'ai qu'à résumer les recherches de l'archéologue sur le versant français des Alpes Cottiennes et Graies et jusqu'aux rives du Rhône.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les controverses aux quelles a donné lieu chacune des questions qui se trouveront résumées dans ce travail, où ne peuvent prendre place que les résultats acquis. Mais il paraîtra sans doute utile et intéressant de connaître d'abord la géographie physique de cette région des Alpes, telle que se l'étaient représentée les auteurs grecs et latins et antérieurement au IVe siècle de notre ère. Les indications qu'ils nous ont transmises sont quelquefois erronées et souvent fabuleuses ; il n'est nul besoin de les réfuter, il suffit de les rapporter. Je ne reproduirai, d'ailleurs, que les passages les plus caractéristiques

I

ÉTAT PHYSIQUE

OROGRAPHIE. Les anciens donnaient le nom d'***Alpes*** à la chaîne de montagnes qui, depuis le golfe de Gênes jusqu'à l'Istrie entoure, à l'ouest et au nord, l'Italie. «*Les Alpes, en s'éloignant de la Ligurie,* dit le géographe Strabon*, présentent une ligne continue et de hauteur uniforme, ce qui leur donne l'aspect d'une seule et même montagne, puis elles s'interrompent et s'abaissent brusquement, mais pour se relever bientôt et pour se fractionner alors en plusieurs chaînes que dominent un grand nombre de pics ; elles décrivent une courbe, une sorte de golfe, la partie convexe, tournée vers les plaines des Celtes et vers le mont Cemmène (**les Cévennes**), et la partie concave vers la Ligurie et l'Italie. Le milieu de ce golfe se trouve chez les Salasses (**val d'Aoste**)* » Geogr. IV, VI, 9; V, 3.

D'après le géographe Ptolémée (***position de la Celto-galatie***), les Alpes du mont Adulas, à l'embouchure du Var, étaient à 27° 30' de longitude et à 43° de latitude. Les anciens avaient, comme nous, divisé la chaîne des Alpes, suivant ses ramifications. Je m'attacherai seulement aux sections dites ***Cottiennes*** et ***Graies*** ou ***Grées***.

Les Alpes Cottiennes, Alpes ***Gottiae, Cottianae***, s'étendaient du mont Viso, ***Vesulus mons***, au mont Cenis. Cette section, peut-être primitivement comprise dans les ***Alpes Graiae***, porta d'abord le nom d***'Alpes Taurinae*** (Polybe, *hist*. lib. III, c. 7, 8, Tite Live, *hist*. XXI, 31), et ensuite celui de ***Juliae Alpes*** après le passage de César, en 59 avant notre ère, au début de la guerre des Gaules (Tite Live, V, 34). Enfin, elle prit le nom d'***Alpes Cottiae*** ou ***Cottianae***, en l'honneur du roi **Cottius**, contemporain d'Auguste, et qui régnait dans cette région; depuis lors elle a conservé cette appellation, ***Alpes Cottiennes***, en français; ***Alpi Cozie***, en italien.

Dans la chaîne principale les auteurs ont mentionné :

Le mont Viso, ***Vesulus mons, superantissimus inter juga Alpium, celsissimum in cacumen elatus*** (Solin, ***Polyhist***. II, Pline, ***Hist***. nat. III, xx, 3, Virgile, ***Æn***. X, 708),

Et le ***mons Matrona***, la montagne du mont Genèvre, dont il sera plus loin question.

Les contreforts importants de cette section, qui s'étendent sur le versant français, en se ramifiant en sens divers, les Alpes dauphinoises, n'ont reçu aucune dénomination particulière. Il faut, toutefois, signaler, loin de la chaîne principale, le ***mons Gavra***, montagne du col de Cabre (Drôme), et le ***mons Seleucus***, montagne de la Bâtie-Mont-Saléon (Hautes-Alpes).

Les Alpes Graies, ***Alpes Graiae, Graecae***, commençaient au mont Cenis et se terminaient au col de la Seigne. Leur nom appartient, sans doute, à la langue gauloise, et sa signification n'est pas exactement connue (blanc ? rocher ?) ; il se retrouve dans ***Graioceli***, nom de peuple, etc. Les anciens en avaient cependant trouvé une explication qui ne peut se soutenir : ils rapportaient, en effet, une légende d'après laquelle l'Hercule grec aurait traversé cette chaîne et lui aurait imposé le nom de ***Graecae Alpes*** ; il en sera plus loin question. Aussi trouve-t-on dans les auteurs les deux formes, d'ailleurs synonymes, ***Graiae*** et ***Graecae*** employées indistinctement. Le seul sommet connu des anciens est le petit Saint-Bernard, ***Graius mons***.

Les contreforts, le massif imposant de la Vanoise et des montagnes qui entourent la Tarantaise et la vallée supérieure de l'Isère, étaient compris sous la dénomination d'***Alpes Ceutronicae***, du nom du peuple qui habitait ces hautes vallées. ***Caelius Antipater*** a fait passer ***Hannibal*** par le ***jugum Cremonis*** (T. Live, XXI, 31) ; faut-il identifier ce pic avec le Cramont, contrefort méridional du col de la Seigne ?

c'est possible ; ou bien faut-il lire ***jugum Ceutronum***, comme on l'a soutenu, mais avec peu de probabilité?

D'après les géographes, les deux versants des Alpes, le versant italien aussi bien que le versant français, appartenaient à la Gaule. « *L'Italie*, dit en effet Strabon, *commence aux pieds des Alpes*. » (Lib. V, et ailleurs Cf. Servius, in ***Virgil. Æn***., X, v, 23).

Les anciens, qui n'avaient aucun procédé pour mesurer les altitudes, s'exagéraient singulièrement la hauteur des Alpes. D'après Strabon (IV, VI, 5), elles s'élevaient jusqu'à 100 stades ou 17 kil. 1/2, c'est-à-dire deux fois la hauteur de l'Himalaya. « *Je sais*, dit Pline, *qu'il y a des cimes qui s'élèvent au moins à 50 milles de haut.* » (II, 65), Cinquante milles romains font 74 kilomètres; c'était sans doute une altitude encore plus considérable qu'il attribuait au Viso, selon lui, ***celsissimum in cacumen elatus*** (l'altitude du Viso est de 3,850 m.) ! « *Polybe*, rapporte Strabon (***eod. loc***. 12), *parlant de la grandeur des Alpes et de leur altitude, compare avec elles les plus grandes montagnes de la Grèce et de la Thrace, et il affirme, à l'égard de celles-ci, qu'un jour suffit, ou peu s'en faut, à un bon marcheur, vêtu à la légère, pour arriver au sommet et un jour aussi pour en faire le tour ; qu'en cinq jours, au contraire, on ne parviendrait pas au haut des Alpes*. » (Cf. ***comm***. d'Eubule,V, 294).

Dans les Alpes ***Cottiennes*** et ***Graies*** s'ouvrent plusieurs cols naturels qui permettent de se rendre de France en Italie. Les deux plus fréquentés à l'époque romaine ont été le col du mont Genèvre, ***in Alpe Cottia***, et le col du petit Saint-Bernard, ***in Alpe Graia***. J'y reviendrai plus loin, en traitant des voies romaines.

Les anciens avaient une terreur superstitieuse pour « *les Alpes glacées, ces montagnes aux immenses gradins escarpés, enveloppées de l'horreur des neiges éternelles*, » (Lucain, ***Phars***. I, 133 ; Festus, ***descr. orb***.; Amm. Marcell. XV, 10), et dont l'accès était défendu par des divinités mystérieuses et redoutables. Le sombre tableau qu'en a présenté Silius Italicus (III, v. 479 et s.) répond, malgré les licences poétiques, aux sentiments et aux croyances populaires :

« Partout les glaces, partout la grêle et son éternelle blancheur, partout les neiges séculaires. Engourdi par le froid, le front aérien de la montagne, témoin du lever de Phoebus, ne peut dissoudre aux feux du soleil ses frimas endurcis; autant le gouffre béant des pâles royaumes du Tartare se plonge avant chez les Mânes, autant les eaux du noir marécage s'enfoncent au loin sous la terre, autant se dresse haut dans les airs cette montagne qui dérobe le ciel de son ombre. Là, jamais le printemps, jamais l'été ni ses magnificences ; l'hiver seul, le hideux hiver, habite et défend ces gorges affreuses, sa demeure éternelle. C'est lui qui, de partout, amasse là les sombres nuées et les orages chargés de grêle ; tous les souffles des vents et des tempêtes ont placé leur empire sur les plateaux des Alpes ; l'oeil se trouble à la vue de ces pics escarpés, de ces sommets qui s'en vont dans les nues. L'Athos joint au Taurus, le Rhodope au Mimas, l'Ossa au Pélion et l'Orthrys à l'Hemus, n'en approcheraient pas. Hercule attaqua le premier ces hauteurs inexpugnables; à la face des dieux il s'ouvrit ces nuages, déchira ces âpres granits et dompta par grande force ces roches vierges que depuis l'antique origine du monde nul pied humain n'avait foulées. »

Polybe avait vainement lutté contre ces fables et ces exagérations populaires, qui avaient déjà cours de son temps, *« lorsque les écrivains disent que dans les Alpes ce ne sont que déserts, que rochers escarpés, que chemins impraticables, c'est une fausseté manifeste. Je suis allé moi-même dans les Alpes pour en prendre une connaissance exacte. ».* Strabon, lui aussi, avait visité nos montagnes qu'il décrit, en général, avec assez d'exactitude ; Pline le naturaliste et Ptolémée firent de même. Ce sont ces quatre noms illustres que nous devrions inscrire, en lettres d'or, sur notre album alpin. Le passage des Alpes, par Hannibal, et plus tard par les Cimbres, étrangers à la Gaule, avait été considéré comme « un prodige » par les anciens Romains (Pline, 36, 1). « *Les Gaulois, nation sauvage, pleine d'audace, belliqueuse, franchirent les sommets vierges des Alpes, malgré un froid insupportable ; ce furent les premiers après Hercule, auquel cette entreprise avait acquis la réputation de courageux, et il eut en récompense l'immortalité,* » Justin, 24,4. Il sera encore plus loin question du passage d'Hercule dans les Alpes Graies.

Les expéditions dans la Transalpine amenèrent les Romains à connaître les Alpes, et après la conquête de grandes et belles routes firent communiquer l'Italie et la Gaule. Néanmoins, cette crainte religieuse pour les Alpes ne disparut pas complètement, et la plupart des Romains ne passèrent nos cols qu'en toute hâte, le coeur tremblant et en invoquant les redoutables dieux Indigètes qu'ils cherchaient, par des dons, à se rendre favorables.

Les Alpes paraissaient, toutefois, aux Romains, une faveur de la nature. C'était *« la citadelle de l'Italie,* » la « *sauvegarde du peuple romain* ; » elles « *isolaient l'Italie du monde barbare* » et la protégeaient contre les « *menaces des enfants du Nord* » (Polyb., III, XI ; Pline, III, V, 4 ; Lucain, ***Pharsal, loc. citat***., Rutilius, ***Itin***. II, v. 36).

HYDROGRAPHIE.

Les Alpes et leurs nombreux contreforts du versant français donnent naissance à un certain nombre de cours d'eau, dont les plus importants sont mentionnés par les auteurs anciens. Je me bornerai à signaler ceux qui naissent dans les Alpes Cottiennes et Graies :

1° Les Cottiennes :

La Durance, ***Druentia*, *Druentias*, *Druentius***, dont la source est placée par Ptolémée, à 28° de longitude et à 43° 44' de latitude et le confluent à 22° 40' de longitude et 43° 50' de latitude. (II, 10, 6, 7). Strabon dit qu'elle sort d'une source placée près d'un grand lac, et qui donne aussi naissance au ***Durias*** (Dora Riparia). Ce passage du géographe d'Amasie, en l'étudiant sur les lieux, n'est pas aussi dépourvu de vraisemblance, qu'on s'est plu à le faire remarquer. L'erreur se comprend et s'explique parfaitement. « *Ce fleuve déracine les ormes, arrache des quartiers de montagne ; et, roulant avec fracas ses lames aboyantes, porte ça et là ses courants trompeurs et changeants,* » Silius Italicus, III, v. 468 et s. (Cf. Tite-Live, XXI, 31). La partie inférieure du cours de la Durance paraît avoir été navigable, puisque les inscriptions signalent les ***nautae druentici*** ;

La Sorgues,***Sulgas*** (Strabon, IV, I, 11) ou ***Vindalicius*** (Flor., I, 36) ;

La Drôme, ***Druna*** (Auson. ***Mosell***, 479).

2° Les Graies :

L'Isère, ***Isar, Isara*** « *très grande et très rapide rivière* » (Lucain, Pharsal., I, 398 ; Pline, III, v, 2). D'après Ptolémée sa source était à 28° de longitude et à 44° de latitude, et son confluent à 22° 20' de longitude et à 44° 30' de latitude.

Ces diverses rivières se jettent dans le Rhône, ***Rhodanus***, rapide et impétueux, sorti du ***mons Adulas*** ou Colonne-du-Soleil (Saint-Gothard), qui, après avoir, traversé le lac Léman, ***Lemanus, Lemannus, Lemenna Lausonius, Losanensis***, se dirige sur ***Lugdunum***, Lyon ; et, tournant brusquement vers le sud, va se perdre dans le ***Sinus Gallicus***, golfe du Lion.

Strabon (IV, I, 11) dit qu'il y a d'autres rivières qui descendent des Alpes entre la Durance et l'Isère, et notamment deux qui, après avoir entouré la ville des Cavares (?) se réunissent pour se jeter dans le Rhône près de la ville de ***Vindalium*** (plateau de Sène) ; il indique aussi les torrents formés dans la montagne par la fonte des neiges; Ausone mentionne, sans les nommer, les ***Alpini fluvii***. Les lacs de nos montagnes paraissent avoir été remarqués par les géographes (Strabon IV, vi, 5 et 42). Les glaciers et les avalanches ont également été signalés. Voici comment Strabon définit un glacier (IV,vr, 6,) : *« Il y a, on le sait, dans un glacier,beaucoup de couches différentes et superposées horizontalement les unes aux autres, par la raison que la neige durcit et se cristallise à mesure qu'elle tombe et s'amasse ; or, il arrive, et la plupart du temps pour un rien, que les couches supérieures se détachent de celles qu'elles recouvrent, avant que les rayons du soleil aient eu le temps de les faire fondre entièrement.* » Ce géographe appelle avalanche « *l'éboulement de ces masses énormes de neige qui forment la couche supérieure des glaciers*, » Ibid.

Les vestiges certains de voies alpines par des cols, aujourd'hui envahis par les éboulis ou par les glaciers, démontrent qu'à cette époque le climat était moins rude, la végétation plus haute. Les glaciers étaient sans doute moins étendus, et les avalanches moins fréquentes que de nos jours ; les Alpes vieillissent!

« *Dans les Alpes, au royaume de Cottius, il y a une eau qui fait immédiatement mourir ceux qui en boivent ; chez les* ***Medulli*** *(Maurienne) il y a une espèce d'eau qui fait enfler la gorge de ceux qui en boivent* », Vitruve, VIII, 3. Il s'agit sans doute du goitre (Cf. Juvénal, XIII, v 162).

CLIMAT, SOL, FLORE, PRODUCTIONS.

Les Romains et surtout les Grecs, ces « *buveurs de soleil* », considéraient la Gaule comme un pays froid et humide où l'hiver était très précoce, de là l'expression proverbiale ***hiems gallica*** ; et c'était surtout dans la région Alpine que régnait cette température si rigoureuse : « *l'hiver seul, le hideux hiver habite et défend ces gorges affreuses, sa demeure éternelle* ». Notre mistral était appelé ***Circius*** (et par Strabon, ***Mélamborée***) : *« il est parfois si impétueux qu'il jette à terre un homme armé et renverse un chariot si pesamment chargé qu'il soit; il rend impossible l'échalassement des vignes, et du golfe du Lion il pousse en ligne directe les vaisseaux à l'embouchure du Tibre* ». Auguste, à l'un de ses voyages en Gaule, lui consacra un autel (Strabon, IV, 17 ; Pline, II, 46; Aul. Gell., II, XXII, 20 et 22; Senec. ***Quaest. nat***.V, 17; Lucain **Pharsal**. I, v. 408). « *Dans toute l'étendue de la chaîne des Alpes, il y a bien à vrai dire quelques plateaux offrant de bonnes terres arables, ainsi qu'un certain nombre de vallées bien cultivées, généralement pourtant et surtout vers les sommets, l'aspect des Alpes par le froid qui y règne, comme par l'âpreté naturelle du sol, est celui de la stérilité et de la désolation* », Strabon, IV, VI, 9.

Toutefois la région subalpine rappelait aux Romains le climat et les productionsde l'Italie (Strabon, ibid.) En dehors de la zone des neiges perpétuelles existaient sur les deux versants de vastes forêts (Polybe, III, 11, Tite-Live, XXI, 37), qui devaient s'étendre jusque dans les plaines Les inscriptions font connaître, dans la Tarentaise et à Aix-les-Bains, des bois, ***luci*** ; et au VIe siècle Grégoire de Tours cite une forêt, sans doute ancienne, entre Grenoble et Valence, la forêt de Claix (Hist. eccl. Franc., IV, 85). Parmi les essences alpines les anciens ont signalé : le mélèze, ***larix*** ; le sapin, ***abies***; le pin du Viso, ***pinus*** ; l'orne ou frêne sauvage, ***ornus, fraxinus*** ; ils ont signalé également le cytise, ***laburnum***; le nard celtique des Alpes-Maritimes, ***aliungia*** ; la grande gentiane, ***gentiana*** ; la valériane, ***valeriana*** ; la grande centaurée, ***centaurion*** ou ***chironion*** ; la petite centaurée, ***centaurion lepton*** ou ***exacon*** ; l'absinthe et une plante aquatique du nom de ***conferva*** (Pline, XVI, 31,18; 86,38; XXV, 30, 31,34; XXI, 20, 83; XXVII, 45 ; — Vitruve, II, 9; - Virgile, X, 708;— Dioscoride, III, 28). En outre, dans la partie méridionale de notre région poussaient le figuier, ***ficus*** et l'olivier, ***oliva***, décrits par de nombreux auteurs.

A l'époque romaine, la culture prit dans notre région une grande extension. Dans les Alpes on semait un blé spécial, le blé de trois mois, ***triticum trimestre*** (Pline, XVIII, 12) ; dans les plaines et notamment chez les Allobroges, on récoltait en abondance le froment touselle, ***siligo***, qui était très recherché et très productif (Pline, ibid., 20). Le chanvre, ***cannabis***, était cultivé sur les bords du Rhône (Athénée, V, 10). Les vignobles étaient nombreux surtout chez les Allobroges et chez les Voconces ; les vins estimés étaient payés fort cher par les gourmets de Rome, 1000 sesterces ou 200 fr. l'amphore (25 litres 89). On distinguait chez les Allobroges le vin des Côtes du Rhône, le plus recherché, le ***Picatum***, avait un goût naturel de poix ; quelquefois même on employait, comme condiment, la poix de sapin, ***pix corticata*** ; et le vin de montagne, vin froid (Haute-Isère et Savoie). Les Voconces (Diois) fabriquaient un vin de paille, ***vinum dulce*** (clairette de Die), dont le cep provenait des Helvii (Ardèche) (Pline, XIV, 3, 4, 6, 11; XVII, 2 ; Plutarch, *des propos de table* ; Columelle , XII, 23; Martial, épigr. 13,107).

Avant l'invasiondu phylloxera notre situation vinicole était aussi prospère qu'à l'époque romaine. Les excellents pâturages Alpins étaient renommés par leurs fromages, et surtout par un fromage, ***caseum vatusicum***, fabriqué dans les Alpes ***Ceutronicae*** (Tarantaise) (Pline, XI, 97). Capitolin rapporte qu'Antonin le Pieux mourut d'une indigestion de fromages des Alpes (XII). Les habitants des Alpes recueillaient et exportaient en outre la résine, la poix, la cire et le miel (Strabon, IV, VI, 9).

Les excellents pâturages Alpins étaient renommés par leurs fromages, et surtout par un fromage , ***caseum vatusicum***, fabriqué dans les Alpes ***Ceutronicae*** (Tarantaise) (Pline, XI, 97). Capitolin rapporte qu'Antonin le Pieux mourut d'une indigestion de fromages des Alpes (XII). Les habitants des Alpes recueillaient et exportaient en outre la résine, la poix, la cire et le miel (Strabon, IV, VI, 9).

J'ai rencontré dans mes excursions un assez grand nombre d'exploitations minières remontant à l'époque romaine, notamment dans l'Oisans : les Alpes, comme on le sait, sont fort riches à ce point de vue. Dans les Alpes ***Ceutronicae*** (Tarantaise), C. Sallustius, l'ami d'Auguste et le fils adoptif de l'historien,possédait une mine de cuivre appelée de son nom ***Sallustianum***, qui passait pour produire la meilleure qualité de ce métal, mais l'exploitation ne dura pas longtemps (Pline, XXXIV, 2). M. de Mortillet emplace la mine à ***Macot*** au-dessus d'***Aime*** et de ***Centron***. Les nombreuses espèces de marbre des Alpes ont, au dire de Pline, été aussi très recherchées par les Romains : et j'ai également retrouvé des vestiges de leurs exploitations (l'Échaillon, le Diois,etc.). Les anciens avaient remarqué le cristal de roche***, crystallum***, qu'ils croyaient produit par l'extrême congélation sur des cimes inaccessibles ; ils ont aussi signalé au pied des Alpes le ***marion*** ou tourmaline à base de magnésie (Pline XXXVI, i, XXXVII, 9, 10, 63).

FAUNE.

Les auteurs ont décrit dans les Alpes : le chevreuil, ***capra***; le chamois, ***rupicapra*** ; le bouquetin, ***ibex*** ; la marmotte, ***mus bipes*** ; le lièvre blanc, ***lepuscandidum***; le sanglier du Viso, ***aper***; les petits chevaux et les boeufs sauvages; les mules de la haute vallée du Rhône, ***mulae gallicae*** (Strabon, IV, vi, 10; — Pline, VIII, 55-35 ; 79-53 ; 81-54 ; — Varro, ***de re rustic***., III, 42; Claudien, epigr. ***de mulab. gall***.). En outre, s'il faut ajouter foi aux doléances d'un fonctionnaire de la Tarantaise qui regrettait Rome et les campagnes italiennes, il y avait aussi des bêtes fauves, ***hospites luci suaveolentis*** (inscr. d'Aimé). Elles étaient sans doute nombreuses à cette époque. Parmi les oiseaux, les anciens ont connu : le chocard, ***phyrocorax***; le freux ou le cormoran, ***phalacrocorax***; la perdrix de neige, ***lagopus***; le tétras, ***tetraona*** ; la gelinotte, ***attagen ionius*** ; le flamand ou le courlis vert, ***ibis*** (Pline, X, 19-22,58-48).

II

POPULATION

La région circonscrite entre la Durance, le Rhône, le lac Léman et les Alpes était, à l'époque gallo-romaine, habitée jusque dans la haute montagne, par différents peuples longtemps désignés sous la dénomination de ***Gaesates***, « *parce qu'ils faisaient la guerre pour un salaire* » (Polybe, II, XXII). Ce nom se retrouve sur une inscription du IIe siècle découverte à Lambèse (Algérie). Le texte parle de travaux à une galerie près de ***Saldae*** (Bougie), faits par des soldats de marine et par les ***Gaesates***. Mommsen considère ces derniers comme des soldats auxiliaires de la Gaule méridionale; Wilmanns y voit avec plus de raison des ***homines mercede conducti***, Corpus, VIII, 2728; ***Incolae Alpium multi populi***, dit Pline, III, 24-20. Leur situation réciproque a donné lieu à de nombreux commentaires. Je me bornerai à faire connaître les délimitations qui me paraissent les plus admissibles ; j'indiquerai en même temps les modifications administratives introduites par les Romains et antérieurement aux réformes de Dioclétien. Je citerai les localités connues, d'après les auteurs, les itinéraires et les inscriptions. Quant à l'organisation des cités, elle fera l'objet d'un chapitre spécial : j'examinerai en même temps les points controversés.

Les Allobroges (en grec ***Allobriges, Allobryges, Allobrèges***) habitaient entre l'Isère, le Rhône, le lac Léman et les Alpes : contrée assez heureusement appelée « l'Ile » (Polybe, 3, 49). On peut préciser avec plus d'exactitude leurs limites : du côté des montagnes ils s'étendaient jusqu'au Chablais (***Nantuates***), jusqu'au Valais, du côté de Martigny (***Veragri***) et jusqu'au pays des ***Ceutrones***; ils tenaient une partie de la rive droite du Rhône ; et à partir de Saint-Nazaire-en-Royans (Drôme), ils occupaient les deux rives de l'Isère. « *Les Allobroges, dit Tite-Live, ne le cédaient à aucune nation gauloise, ni en richesse, ni en puissance, ni en renom* » ; et, très probablement, les peuples de la rive gauche du Rhône formaient une confédération dont ils avaient le patronage. Après la conquête, ce peuple ne forma qu'une seule colonie, ***colonia Julia Vienna***, du droit de cité romaine. Les Allobroges devinrent officiellement des ***Viennenses***, et les inscriptions en font foi : toutefois les écrivains emploient indistinctement les deux appellations. La colonie était divisée en circonscriptions administratives, ***pagi*** ; on connaît, par les inscriptions, quatre ***pagi*** : ***pagus Dia***... (inscr. d'Hauteville, Haute Savoie) ; ***pagus Oct.***.. (inscr. de Aoste, Isère); ***pagus Luminis*** (inscr. de Limony, Ardèche) ; ***pagus Valer***... (inscr. de S. Sigismond, Savoie) ; il est regrettable que trois noms soient incomplets. Le chef-lieu de la colonie était, avant et après la conquête, Vienne, ***Vienna, Vianna, Viana, Vigenna***, dans la même situation qu'aujourd'hui, mais tenant les deux rives du Rhône : Ptolémée l'emplace à 26° de longitude et à 45° de latitude. Les autres localités sont les suivantes :

Al…nnum, Beynost (Ain); ***Albinnum***, Albens (Haute-Savoie) ; ***Aquae***, Aix-les-Bains, station thermale fréquentée alors comme aujourd'hui; ***Augustum***, Aoste, (Isère) ; ***Bautae*** ou peut-être ***Bovillae***, Annecy dans la plaine des ***Fins***, près du faubourg nord; ***Bellicium***, Belley; ***Bergusium***, Bourgoin; ***Casuaria***, Mercury-Gemilly (Savoie); ***Condate Vans*** ou ***Vence***, près Seyssel (Savoie); ***Cularo***, Grenoble (cité avant la conquête) ; ***Diara***, d'après une inscription de Meyzieu (Isère); ***Etanna***, Étain, commune d'Yenne (Savoie); ***Figlinae***, Saint-Rambert-d'Albon (Drôme); ***Genava, Geneva***, Genève; ***Lavisco***, les Échelles (Savoie) ; ***Lemincum***, quartier de Lémenc, à Chambéry ; ***Mantala***, Bourg-Evescal (Savoie); ***Morginnum***, Moirans (Isère); ***Solonium***, Montmiral (Drôme)? (oppidum cité avant la conquête) ; ***Tegna***, Tain (Drôme), ***Turedonnum***, Tourdan (Isère) ; ***Turno***, appelé aussi ***ad Publicanos***, Tournon (Savoie) ; ***Ursolae***, Saint-Vallier (Drôme) ; ***Ventia***, Saint-Nazaire-en-Royans (Drôme) ? (cité avant la conquête) ; ***Venetomagus***, Vieu (Ain); ***Voludnia***, la Velieude, commune de Saint-Jean-la-Porte (Savoie).

Les Ceutrones, habitants des ***Alpes Ceutronicae***, occupaient la Tarantaise, la vallée de Beaufort ainsi qu'une partie du Faucigny, et ils tenaient le sommet des ***Alpes Graiae***; leurs limites du côté des Allobroges avaient été officiellement déterminées en l'an 74 de notre ère, ainsi que l'a révélé la célèbre

inscription découverte en 1853 dans la vallée de l'Arve, à la *Forclaz du Prarion*, au-dessus de Sallanches.

Les ***Ceutrones*** possédaient ainsi les versants ouest et nord du Mont Blanc. De la Forclaz du Prarion la limite se dirigeait vers le col du Bonhomme. La séparation entre la Tarantaise et le Faucigny est tellement accusée par la nature qu'on parvient difficilement à comprendre que les ***Ceutrons*** aient franchi ce col pour posséder les vallées de Bonant et de Chamounix à l'entière merci des Allobroges.

La topographie proteste contre cette extension de toute la hauteur des glaciers du Mont-Blanc. Il y a peu d'années on écrivait encore ***Centrones*** au lieu de ***Ceutrones***; les inscriptions de la Forclaz, d'Aime et de Bourg-Saint- Maurice ont restitué le véritable nom de ce peuple, et la vérification des manuscrits l'a corroboré. Cette vérification a également démontré qu'il fallait lire ***Ceutrones*** au lieu d'***Acitavones*** dans l'inscription du trophée des Alpes rapportée par Pline et si souvent citée. Après leur soumission à l'empire romain, ils formèrent une cité latine, la cité des ***Foro Claudienses Ceutrones***. La ville municipale était ***Darantasia*** ou ***Forum Glaudii***, Moutiers ; ***Axima***, Aime, paraît avoir été la résidence du gouverneur de la province : Ptolémée emplace ***Axima*** à 29° 45' de longitude, 44° 55' de latitude, et ***Forum Claudii*** à 29° de longitude et 44° 55' de latitude. Les autres localités connues sont : ***in Alpe graia***, la station du col du Petit Saint-Bernard ; ***Bergintrum***, Bourg Saint-Maurice; ***Brigantio***, Villette; ***Obilinnum***, Arbine, jadis Ablene ou Abline, commune de la Bâthie.

Les ***Medulli*** habitaient les sommets les plus élevés des Alpes, hauts de 100 stades dit Strabon (loc. citât.) ; leur territoire correspond à la Maurienne, vallée de l'Arc et de ses affluents. On ne possède aucun autre détail les concernant.

Les ***Cavares*** ou ***Cavari*** étaient les chefs d'une confédération qui s'étendait au-dessous des Allobroges, le long de la rive gauche du Rhône, entre l'Isère et la Durance Au Nord, étaient situés les ***Segallauni*** ou peut-être plus exactement les ***Segovellauni*** dont le territoire correspond à l'ancien diocèse de Valence, entre l'Isère et Chateauneuf du Rhône, sur la rive gauche du Rhône, et entre le Doux et l'Érieu, sur la rive droite de ce fleuve. Les ***Segovellauni*** formèrent après la conquête la ***colonia Valentia***, colonie militaire de citoyens romains. La ville municipale ***Valentia***, Valence, peut être élevée sur le champ de bataille où en 121 avant notre ère, Fabius Maximus Emilianus vainquit les Arvernes et les Allobroges, était, d'après Ptolémée, située à 23° de long. et 45° 20' de lat. Les autres localités de la colonie étaient : ***Acunum***, N. D. d'Aigu à Montélimar (Drôme) ; ***Batiana***, Bance, commune de Saulce (Drôme) ; ***Cerebelliaea***, Upie (Drôme) ; ***Umbennum***, plaine d'Étoile, vers les Battendons (Drôme).
Au sud des ***Segouellauni*** se trouvaient les ***Tricastini***; leur territoire est exactement celui de l'ancien diocèse de St-Paul-trois-Châteaux, dit le Tricastin. Après la conquête ils formèrent une colonie de droit latin, ***colonia Augusta Tricastinorum***; leur ancien chef-lieu ***Neornagus***, que Ptolémée emplace à 23° 30' de long. et 45° de lat., devint ***Augusta Tricastinorum***, Saint-Paul-trois-Châteaux (Drôme). Les autres localités étaient : ***Adletoce***, le passage du Lez, un peu au levant de Bollène; ***Novemcraris*** ou ***Novembaris***, le Logis de Berre, hameau des Granges-Gontardes (Drôme); ***Senomagus***, Saint-Pierrede-Sénos, hameau de Bollène. Sur ce territoire était située la ville libre ***Aeria*** (*oppidum latinum*), plateau de Barri, hameau de Bollène.

Venaient ensuite les ***Cavares*** proprement dits qui, à l'époque de l'indépendance, avaient joué un certain rôle : ils avaient été en lutte constante avec les ***Volcae Arecomici*** pour la possession des rives du Rhône. Les ***Cavares*** formèrent après l'organisation de la Province trois cités distinctes : au Nord était la ***colonia Firma Julia Secundanorum Arausio***, colonie militaire de citoyens romains, qui correspond à l'ancien diocèse d'Orange ; la ville municipale était ***Arausio***, Orange, située d'après Ptolémée à 24° de longitude et à 44° 30' de latitude ; on connaît l'un de ses ***pagi***, le ***pagus Minervius***, dont l'emplacement est incertain. Une autre partie du territoire Cavare constituait une colonie de droit latin, ***colonia Avenio Cavarum***, dont la ville municipale ***Avcnio***, Avignon ancienne possession marseillaise, se trouvait à 23° de longitude et à 44° de latitude. C'est l'ancien diocèse d'Avignon ; la colonie s'étendait sur les deux rives du Rhône. Les localités connues de cette colonie sont ***Cypressata***, la Traille de Sorgues, ***Vindalium*** ou ***Vindalum***, célèbre par la défaite des Allobroges en 121 avant notre ère, et situé près du confluent de la Sorgues; plateau de Sène. Ptolémée fait de ***Caballio***, ***Cabellio***, Cavaillon, située à 24° de long, et à 44° de latitude, une colonie, ***colonia Cabellio***, sans doute de droit latin, car Pline la range au nombre des villes latines ; c'est le territoire de l'ancien diocèse de Cavaillon.

Il faut probablement rattacher à la confédération des ***Cavares*** les ***Memini*** et les ***Vulgientes***.

Les ***Memini*** occupaient l'ancien diocèse de Carpentras, et ils constituèrent une colonie de droit latin, ***colonia Iulia Meminorum***, qui avait pour ville municipale ***Carpentoracte***, Carpentras qui est peut-être celle que Ptolémée appelle ***Forum Neronis***, et emplace à 25° 40' de longitude et à 44° 45' de latitude.

Les ***Vulgientes*** tenaient l'ancien diocèse d'Apt, et ils formèrent une colonie de droit latin, ***colonia Iulia Apta Vulgentium*** ayant pour ville municipale ***Iulia Apta***, Apt. Une inscription de cette ville fait connaître le ***pagus Vordensium*** dont l'emplacement est incertain. La seule localité connue est ***Catuiacia***, Céreste, au quartier anciennement appelé Catuce. En outre les ***Vulgientes*** étaient séparés des Cavares par un lieu dit ***Fines***, près les Baumettes.

A l'est de la Confédération des Cavares étaient situés les ***Voconces Vorontii***, ***Bocontii***, dont le vaste territoire s'étendait de la Durance jusqu'à la cité des ***Allobroges***, et comprenait les arrondissements de Die, de Nyons, de Montélimar (cantons de Dieulefit, Grignan, Marsanne) ; de Grenoble (cantons de Villard-de-Lans, de Vif, du Monestier-de-Clermont, de Clelles, de Mens) ; de Gap (cantons de Aspres-les-Veynes, Veynes, Barcillonnette, Laragne, Orpierre, Ribiers, Rosans, Serres) ; de Sisteron (ancien diocèse) ; de Forcalquier, et enfin l'ancien diocèse de Vaison (Vaucluse). « Les Voconces, dit Strabon, occupent des vallées qui, par leur étendue, ne le cèdent point à celles même des Allobroges. »
Ils formèrent, après l'organisation de la province, la ***Civitas Vocontiorum foederata***, cité de droit latin, sur le terriritoire de laquelle se trouvaient la colonia ***Iulia Augusta Vocontiorum***, la ***colonia Dea Augusta Vocontiorum***, et la ***colonia ou municipium Lucus Augusti***, également de droit latin. Pline dit que la ***Civitas foederata*** avait deux chefs-lieux, ***Vasio***, Vaison, située, d'après Ptolémée, à 20° de long. et 43° 30' de lat., et ***Lucus Augusti***, Luc en Diois, ruiné en 69 par l'armée de Valens, et peut être alors remplacé par ***Dea Augusta*** (Die).

Les ***Pagi*** connus de la cité sont : ***Aletanus*** (inscription de Taulignan, Drôme); ***Deobensis*** (inscr. de Seguret, Vaucluse) ; ***Epolius*** (inscr. du Monestier-d'Allemont, Hautes-Alpes) ; ***Bag....*** (inscr. de Sainte-Jalle, Drôme) ; ***Bo*** (inscr. d'Entrechaux, Drôme), et il ne faut pas oublier le pagus ***Vertacomicororum***, cité par Pline (leVercors et partie du Royannais, arrondissement de Die). Le même auteur dit que le territoire des Voconces renfermait dix-neuf villes peu importantes, ***oppida vero ignobilia***, On peut citer, d'après les textes épigraphiques et les itinéraires : ***Alabons***, Monestier-d'Allemont; ***Alaunium***, Aulun, commune de Lurs (Basses-Alpes) ; ***Augusta ou Augustum***, Aoust-en-Diois; ***Boxsa***, le Buis? (Drôme); ***Cadium***, Mirabel-aux-Baronnies (Drôme) ? ; ***Cambonum***, Villars-la-Baume (Hautes-Alpes) ; ***Darentiaca***, Saillans (Drôme) ; ***Davianum***, Veynes (Hautes-Alpes) ; ***Mons Seleucus***, la Bâtie-Mont-Saléon(Hautes-Alpes); ***Noiomagus***, Nyons; ***Segustero***, Sisteron; ***Theopolium***, Saint-Geniez, près Sisteron, au lieu dit Théou ; ***Volocates*** ou ***Vologatae***, près les Bouligons, commune de Lesches (Drôme).

Les ***Vertacomicori*** avaient fondé Novare en Italie : « ***Novaria ex Vertacomicoris Vocontiorum hodieque pago*** » peut-être étaient-ils autrefois indépendants.

Les ***Tricorii*** occupaient la vallée du Drac et de ses affluents, jusque vers son confluent avec la Romanche (moins la partie de la rive gauche du Drac, dépendant des Voconces) ; je crois, en outre, que passant le col Bayard, ils tenaient les cantons de Gap, de la Bâtie-Neuve (partie) et de Tallard. Une localité du nom de Fines les limitait avec les Allobroges et les ***Uceni*** (Oisans), localité qu'il faut sans doute emplacer à Vizille; un autre lieu du même nom déterminait leurs limites avec les Voconces dans le Gapençais, Fines, vers la Roche-des-Arnauds, à la séparation des bassins du Buech et de la Durance. Les ***Tricorii***, très vraisemblablement clients des Voconces, durent former une cité latine avec ***Vapincum***, Gap pour chef-lieu. ***Ictodurus***, Vieux Manse, commune de la Rochette, est le seul lieu connu de cette cité.

Les ***Uceni***, cités dans le trophée des Alpes et exactement placés entre les ***Medulli*** (Maurienne) et les ***Caturiges***, habitaient l'Oisans, vallée de la Romanche et de ses affluents, depuis les Fines avec les ***Allobroges*** et les ***Tricorii*** (Vizille). On ne possède encore aucun renseignement sur ce peuple, après son incorporation à l'empire romain; sur leur territoire étaient les localités suivantes : ***Catoriasium***, le Bourg-d'Oisans, au quartier de Saint-Antoine ; ***Durotincum***, les Vernois, près Villard-d'Arène ; ***Mellosedum***, Mont-de-Lans.

Les ***Avantici*** tenaient la partie de l'Embrunais, en aval d'Embrun (Mandement de Chorges), ils s'étendaient aussi sur la rive droite de la Durance et confinaient aux ***Boadiontici***, dont le chef-lieu était

Dinia, Digne ; ils durent former une cité latine, ayant pour ville municipale ***Caturigomagus***, ***Caturigae***, Chorges.

Les ***Caturiges*** venaient après les ***Avantici*** et occupaient en partie la vallée supérieure de la Durance, ainsi que la plupart des vallées secondaires, avec ***Ebrodunum*** pour chef-lieu, Embrun, situé, d'après Ptolémée à 29° 40' de longitude et à 44° 30' de latitude. Après leur soumission ils formèrent la ***Civitas Ebroduniensis***, de droit latin, avec Embrun, ***Ebrodunum, Eburodunum, Eborodonum***, ***Hebridunum*** pour ville municipale. ***Rama***, Rame, détruite par la Durance, en faisait partie ; et il ne serait pas invraisemblable d'y rattacher également ***Stabatio***, le Monestier-de-Briançon, dans la vallée de la Guisanne.

Les ***Briciani*** tenaient très probablement la vallée de la Clarée et la haute Durance depuis le mont Genèvre à Briançon et peut-être même la vallée de Cervières; ils formèrent un municipe de droit latin, ***municipium Brigantiensium***, ayant pour ville municipale ***Brigantio, Brigantium, Virgantia***, Briançon, situé, d'après Ptolémée, à 29° de longitude et 44° 50' de latitude. Ce géographe place cette ville dans le territoire des Segusini. Il faut attribuer aux ***Briciani*** la localité ***Druantium***, sans doute le village du Mont-Genèvre, appelé aussi ***in Alpe Cottia*** et ***ad matronae verticem***.

La vallée du Guil ou du Queyras était habitée par les ***Quariates***, sans doute compris, à l'époque romaine, dans la ***Civitas Ebroduniensis***.

Il serait peut-être possible que d'autres vallées alpines aient été occupées par des peuples dont l'emplacement n'est pas encore déterminé avec probabilité.

Les ***Ceutrones*** formèrent une petite province césarienne gouvernée par un procurateur, chevalier romain, qui semble, d'après les inscriptions, avoir eu sa résidence à ***Axima***.

Les ***Medulli***, les ***Caturiges***, les ***Briciani***, les ***Quariates*** dépendaient du royaume de Cottius, dont Suze était la capitale; royaume qui fut réduit à la mort de Cottius, sous Néron, en une province césarienne gouvernée par un procurateur chevalier romain. Cette province fut réunie plus tard, au temps de Septime Sévère, sous un seul procurateur aux ***Alpes Maritimae***.

Les autres peuples faisaient partie de la Province Narbonnaise, d'après le partage d'Auguste, d'abord province césarienne, puis, dès l'an 22 avant notre ère, province du Sénat; gouvernée par un proconsul, ancien préteur, résidant à Narbonne. Les ***Avantici***, rattachés probablement par Claude au royaume de Cottius, furent par Galba de nouveau inscrits au rôle de la Narbonnaise.

Les ***Medulli***, les ***Briciani***, les ***Caturiges,*** les ***Quariates*** étaient de race ligure ; les autres peuples étaient de race gauloise. Quant à la population, il me paraît impossible de proposer un chiffre, même approximatif.

III

VOIES ROMAINES

TRACÉ ET STATIONS.

J'ai eu pour constante préoccupation, dans mes courses et mes excursions, d'emplacer sur le terrain les voies romaines qui subsistent encore en divers lieux, et dont le souvenir est presque partout vivace
En ce qui concerne les stations, je me borne à indiquer les assimilations qui m'ont paru les plus vraisemblables, d'après le tracé et la direction de chaque voie et l'étude comparée des itinéraires et des milliaires, et sur divers points j'ai cru devoir proposer des solutions nouvelles.

Les Itinéraires sont : 1° ***La Table de Peulinger***; 2° ***l'Itinéraire d'Antonin*** ; 3° ***les Vases des Aquae Apollinares*** ; 4° ***l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*** ; je n'ai pas négligé, lorsqu'il y avait utilité, ***l'Anonyme de Ravenne*** ; et je me suis servi des éditions les plus estimées.

Les distances des localités que j'indique, comme correspondantes aux stations romaines, concordent aussi exactement que possible avec les distances des itinéraires. On ne saurait rencontrer une précision mathématique, car on ignore le lieu précis où était la station et, en outre, les fractions de milles ne sont pas indiquées dans les itinéraires. J'ai eu à ma disposition, pour les vérifications, les anciennes cartes de Cassini et de Capitaine, et les cartes des États-majors français et italien. Les distances portées dans les itinéraires, dans notre région, appartiennent toutes au système métrique romain ; elles sont marquées en milles. D'après l'opinion la plus généralement adoptée, le mille romain équivaut à 1 481,5m ; je dois ajouter que le stade grec était de 177 mètres.

Les voies qui pénétraienten Gaule par les Alpes Cottiennes et Graies se raccordaient à la grande voie de Lyon à la Méditerranée, que je dois tout d'abord faire connaître.

VOIE DE LUGDUNUM A LA MÉDITERRANÉE

Le géographe Strabon (liv. IV, VI, 11), rapporte que M. ***Vipsanius Agrippa***, gendre d'Auguste, avait, pendant son séjour en Gaule (an 734 de Rome, 20 ans avant l'ère vulgaire), fait de Lugdunum (Lyon), le point de départ de quatre routes importantes et d'un parcours considérable ; elles tendaient, l'une à travers les Cévennes et les monts d'Auvergne, jusqu'au fond de l'Aquitaine ; l'autre au Rhin, vers sa jonction avec la Meuse ; la troisième jusqu'à l'Océan, vis-à-vis l'Ile-de-Bretagne, et la quatrième au territoire de Narbonne et au rivage Massaliote. Cette dernière, dont j'ai à m'occuper dans ce mémoire, aboutissait, en réalité, à ***Arelate*** (Arles), située à la jonction de la voie ***Domitia***, qui se dirigeait sur ***Narbo Martius*** (Narbonne) et l'Espagne, et de la voie ***Aurelia*** qui conduisait à ***Massalia*** (Marseille), à ***Nicaea*** (Nice) et en Italie.

D'Arles à la mer la voie d'Agrippase confondait, par suite, avec la voie ***Aurelia***. Toutefois, la voie de Lyon à Arles pouvait être considérée comme aboutissant ainsi au rivage Massaliote. En effet, Arles, sous le nom de ***Theline***, avait été une des dépendances de ***Massalia***, au temps de sa plus grande prospérité ; en outre, la région qui s'étendait depuis la jonction de la Durance et du Rhône, jusqu'à la mer, était alors coupée d'étangs, de fondrières, de marais; et Pline disait avec raison : ***dubium ne terra sit an pars maris.*** La plupart des archéologues, il y a peu de temps encore, malgré le témoignage formel de Strabon, désignaient sous le nom de ***Domitia***, voie Domitienne, la voie créée par Agrippa, de Lyon à Arles.

Avant la création d'Agrippa, il existait de toute antiquité, le long du Rhône, une route, sur la rive gauche. Les intrépides négociants de Tyr, de Rhodes et plus tard de Massalia, l'avaient sans doute frayée,

pour pénétrer dans l'intérieur de la Gaule et jusque dans le nord de la Germanie. Le tracé de cette ancienne voie, le long du Rhône, est indiqué par Strabon (loc. citat.) :

« *A partir de Marseille jusqu'au fleuve* ***Druentias****, il y a 500 stades (*88,5 km, distance insuffisante ; aujourd'hui, par le chemin de fer, on compte 118 km.) *; le bac vous passe à* ***Caballion*** *(Cavaillon), et jusqu'à la rencontre de l'****Isar*** *et du* ***Rhodan****, la distance est de 700 stades (*123,9 km, distance insuffisante; aujourd'hui, par le chemin de fer, on compte 166 km*); il y a plusieurs villes dans cet intervalle* (et sans aucun doute sur le parcours de cette voie*), **Avenio**, **Arausion**, **Aeria**. De l'**Isar** à **Vienna** il y a 320 stades (*56,64 km, distance insuffisante ; par le chemin de fer on compte 66 km*), et jusqu'à Lugdunum il y a environ 200 stades* (35,4 km, distance suffisante ; par le chemin de fer on compte 32 km.). »

Les travaux d'Agrippa ne se bornèrent pas à la rectification et à l'amélioration de la voie antique, car ils n'auraient pas été dignes d'être mentionnés par Strabon. Agrippa créa sur bien des points une voie nouvelle plus directe et plus courte que l'ancienne, comme l'établit la situation des stations ; le passage de cours d'eau importants ou souvent redoutables dut nécessiter vraisemblablement des travaux d'art considérables et dispendieux.

La voie, au sortir de Lyon, traversait d'abord la Saône (***Arar*** ou ***Saucona***), puis le Rhône (***Rhodanus***), dont elle suivait la rive gauche dans tout son parcours ; elle côtoyait le fleuve souvent à une faible distance, tantôt traversant la plaine dans la partie élevée, tantôt, et le plus généralement, tenant le pied des coteaux ; mais partout elle était en dehors de la zone d'inondation du fleuve. La voie franchissait un certain nombre de cours d'eau, et notamment l'Isère (***Isara***), la Drôme (***Druna***), la Sorgues (***Sulgas*** ou ***Vindalicius***) et la Durance (***Druentia***).

La voie d'Agrippa est mentionnée en entier dans la Table de Peutinger et en partie dans l'Itinéraire d'Antonin, sur les vases des Aquae Apollinares et dans l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, qui nous ont conservé les noms de ses stations à des époques différentes (1) : on connaît un certain nombre de milliaires qui lui ont appartenu.

Cette voie subsiste encore sur différents points sous les noms caractéristiques de ***vimaine***, ***vimagne***, de ***chemin ferré***, de ***chemin des Romains***, ***chemin de la Reine***, etc. Aussi est-il facile de trouver son tracé dans la plus grande partie de son parcours. Elle rencontrait successivement, d'après les Itinéraires, les 16 stations suivantes de **Lugdunum** à ***Arelate*** :

LVGDVNVM, Lyon, sur le coteau de Fourvière, ***Lugdunum Segusiavorum, caput Galliarum***,-***Colonia Copia Claudia Augusta Lugudunensium***.

I : ***VIGENNA*** (P) à XVI milles de Lugdunum (23 704 m,), ***VIENNA*** (A) à XXIII milles de Lugdunum (34,074 m.) et par une voie abrégée, ***per compendium*** , XVI milles de cette ville. ‣ **Vienne**.

II : ***FIGLINAE*** (P) à XVII et plutôt à XVIII milles de ***Vigenna*** (26 667 m.). ‣ **Saint-Rambert-d'Albon**.

III : ***VRSOLAE*** (A) à XXVI milles de ***Vienna*** (38 519m.). ‣ **Saint-Vallier**.

IV : ***TEGNA*** (P) à XVI et plutôt à XVII milles de ***Figlinae*** (25 185 m.). ‣ **Tain**.

V : ***VALENTIA*** à XIII milles (P) de ***Tegna*** (19 259m.); à XXII milles (A) d'***Ursolae*** (32 593) m.).
‣ **Valence**.

VI : ***VMBENNVM*** (***mutalio***) (H) à VIIII milles de ***Valentia*** (13 333 m.). ‣ Plaine d'Étoile, vers les **Battendons**.

VII : ***BATIANA*** (***mutatio***) (P) à XVIII de ***Valentia*** (26 657 m.), ***BANTIANAE*** (H v) et ***VACIANAE*** (H p) à XII et plutôt à VIIII milles d'***Umbennum*** (13 333 m.). ‣ **Bance**, quartier de la commune de **Saulce**.

(1) Abréviations employées dans la suite: (P) pour Table de Peutinger; (A) pour Itinéraire d'Antonin; (V A) pour vases des Aquae Apollinares; (H) pour Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem et en outre pour ce dernier (p) désigne le manuscrit de Paris, et (v) le manuscrit de Vérone.

VIII : ***ACVNVM*** (P). (***mansio***) à XII milles ; (H s) à XI milles de ***Batiana***, (17 778 m.). ‣ **Montélimar**, au quartier d'**Aygu**.

IX : ***NOVEM CRARIS*** (p) ou ***NOVENCRARES*** (v) (mutatio), à XV milles (H s) à X milles (H v) et plutôt à XII milles d'***Acunum*** (17 778 m.). ‣ Le **Logis de Berre**, hameau des **Granges:Gontardes**.

X : ***SENOMAGVS***. à XVIII milles (P) d'***Acunum*** (26 667 m.). ‣ **Saint-Pierre de Sénos**, hameau de **Bollène**.

XI : ***ADLETOCE*** (***mutatio***) à X milles (H) et plutôt à VIII milles de ***Novemcraris*** (11 862 m.). ‣ Le passage du Lez, un peu au levant de **Bollène**.

XII : ***ARVSIO*** (P) à XV milles de ***Senomagus*** (22,215 m.). ***ARAVSIO*** (H) (***civitas***). à XIII milles (H p), X milles (H v) d'**Adletoce** (19 259 m.). ‣ **Orange.**

XIII : ***CYPRESSETA*** (***mutatio***) (H p), ***CEPRESSATA*** (H v) à XV milles (22 215 m.) d'***Arausio***. ‣ **La Traille de Sorgues**.

XIV : ***AVENNIO*** (P) à XV milles et plutôt à XX milles d'***Arusione*** (29 630 m.), ***AVENIO AVINIO*** (H v) (***civitas***) à V milles de ***Cypresseta*** (7 407 m.). ‣ **Avignon**.

XV : ***BELLINTVM*** (***mutatio***) H. à V milles d'***Avenio*** (7 407 m.). ‣ **Barbentane**.

XVI : ***ERNAGINA (mutatio***) (P) à XV milles d'***Avennio*** (22 215 m.), ***ARNAGINE*** (H p), ***ARNAGENE*** (H v), à X milles de ***Bellintum*** (14 815 m.), ***ERNAGINVM*** (A).,(V.A). ‣ **Saint-Gabriel**, hameau de **Tarascon**.

XVII : ***ARELATO*** (***civitas***) (P) à VI milles d'***Ernagina*** (8 889m.), ***ARELATE*** (A)., ***ARELATA*** (V. A) à VII milles d'***Ernaginum*** (10 370m.), ***ARELLATE*** (H p), ***ARELATE*** (H v) à VIII ou VIIII milles d'***Arnagina*** (11 852 m. ou 13 333 m.). ‣ **Arles**, ***Arelate Salyum, colonia Julia Puterna Arelatensium Sextanorum***.

Il y avait, comme on vient de le voir, deux voies de Lyon à Vienne; la plus longue, créée postérieurement à l'autre, suivait le Rhône, sur la rive droite, et la distance de l'Itinéraire d'Antonin est exacte. La seconde, seule mentionnée sur la Table, et plus tard appelée compendium, est, sans contredit, la voie créée par Agrippa : la distance de 16 milles est insuffisante, car il y a plus de 23 km de Lyon à Vienne. D'après Strabon, la voie antérieure avait de Vienne au confluent de la Saône et du Rhône environ 200 stades, c'est-à-dire près de 35 556 mètres, distance assez exacte : la voie d'Agrippa devait avoir à peu près la même longueur. Il faut donc admettre qu'on avait atteint Lyon, dès qu'on était parvenu sur son territoire et que cette limite était à 16 milles de Vienne. Par la voie ferrée il y a 32 km de Vienne à Lyon.

La voie d'Agrippa avait ainsi, de la limite du territoire de ***Lugdunum*** à ***Arelate***, CLXX milles ou 251,855 km; aujourd'hui on compte de Lyon à Arles 266 km par la voie ferrée et 258 par la route nationale : d'Arles à Marseille, il y avait encore 88 milles à parcourir en suivant la voie ***Aurelia*** qui passait à ***Fossis Marianis*** (Fos) et à ***Calcaria*** (Calas).

Je dois ajouter que le Rhône, malgré sa rapidité, était aussi une voie importante et fréquentée (Strabon, IV, II, 2, 14 ; Ammien Marcellin, XV, XI, 17).

La voie d'Agrippa a raccordé par leur extrémité les diverses routes qui, des Alpes Cottiennes et Graies, venaient aboutir aux rives du Rhône à ***Vienna,*** à ***Valentia*** et à ***Ernaginum***.

VOIES ALPINES.

Les principaux cols de la chaîne des Alpes ont été connus et fréquentés dès l'antiquité la plus reculée : « Polybe, dit Strabon (4, 6, 12), nomme les cols ou passages au nombre de quatre seulement : Un premier col chez les Ligures, c'est le plus rapproché de la mer Tyrrhénienne (la Corniche); un autre chez les Taurini, qui est celui que franchit Annibal (col du Mont-Genèvre,en 218 avant notre ère), et puis le col où aboutit la vallée des Salassi (col du Petit-Saint-Bernard) ; et, en dernier lieu, celui qui traverse les Alpes Rhéliennes, et, tous les quatre, à l'entendre, sont bordés d'affreux précipices. »

Polybe vivait vers le milieu du IIe siècle avant notre ère. Varron, contemporain de César, a signalé cinq routes traversant la chaîne des Alpes :« l'une, dit-il, qui est tout près de la mer, par le pays des Ligures ; l'autre que suivit Annibal ; la troisième que Pompée prit pour se rendre en Espagne (col de Largentière, en 73 avant notre ère); la quatrième par laquelle Hasdrubal parvint de Gaule en Italie, (col du Mont-Cenis, en 207 avant notre ère), et la cinquième qui a été jadis possédée par les Grecs, d'où est venu le nom ***d'Alpes Graecae***, » Servius, ***In Virgil***. Aen. X, V, 13.

Ainsi, avant la création et l'établissement des grandes voies romaines dans les Alpes, il existait entre la Gaule et l'Italie six cols qui pouvaient être franchis par des armées nombreuses, avec leurs équipages et leur matériel de guerre. Il y avait donc de véritables chemins et non de simples sentiers ; sans doute la traversée était difficile et même dangereuse. Antérieurement aux passages célébre d'Anibal et d'Hasdrubal et antérieurement aux invasions gauloises en Cisalpine, les produits de l'industrie du bronze avaient été importés en Gaule par ces cols, que fréquentèrent aussi les négociants Massaliotes ; de nombreuses découvertes dans notre région en font foi.

Avec la domination romaine, des voies établies à grands frais, accessibles aux légions, traversèrent les Alpes par les cols du Mont-Genèvre, du Petit-Saint-Bernard et du Grand-Saint-Bernard (Itinéraires, Tacite, Hist. IV, 68).

La conquête de la Gaule et son organisation en 27 avant notre ère, par Auguste, l'intérêt d'une bonne administration exigeaient de faciles et de rapides communications avec Rome. Mais les tribus belliqueuses des hautes vallées alpines, restées hostiles et indépendantes, tenaient les passages des Alpes ; impunément elles attaquaient les voyageurs et inquiétaient même les armées. Elles furent toutes vaincues, non sans difficultés, entre l'an 27 et l'an 25 avant notre ère et leurs noms figurèrent sur le célèbre monument de la Turbie, daté de l'an 747-748 de Rome, 7-6 avant notre ère. C'est après la pacification que furent ouvertes les voies alpines. « Ces petites peuplades qui, réduites par la misère, à vivre de brigandage, inquiétaient autrefois l'Italie, sont aujourd'hui ou à peu près détruites ou complètement domptées ; de sorte que l'on voit les passages dans la montagne, si peu nombreux naguères et si peu praticables, se multiplier sur leurs terres, et offrir au voyageur, avec la plus grande sécurité contre les dangers venant des hommes, tout ce que l'art a pu faire pour prévenir les accidents. On doit, en effet, à César Auguste, outre l'extermination des brigands, la construction de routes, aussi bonnes, en vérité, que le comportait l'état des lieux. Seulement il eût été impossible de forcer partout la nature, de frayer un passage sûr entre des rochers à pics et d'effroyables précipices ouverts sous les pieds, abîmes sans fond où l'on tombe infailliblement pour peu qu'on s'écarte du sentier tracé; or, en certains endroits la route est tellement étroite qu'elle donne le vertige aux piétons, voire même aux bêtes de somme, qui ne la connaissent point, car pour celles du pays elles y passent sans broncher, et cela avec les plus lourdes charges. A cet inconvénient, on le voit, il n'y avait nul remède, non plus qu'aux avalanches de ces masses énormes de neige qui forment la couche supérieure des glaciers, avalanches capables d'enlever des convois tout entiers et de les entraîner au fond des précipices qui bordent la route, » Strabon, IV, VI, 6.

J'ai exploré plus particulièrement les voies des Alpes Cottiennes et Graies, que j'ai maintenant à faire connaître.

I ALPES COTTIENNES. Le col du Mont-Genèvre

Ce col, le plus bas, le plus accessible de toute la chaîne (ouvert à 1 860 mètres d'altitude), paraît avoir été le premier suivi. C'est par là, en effet, qu'eurent lieu les premiers rapports de la Gaule et de l'Italie (importation du bronze, commerce massaliote). C'est par là que se firent les invasions gauloises en Italie (Bellovèse, etc) Au temps de Polybe, il y avait un chemin fréquenté (34,10). « César se rend dans la Gaule Ultérieure, en suivant à travers les Alpes, le chemin le plus court ; là les ***Ceutrônes***, les ***Graioceli*** et les ***Caturiges***, après avoir occupé des positions dominantes, essayèrent de lui barrer la route; il les bat dans plusieurs rencontres, et en sept jours de marche il arrive d'***Ocelum*** (Avigliana), la dernière place de la Province Citérieure, au pays des Voconces, dans la Province Ultérieure,» César De bell. gall. 1,10.
L'ancien chemin du col du Mont-Genèvre devint une voie romaine postérieurement à l'an 27 avant notre ère, après la défaite des peuples alpins, parmi lesquels figuraient les ***Caturiges*** et les ***Uceni***. La création de cette voie est la conséquence de la soumission pacifique à Auguste de Cottius, souverain d'un petit royaume, ***regnum Cottii***, comprenant les deux versants des Alpes Cottiennes, et dont ***Segusio*** (Suse, Susa) était la capitale. Le trophée de la Turbie nous apprend, en effet, que Cottius n'avait pas, comme certains peuples de son royaume, résisté par les armes aux Romains. « Caché dans les étroits défilés de ses montagnes et confiant dans leurs obstacles insurmontables, Cottius restait seul indépendant, les Gaules domptées ; mais il consentit à adoucir sa sauvage humeur et à devenir l'ami d'Octavien ; et, pour prix de ce mémorable bienfait, ***molibus magnis exstruxit compendiarias et viantibus opportunas, médias inter alias Alpes vetustas*** » Ammien Marcellin XV, 10. Ainsi Cottius ne se vit pas imposer d'autres conditions que celle d'ouvrir à travers ses États, couverts de montagnes inaccessibles, des chemins qui, se raccordant avec ceux faits en même temps, de chaque côté, parles Romains, joindraient, au moyen de courtes et faciles communications, la Gaule et l'Italie.

Cette voie, construite à grands frais, la plus courte et par suite la plus fréquentée, présenta toujours dans le passage des Alpes des difficultés et même quelques dangers. La description un peu exagérée qu'en a faite Ammien Marcellin est à signaler: « Dans les Alpes Cottiennes, qui commencent à la ville de Segusio, s'élève une crête très haute, inaccessible à peu près de tous les côtés indistinctement. En effet, quand on vient des Gaules, sa pente directe est basse ; mais de part et d'autre on ne voit que rochers suspendus, spectacle effrayant surtout au printemps. En ce moment la glace fond, la neige se dissout à l'haleine plus chaude des vents. Si alors on descend le long de ces arêtes étroites, à pic de chaque côté, à travers ces ravins qui se cachent sous des frimas accumulés, le pied hésite et l'on tombe, en avant, les gens, les bêtes de somme et les chars. Et l'on n'a trouvé qu'un remède pour écarter ce mal, un seul : le plus souvent aux voitures sont attachées de longues cordes à l'aide desquelles des hommes et des boeufs, faisant d'énergiques efforts, les retiennent par derrière ; rampant ainsi plutôt qu'elles ne marchent, elles dévalent un peu plus sûrement. Voilà comme je l'ai dit, ce qui arrive au printemps. Mais, en hiver, quand les froids ont revêtu le sol d'une croûte polie et partant glissante, vous êtes entraîné ; vous ne marchez pas, vous vous précipitez ; et de larges cavités, dont une glace perfide fait des surfaces unies, engloutissent plus d'une fois ceux qui y passent. Des gens connaissant bien les lieux y plantent, dans des endroits sûrs, des pieux qui dépassent le sol et jalonnent, pour le voyageur, le chemin qu'il peut suivre sans danger. Ces poteaux viennent-ils à être cachés par les neiges qui les couvrent ou renversés par les torrents qui descendent des montagnes, le passage est difficile, même quand on fait marcher devant soi des montagnards exercés. Du sommet du versant italien, ***summitas Italici clivi*** (Exilles), jusqu'à la station ***d'Ad Martis*** (Oulx), se trouve une plaine de sept milles d'étendue (10, 370 km), et de là part une autre montagne plus droite encore et plus difficile à franchir, laquelle s'étend jusqu'au pic de la Matrone***, ad Matronae verlicem*** (le Mont-Genèvre), nom qui lui vient de l'accident arrivé à une femme de qualité, ***feminae nobilis***, Ensuite la route est encore en pente, mais plus aisée, jusqu'au fort de ***Virgantia*** (Briançon). Quoique cette route, qui passe au milieu des Alpes, soit la plus courte et la plus fréquentée, néanmoins il existe des passages plus anciens, établis à diverses époques, » XV, 10.

Strabon parle en ces termes de cette section de la voie romaine, IV, 1, 3. « ... Il y en a encore autant (99 milles, 146,668 km) pour aller d'***Ebrodunum*** (Embrun, par les bourgs de ***Brigantium*** (Briançon), et d'***Excingomagus*** [(1)] (Exilles), et par le col des Alpes à ***Ocelum*** (Avigliana), où finit le pays de Cottius ; à partir d'***Excingomagus***, c'est déjà l'Italie, et, de cette bourgade à ***Ocelum*** il y a 28 milles (41,482 km.) »

Cette voie se rendait ***d'Augusta Taurinorum***, Turin, Torino, à ***Segusio***, par la rive droite de la ***Dora Riparia***, qu'elle franchissait pour parvenir à Exilles ; de là elle tendait à Oulx où elle traversait de nouveau la Doire, qu'elle suivait jusqu'à Césanne, d'où elle gravissait les rampes du Mont-Genèvre ; du col la voie se dirigeait sur ***Brigantio***, Briançon, par la rive droite de la Durance. Le Mont-Genèvre est le ***Matrona*** d'Ammien et de l'itinéraire Hiérosolymitain; « ***Matronas taceo scopulos atque invia dictas, In foribus blandas, cetera difficiles.*** » Ennodius, ***Itin, Brigant. Cast***., p. 556, Sirm.

L'étymologiedu nom de Matrona, donnée par Ammien, est de pure fantaisie ; de même que le Grand et le Petit-Saint-Bernard, la montagne où s'ouvre le col, était, sans doute, sous la protection d'une divinité spéciale, vraisemblablement des Matrae ou Matronae (cette forme est particulière à la Cisalpine), génies populaires et bien-aimés du peuple gaulois ; de là a dû venir le nom de lieu Matrona.

Sur le col, ***in Alpe Cottia*** (Table de Peutinger), ***Summas Alpes*** (3e vase des Aquae Apollinares), existait un magnifique temple dont les ruines importantes, retrouvées en juin 1881 (*Bull. Épigr*. 1882, 47), avaient déjà été signalées au XIe siècle de notre ère :

« ***movens interea idem rex (Charlemagne, en 773), ingentem exercitum suum, pervenitque in montem Geminum, sive janucim regni Italiae dici potest, in quo olim templum ad honorem cujusdam caci dei, scilicet Jovis, ex quadris lapidibus plumbo et ferro valde connexis, mirae pulchritudinis quondam constructum fuerat,*** » Chronicon Novalic., III, 17.

Aux Xe et XIe siècles ce mont porta le nom de ***mons Genevus*** (antiq. Ital. 1, 348), de ***mons Geminus*** (Chron. Noval.), et de ***mons Janus*** (Chart. Ulciensis eccl. c. XLV) ; aujourd'hui on donne le nom de mont Janus (2,514 km.) au dernier éperon de la chaîne du Gondran, séparant la vallée du Mont-Genèvre de celle de Cervières. La station établie sur le col était appelé ***Druantium*** (vases des ***Aquae Apollinates***), probablement parce qu'elle était située près des sources de la Durance, ***Druentia, Drucnlius, Druantias***,

Parvenue à Briançon la voie romaine se bifurquait. Il est utile de faire connaître tout d'abord, les stations cottiennes situées entre Augusta Taurinorum et Brigantio.

I : ***COLONIA IVLIA AVGVSTA TAVRINORVM***, Torino. ▸ **Turin.**

II : ***FINES*** $\overline{xxxx}$, (4e V A) à XXIII milles pour XVIII d'***Augusta*** (26,667 km); ***FINES***, (A) à XVIII milles (pag. 342, inexactement XVI à la page 357 ([2]) ; (P). même distance; (H). à VIII et plus exactement à X milles (14,815 km.), d'une station appelée ***ad Octavum*** à VIII milles (11,852 km.) de Taurini ; — les ***Fines quadragesimae Galliarum***, appelés ***FINES COTTII***, dans deux inscriptions (Corp. V, 7 213 et 8 950) se trouvaient exactement à II milles (2,963k m.) d'***Avigliana***, la station suivante ;

III : ***OCELVM***, (1er, 2e, 3e V A) à XX milles (29,630 km.) de ***Augusta***. ▸ **Avigliana.**

IV. : ***SEGVSIO***, (1er V A) à XXVII milles pour XX (29,630 km.), (2e et 3e V A), à XX de ***Ocelum*** ; (A) page 342 à XXXIII milles pour XXII (32,593km) de ***Fines***, et à la page 357 à XXIIII milles pour XXII; (P). à XXII milles de ***Fines***; *civitas* **SECVSSIO** (H), à XII et plus exactement à X milles (14,815 km.), d'un lieu appelé ***ad duodecimum*** situé à XII milles (17,778 km.) de ***Fines***. ▸ **Susa**, **Suse**.

(1) M. Movvat a établi d'après les textes épigraphiques que le nom de lieu ***Scingomagus*** devait avec raison se lire ***Excingomagus***: V. Bull. des antiq. de France, 1880, p. 173.

(2) L'Itinéraire d'Antonin mentionne deux voies par le Mont-Genèvre : 1e ***a Mediolano per Alpes Coltias, Arelate***; 2e ***a Mediolano per Alpes Cottias, Viennam***. La voie était la même jusqu'à ***Vapincum***, **Gap**, où avait lieu la bifurcation; dans ce parcours l'Itinéraire présente quelquefois deux versions pour les distances; c'est ce que j'indique, quand il y a lieu, par le n° de la page de l'édition Parthey et Pinder.

V : ***AD MARTIS***, (P). à XVII et plus exactement à XVI milles (23,704 km.) de ***Segusio***, (H). à XVI milles de cette localité. ‣ **Oulx**.

VI : ***COESAO***, (2e V A). à XXIII et plus exactement à XXIIII milles (35,556 km.) de Segusio; ***CAESAEO***, (3e V A) à XXIIII milles de cette localité ; ***GADAO***, (P). à VIII milles (11,852 km.) de ***Ad Martis***; ***GESDAO***, (H). à VIIII pour VIII milles de cette localité. ‣ **Césanne**.

VII : ***DRVANTIVM***, (1er V A). à XXIIII pour XXVIIII milles (42,963 km.) de ***Segusio*** ; (4e V A) à V milles (7,407 km.) de ***Caesaeo*** ; ***GRVENTIA***, (2e V A) sans doute pour ***Druentia***, même distance de cette localité; ***SVMMAE ALPES***, (3e V A) même distance de cette localité ; ***IN ALPE COTTIA***, (P). à V milles de ***Gadao***. ‣ Le village de **Mont-Genèvre** (***Summae Alpes et in Alpe Cottia*** devaient sans doute s'appliquer aussi à cette localité).

VIII : BRIGANTIVM, (1er V A) à XI pour VI milles de ***Druantium*** (8,889 km.); ***BRIGANTIO***, (2e, 3e, 4e V A) à VI milles de cette localité; (P) même distance de cette localité ; (A) p. 342 à XVIII pour XVIIII milles, p. 357 à XVIIII milles de ***Ad Martis***; ***mansio BYRIGANITVM***, (H p), ***mansio BYRIGANE (***H v), à X pour XI milles (16,296 km.) de Gesdao, ‣ **Briançon**.

La voie romaine avait ainsi de ***Augusta Taurinorum*** à ***Brigantio*** LXXV milles ou 111,112 km ([1]). Il n'y avait qu'une seule voie; M. E. Desjardins, emplaçant ***Fines*** à ***Avigliana*** et ***Ocelum*** à ***Drubiaglio***, a été obligé de supposer qu'il y avait deux voies, l'une par la rive gauche, l'autre par la rive droite de la Doire Ripaire. La situation des lieux proteste, ainsi que je l'ai constaté, contre cette supposition formellement démentie par César, par Strabon, par les inscriptions, par les Itinéraires et plus particulièrement par l'Anonyme de Ravenne qui contient ***Staurinis, Fines, Ocellio, Segatione***, etc .. (Cf. Mommsen, Corpus V, p. 811)

La rédaction défectueuse du 4e vase des Aquae Apollinares, que je viens d'expliquer en note, a porté M. E. Desjardins à supposer qu'une seconde voie se détachant vers Oulx aurait suivi la vallée de Bardonnèche (Bardonnecchia), franchi le col des Muandes, (2,500 m.) et abouti par la vallée de la Clarée au pied du Mont-Genèvre. Il suffit d'avoir vu ce col et de l'avoir traversé pour se rendre compte de l'impossibilité matérielle du passage de la voie, surtout sur le versant italien; l'explication de M. Mommsen est bien plus vraisemblable.

Dans ce parcours les vestiges de la voie sont apparents sur différents points en Cisalpine; sur le versant français je n'ai pu retrouver ses traces d'une façon suffisamment certaine que sur le col. Il est très probable que du col jusqu'à la fontaine élevée en l'honneur de mon grand-oncle Emmanuel Crétet, comte de Champmol, ministre de l'Intérieur sous Napoléon Ier, la voie devait emprunter l'ancien chemin dont se servent encore les montagnards. Je ne dois point passer sous silence deux mentions intéressantes du Hiérosolymitain : après avoir remonté la vallée de la Durance, le pèlerin arrive à ***Byrigantum***, et l'Itinéraire porte ***inde ascendis Matronam***, de là on gravit le Mont-Genèvre, et après la station ***d'Ad Martis*** il entre en Italie, ***inde incipit Italia***, de là commence l'Italie (le manuscrit de Vérone porte ***Matroniam***).

(1) Entre Turin et:Briançon, quelques observations sont indispensables sur la rédaction des vases des ***Aquae Apollinares***. Le 1er vase a omis la station de ***Caesaeo*** et porte ***Druantium*** à XXIIII milles de ***Segusio*** (qui est la distance de ***Caesaeo*** à ***Segusio***) et ***Briganlium*** à XI milles de ***Druantium*** (qui est la distance totale de ***Caesaeo*** à ***Brigantium***) ; la distance totale de Segusio à Brigantio est la même que sur les autres vases, mais les distances intermédiaires diffèrent. Le redressement est très facile en substituant ***Caesaeo*** à ***Druantium*** : on peut aussi procéder autrement. Le 4e vase est plus incorrect, on lit en effet : Augusta, — ***Ad fines quadragesimae Galiiarum*** XXIII, — ***Ad Marlis*** XVII, — ***in Alpe Coltia*** XXIII, — ***Tyrio*** XXIIII, — ***Druantio*** V, — ***Brigantione*** VI. La rectification proposée par M. Mommsen (Corp. V, p. 811) me parait la vraie, car il y a incontestablement eu erreur de la part du graveur : Augusta, — ***Ad fines quadragesimae Galliarum*** XVIII, — ***Segusio*** XXII, — ***Ad Marlis*** XVII, — ***Caesaeo*** (***Tyrio*** est sans doute une erreur du graveur) VII, — ***Druantium*** V, — ***Brigantio*** VI; les mots ***in Alpe Cotlia*** peuvent ou être joints à ***Druantium***, comme l'a fait M. Mommsen,ou laissés à leur place, mais sans indication de distance; dans ce dernier cas, on aurait voulu dire que c'était après la station d'Ad Marlis que l'on commençait à gravir ***l'Alpis Cottia***.

Parvenue à ***Brigantio***, la voie romaine se bifurquait et prenait trois directions différentes :

1) de ***Brigantio*** à ***Ernaginum*** (Saint Gabriel) en suivant la vallée de la Durance, avec embranchement de ***Vapincum*** (Gap) sur ***Dea*** (Die) et ***Valentia*** (Valence).
2) de ***Brigantio*** à ***Vienna*** (Vienne) par le col du Lautaret, la vallée de la Romanche, ***Cularo*** (Grenoble), et la plaine de la Côte-Saint-André.
3) de ***Brigantio*** à ***Lucus Augusti*** (Luc-en-Diois) par les montagnes et de là à Die et à Valence.

I — BRIGANTIO à ERNAGINUM

Cette voie a été décrite par Strabon sans doute peu de temps après son établissement sur un chemin antérieur.

« *La route qui conduit d'Ibérie (Espagne) en Italie a deux branches, l'une qui va droit aux Alpes, en traversant le pays des Voconces, c'est la plus courte, et l'autre qui longe la côte Massoliotique et Ligurique est plus longue, mais les cols qu'elle a à franchir pour entrer en Italie sont faciles, parce qu'en cet endroit les montagnes commencent à s'abaisser sensiblement..... Quant à la branche passant par les Voconces et par le pays de Cottius, elle ne fait qu'une avec l'autre de* ***Nemauson*** *(Nîmes) à* ***Ugemum*** *(Beaucaire) et à* ***Taruscon*** *(Tarascon); de là aux frontières des Voconces et au commencement de la montée des Alpes, en traversant le* ***Druentias*** *et* ***Caballion*** *(Cavaillon), elle mesure LXIII milles (93,334 km.); puis encore de ce point à l'autre frontière des Voconces, vers le pays de Cottius, au bourg d'****Ebrodunum*** *(Embrun) cent milles moins un (146,668 km.); enfin, il y en a encore autant pour aller par les bourgs de* ***Brigantium*** *et d'****Excingomagus*** *et par le col des Alpes à Ocelum où finit le pays de Cottius ... Cette route, excellente l'été, est toute fangeuse en hiver, surtout au printemps, il lui arrive même quelquefois d'être tout entière envahie et coupée par les eaux; sans doute on peut passer quelques-uns des fleuves qu'on rencontre à l'aide de bacs ou de ponts bâtis dans le passage des torrents ; or il n'est pas rare de voir jusqu'à l'entrée de l'été descendre de la chaîne des Alpes de ces torrents que produit la fonte des neiges* », IV, I, 3, 12.

La voie suivait, à une certaine hauteur, la rive droite de la Durance ; après Embrun elle se détournait pour gagner Gap, rejoignait ensuite la rive droite de la rivière jusqu'à N.-D. des Anges, d'où elle se dirigeait en droite ligne sur Apt, puis sur Cavaillon, où elle traversait la rivière, et par les Craus d'Orgon et de Capeau parvenait à Saint-Rémy et aboutissait à Ernaginum.

Les stations sont les suivantes :

I — BRIGANTIO, Briançon.

II — RAMA, (V A) et (A) à XVIII milles (20,667 km.) de ***Brigantio***; (P) à XVIIII pour XVIII milles; (mutatio), (H) à XVII pour XVIII milles de cette ville, ▸ **Rame**, détruit par la Durance ; les ruines du château se voient dans une île au milieu de la rivière.

III — EBVRODVNVM, (V A). à XVII milles (25,185 km.) de ***Rama*** ; — (A) pag. 342 à XVIII pour XVII milles, page 357 à XVII milles de ***Rama*** ; **EBVRVDVNVM**, (P) à même distance ; — *mansio* **HEBRIDVNVM**, (H p) **EBREDVNVM**, (H v), même distance, — ▸ **Embrun**.

IV. — **CATVRRIGOMAGVS**, (1er, 2e, 3e V A), **CATVRIGOMAGUS**, (4e V A), à XVII milles (25,185 km.); - le premier vase porte à tort XVIII milles, — de ***Eburodum***; — **CATVRRIGAE**, (A) pag. 312, à XVII milles, pag. 357, à XVI pour XVII milles ; — **CATORIGOMAGVS**, (P) à VII pour XVII milles; — *mansio* **CATORIGAE**, (H p); *mansio* **CATORICAE**, (H v), à XVI pour XVII milles, — ▸ **Chorge.**

V. — **ICTODVRVS**, (P) à VI milles (8,889 m.) de ***Caturigomagus***, — ▸ **Vieux-Manse**, commune de la Rochette**.**

VI. — VAPPINCVM, (1er, 3e V A)., **VAPPINQVM**, (2e V A.), **VAPINQVM**, (4e V A.); — **VAPINCVM**, (A) *mansio*, (H) à XII milles (17,778 m.) de ***Caturigomagus*** ; (P) à VI milles (8,889 m.) de ***Ictodurus***, — ▸ **Gap**.

VII. — ALABONS, (V A). (A). à XVIII milles (26,667 km.) de *Vapincum* ; — **ALARANS**, (P) faute de copiste pour ***Alabons***, à XVIII milles, — ▸ **le Monestier d'Allemont**.

VIII. — SEGVSTERO, (1er ,3e, 4° V A) (A) (P),- **SEQVSTERO**, (2° V A), à XVI milles (23,704 km.) d'***Alabons***, — ▸ **Sisteron**.

IX. — ALAVNIVM, (V A), (A) à XXIIII milles (35,556 km.) de ***Segustero***,- (P) à XIIII pour XXIIII milles, — **Aulun**, aujourd'hui ▸ **N.-D. des Anges**, près le Puy d'Aulun, commune de Lurs.

X. — CATVIACIA, (V A), (P) **CATVIACA**, (A) à XVI milles (23,704 km.) d'***Alaunium***, — ▸ **Céreste**, ancien quartier du bourg dit Catuce ou Catusse.

XI. — APTA IVLIA, (V A), (A), (P) à XII milles (17,778 km) de ***Catuiacia,*** — ▸ **Apt**;

XII.— FINES, (2e, 3e V A), (A), (P) à X milles (14,815 km) de ***Apta Julia***, — près ▸ **les Baumettes**.

XIII. — CABELLIO, (2e, 3e V A), à XII milles (17,778 km.) de *Fines*, — (4e V A) à XXII milles (32,593 km) de ***Apta Iulia***, — (1er V A) à XII pour XXII de cette ville ; — (A) à XII milles de ***Fines*** ; — **CABELLINE** (P) à XI pour XII milles de cette localité, — ▸ **Cavaillon** ;

XIV. — GLANVM, (2e, 4e V A), (A), — CLANVM, 1er, 3e (V A), (A), (P) à XII milles (17,778 km.) de ***Cabellio***, l'Itinéraire porte XVI au lieu de XII milles, — ▸ **Saint-Rémy**;

XV. — ERNAGINVM, (1er, 2e, 3e V A), (A), **ERNAGINA**, (P); — la Table, le 1er et le 3e vases portent de ***Glanum*** VIII milles (11,852 km.), distance exacte ; le 2e vase donne VII pour VIII milles ; l'Itinéraire contient XII milles, qu'il faut sans doute réduire à VIII, car il n'y avait qu'une seule route de ***Glanum*** à ***Ernaginum***. Quant au 4e vase, il mentionne la distance de Glanum à la traversée du Rhône, **TRAIECTVM RHODANI** et la porte à XII milles (17,778 km.), distance exacte ; il n'y avait probablement pas de pont entre Tarascon et Beaucaire, on devait traverser le fleuve au moyen d'un bac (Strabon, *loc. citat*.) — ▸ **Saint-Gabriel**, près Tarascon.

La voie romaine avait ainsi de *Brigantio* à *Ernaginum*, c'est-à-dire jusqu'à sa jonction avec la voie d'Agrippa CXCII milles ou 284,448 km. Strabon compte CXXXII milles de la traversée du Rhône à *Eburodunum*, d'après les Itinéraires cette distance est de CLXI; il compte XCVIIII milles de *Ebrodunum* à *Ocelum*, *Fines Coltii*, la distance des Itinéraires est de XCII milles.

La Table de Peutinger contient, entre *Vapincum* et *Segustero*, deux stations du nom d'*Alarante*, séparées entre elles par une distance de XII milles, On est d'accord pour considérer cette répétition comme une simple erreur du moine de Colmar.

Divers vestiges de la voie ont été signalés ; les plus considérables sont au Vieux Manse , près le Monestier d'Allemont, aux environs de N.-D. des Anges, aux Baumettes, près Saint-Rémy, etc. ; on trouve aussi les noms caractéristiques de chemin ancien, chemin des Romains, chemin qui mène à Rome, *camin Roumieu*, *camin Arlatan*.

II. — BRIGANTIO à VALENTIA, par VAPINCUM.

Cette voie, après avoir quitté *Vapincum*, suivait la même direction que la route actuelle pour entrer dans la vallée du Buech de Veynes ; elle pénétrait ensuite dans celle du Buech de Durbon, gravissait le col de Cabre (1180m.), arrivait dans la vallée de la Drôme, *Druna*, où elle tenait la rive droite de la rivière, souvent à mi-coteau; après Crest, elle se dirigeait presque en droite ligne sur Valence, par Eurre, Upie, et aboutissait à la voie d'Agrippa tout près de Valence.

Dès l'antiquité la plus reculée, il y existait un chemin dans la vallée de la Drôme, conduisant au col de Mont-Genèvre. César le suivit lors de sa première campagne en Gaule. Dans la suite la voie devint très fréquentée, et de préférence à la voie de *Brigantio* à *Vienna* par *Cularo*. Les stations sont les suivantes :

VI. — VAPINCVM, — ‣ **Gap**.

VII. — FINES, (H) *mutalio* à XI et plutôt à X milles (14,815 km.) de **Vapincum**, — vers la ‣ **Roche-des-Arnauds**.

VIII. — DAVIANVM, (H) *mutatio* à XII et plutôt à VII milles (10,360 km) de *Fines*, — ‣ **Veynes**.

IX. — MONS SELEVCVS, (A) à XXIII et plutôt à XXIIII milles (35,556 m.) de ***Vapincum***, *mutatio* (H), à VIII et plutôt à VII milles (10,360 m.)de ***Davianum***,— ‣ **La Bâtie-Mont-Saléon**.

X. — CAMBONVM, *mutatio* (H) à VIII milles (11,852m.) de *Mons Seleucus*, — ‣ **Villars-la-Baume**; "*Inde ascenditur Gavra mons"*, (H) ; de là on gravit le mont Gavra, col de Cabre.

XI. — VOLAGATAE (H p) **VOLOCATES** (H v), *mutatio* à VIII et plutôt à VIIII milles (13,333 km) de ***Cambonum***, - près ‣ **les Bouligons**.

XII. — LUCUS, (A) à XXVI milles (38,519 m.) de Mons Seleucus, — *mansio* (H), à VIIII milles (13,333 km) de ***Volocates***, — ‣ **Luc-en-Diois**.

XIII. — DEA VOCONTIORVM, (A), (P), *civitas* (H) à XII milles (17,778 km) de ***Lucus***, la Table et l'Itinéraire portent **Dea Bocontiorum**, — ‣ **Die**.

XIV. — DARENTIACA, *mutatio* (H), à XVI milles (23,704 km) de ***Dea***, — ‣ **Saillans**, dont une place où se trouve un milliaire s'appelle la Davaise.

XV. — AVGVSTA, (A), à XXIII milles (34,074 km); **AVGVSTVM**, (P) à XIII pour XXIII milles de ***Dea***, *mansio* (H) à XII et plutôt à VII milles (10,360 km) de ***Darentiaca***, — **Aoust-en-Diois**.

XVI. — CEREBELLIACA, *mututio* (H), à X milles (14,815 km.) d'***Augusta***, — ‣ **Upie**.

XVII. — VALENTIA, (A) (P), à XXII milles (32,593 km) d'***Augusta***, *civitas* (H), à XII milles (17,778 km) de ***Cerebelliaca***, — ‣ **Valence**.

Il y avait ainsi de ***Vapincum*** **à** ***Valentia*** CVII milles, c'est-à-dire 151,755 km.

Dans la vallée de la Drôme des vestiges de cette voie ont été depuis longtemps signalés à la Bâtie-Montsaléon, près de Die, et entre Saillans et Aouste.

III. — BRIGANTIO à VIENNA.

Cette voie remontait la rive gauche de la Guisanne, franchissait le col du Lautaret (2057 m.), traversait l'Oisans en suivant à une certaine hauteur la rive gauche de la Romanche. Là le torrent impétueux coule au fond d'une gorge profonde entre deux bancs de rochers escarpés, de colossale hauteur, qui s'évasent de distance en distance ou s'écartent pour lui livrer passage ; aussi la voie a-t-elle été bien souvent taillée dans le roc. Elle traversait la Romanche vers l'ancien pont des Portes, à Gavet, se rendait à Vizille et de là à Grenoble par le chemin ferré ou le ferrat (par Saint-Jacques d'Échirolle), entrait à Grenoble par la porte dite Jovia, ancienne porte Traine, franchissait l'Isère, se dirigeait sur Moirans, de là, par Rives et la plaine de la Côte-Saint-André, sur Tourdan et arrivait à Vienne par la gorge de Saint-Marcel. Les stations sont :

I. — BRIGANTIO, Briançon.

II. — STABATIO, (P) à VIII et plus exactement à VIIII milles (13,333 km) de ***Brigantio***, — ‣ **le Monestier-de-Briançon**.

III.- DVROTINCVM, (P) à VII et plus exactement à XII milles (17,778 km) de ***Stabatio***, — ‣ **les Vernois**, près le Villard-d'Arêne.

IV. — MELLOSEDVM, (P) à X et plus exactement XII milles (17,778 km) de ***Durotincum***, — ‣ **le Mont-de-Lans**.

V. — CATORISSIVM, (P) à V et plus exactement à X milles (14,815 m.) de ***Mellosedum***, — ‣ **le Bourg d'Oisans**, au quartier de Saint-Antoine.

VI. — FINES, station indiquée dans l'Anonyme de Ravenne, — ‣ **Vizille**, qui est à 32 km du Bourg-d'Oisans.

VII. — CVLARO, (P), à XII et plus exactement à XXXII milles (47,408 km) de ***Catorissium***, — ‣ **Grenoble**.

VIII. — MORGINNVM, (P), à XIIII milles (20,741 km) de ***Cularo***, — ‣ **Moirans sur la Morge**.

IX. — TVREDONNVM, (P), à XIIII et plus exactement à XXXIIII milles (50,371 km) de ***Morginnum***, — ‣ **Tourdan**.

X. — VIGENNA, (P), à XV milles (22,222 km) de ***Turedonnum***, — ‣ **Vienne** ; à ***Vigenna*** est accolée la maisonnette formée de deux pavillons accouplés qui, sur la Table, n'accompagnent que les villes chefs-lieux de cités.

Cette voie avait ainsi, de ***Brigantio*** à ***Cularo***, LXXV milles, ou 111,112 km, et de ***Cularo*** à ***Vienna***, LXIII milles, ou 93,331 km. Le tracé et la direction de la voie dans l'Oisans a été, de ma part, l'objet d'explorations minutieuses, et j'ai pu, dans tout ce parcours, retrouver l'assiette de la chaussée. Celle voie est connue dans ce pays sous les noms de *voie Sarrazine, chemin de Saint-Michel, chemin ancien des Romains, chemin ferré, chemin de Rochetaillée*, *ancien chemin vieux d'avant le déluge* (rupture du lac de Saint-Laurent). Les plus importants vestiges sont les portes des Romains, les rainures artificielles sur le roc, Piochetaillée, etc. Dans la plaine de la Côte on a retrouvé certaines parties de la chaussée de la voie entre Brézins et Saint Étienne-de-Saint-Geoirs, près Beaufort, Eyzin-Pinet, etc…. Entre Grenoble et
Briançon l'ancienne voie a servi de communication jusqu'à notre siècle, sauf quelques modifications, et portait le nom de *petite route de Briançon*.

IV. — BRIGANTIO A LUCUS AUGUSTI.

La Table de Peutinger indique une voie intermédiaire entre celles de la vallée de la Durance et de la vallée de la Romanche, qui se rendait en ligne droite à ***Lucus Augusti***, Luc-en-Diois, et aboutissait à ***Valentia***. Dans cet intervalle se dresse l'immense et imposant massif du Pelvoux, qui présente les sommets les plus élevés de la France, après ceux du Mont-Blanc. Comment cette voie a-t-elle pu contourner et franchir ce massif ? Par quels cols a-t elle pu passer ? J'ai exploré deux années de suite cette grandiose région pour trouver une solution possible, et j'avoue que je n'ai pu arriver à un résultat bien satisfaisant. D'après le tracé de la Table, la bifurcation aurait eu lieu entre ***Brigantio*** et ***Stabatio***, plus près de cette dernière station,probablement vers le village de Villeneuve, près la Salle Voici alors le tracé qui paraîtrait le moins invraisemblable : de Villeneuve la voie aurait franchi le col de l'Échauda (2 350 m), |traversé la vallée de Vallouise, gravi le Puy-Saint-Vincent, le col de l'Alp-Martin (env. 2 400 m), puis le Pas-de-la-Cavale, dit aussi de l'Alp-Marlin (2 800 m environ), et, parvenue ainsi dans la vallée du Drac-de-Champoléon,elle aurait traversé le Drac-d'Orcières, suivi la rive gauche du torrent jusque en face le Corps, gagné le Trièves, passé les cols de la Croix-Haute (1 100 m. environ), de Lus (1 600 m environ),

de Boule, pour parvenir à *Lucus* par la vallée de Miscon, Cette voie ainsi emplacée ne pouvait, dans la haute montagne, être viable que pour les piétons et les mulets, et pendant la belle saison ; et le Pas-de-la-Cavale, avec ses neiges éternelles, n'est guère praticable que deux mois à peine. La vue des lieux m'a beaucoup fait douter de cette direction de la voie, entre ***Brigantio*** et la vallée du Drac. En admettant l'existence d'une voie de ***Brigantio*** à ***Lucus***, par les montagnes, il faut forcément admettre que cette voie devait passer par la vallée supérieure du Drac. En outre, les Romains ont dû procéder, comme ils l'ont fait partout, éviter les traversées des grandes rivières et se maintenir sur la même rive, quand cela était possible (par ex. voies le long de la Durance, de la Romanche, de l'Isère, etc ...). L'impétuosité du Drac, ses crues subites, devaient leur en faire une obligation.

Mes recherches, mes investigations me permettent de proposer un autre tracé. Cette voie se serait détachée de la grande voie, non pas au nord mais au sud de ***Brigantio***, non loin de ***Rama*** ; elle aurait remonté la vallée de la Biaisse (Fressinières et Dormilhouse), franchi le col de Prelles ou d'Orcières (2 400 m env.), et abordé la rive gauche du Drac-d'Orcières; de là à ***Lucus***, le tracé est celui que j'ai indiqué plus haut. La voie était très facile à établir dans le parcours jusqu'au Drac ; le col de Prelles est un col de prairies très accessible, très fréquenté et le seul, encore aujourd'hui, entre le Champsaur et le Briançonnais. Des antiquités préromaines et romaines, trouvées sur les deux versants du col, indiquent l'existence de relations, dès une époque très reculée. Sans vouloir revenir sur la question si controversée du passage d'Annibal dans les Alpes, il est cependant un point que je dois signaler. On sait, par quelques historiens anciens, que le général carthaginois, après avoir terminé les différends des Allobroges, longea l'extrême frontière des Voconces, guidé par des Taurini, et parvint, dans la vallée de la Durance, par les défilés du pays des ***Tricorii*** (*per saltus Tricorios*), c'est-à-dire par la vallée du Drac. Comment passa-t-il de cette vallée dans celle de la Durance ?

Appien rapporte qu'Annibal a frayé une voie nouvelle dans les Alpes, et que cette voie, qui est aujourd'hui fréquentée, porte le nom de Pas d'Annibal (Annib.,4) ; Appien était contemporain d'Hadrien. Je serais très disposé à considérer la voie que j'ai décrite comme étant celle frayée par le héros carthaginois ; c'est par la vallée du Drac et le col de Prelles qu'il serait parvenu sur les bords de la Durance. Celte opinion me paraît plus conforme aux textes anciens, si l'on admet, ce qui me parait très vraisemblable, que les Tricorii habitaient la vallée du Drac. En visitant les lieux, comme je l'ai fait, avec les textes anciens, les passages si discutés s'expliquent très naturellement, sans avoir besoin de les torturer, les pas difficiles, les attaques des montagnards, etc.…Les éléphants ont pu franchir le col de Prelles aussi facilement que celui du Mont-Genèvre. Inutile de dire que la légende d'Annibal existe dans cette région comme dans toutes nos vallées alpines.

La Table de Peutinger mentionne de ***Brigantio*** à ***Lucus*** deux stations du nom de ***Geminas***. Il ne faut pas en conclure qu'il existait deux stations de ce nom, car comme cette répétition figure immédiatement au-dessus de la répétition fautive d'***Alarante***, on doit admettre la même conclusion, c'est-à-dire une simple erreur du moine de Colmar. M. E Desjardins a supposé que cette double répétition pourrait se rapporter à une route non tracée sur la Table, qui aurait mis en communication ***Geminas*** et ***Alarante***, mais en fait rien n'est moins vraisemblable. Les cuivres anciens de la Table donnaient, par erreur, à la première ***Geminas*** le nom de ***Gerainas***, que l'on pouvait, non sans quelque raison, emplacer à Ville-Vallouise ; car la Vallouise est, dans le cartulaire d'Oulx, appelée ***Vallis Gerentonica***, Mais cette erreur reconnue, l'explication tombe d'elle-même. La voie de ***Brigantio*** à ***Lucus*** n'aurait ainsi eu qu'une station : ***Geminae***, située, d'après la Table, à XIIII milles de ***Brigantio*** et à XVIII milles de ***Lucus***, distance très insuffisante, car, à vol d'oiseau, il y a bien plus de 32 milles (47,428km) entre ces deux villes. L'emplacement de cette station est assez indécis. Je suis amené, par mes excursions, à proposer le ***Forest-Saint-Jullien*** (canton de Saint-Bonnet), dans la vallée supérieure du Drac, sur la rive gauche du torrent, et où de nombreuses antiquités romaines de toute nature ont été recueillies, notamment une inscription à Mars, c'est la seule localité dans cette partie de la vallée où l'on rencontre, en aussi grand nombre, les vestiges romains. Les distances doivent, par suite, être rectifiées ainsi très approximativement : ***Geminae***, à LIIII milles de ***Brigantio*** (80 km). et à LXVIII milles de ***Lucus*** (100,742 km).

Tel est le réseau des voies qui, de ***Brigantio***, se dirigeaient vers le Rhône et aboutissaient à ***Ernaginum***, à ***Valentia*** et à ***Vienna***.

II. — ALPES GRAIES. — Le col du Petit-Saint-Bernard.

Ce col ouvert à 2,180 mètres d'altitude, a été fréquenté dès une haute antiquité, ainsi que l'attestent les découvertes archéologiques faites dans le val d'Aoste et dans la Tarantaise. Toutefois, les objets jusqu'à ce jour recueillis dans ces découvertes paraissent moins anciens que ceux trouvés dans la vallée de la Durance; il en résulterait que le col du Petit-Saint-Bernard n'a été suivi que postérieurement à celui du Mont-Genèvre, et cette conclusion est corroborée par la situation et l'altitude réciproque des deux cols. D'après une légende grecque, que j'ai indiquée plus haut, Hercule, revenant d'Espagne avec les boeufs de Geryon, et se rendant en Italie, aurait créé le chemin du col du Petit-Saint-Bernard; les légendes plus anciennes prétendaient avec plus de raison qu'Hercule avait traversé les Alpes-Maritimes, le long de la mer (Cf. Mommsen *Corpus* V, p. 765). Voici néanmoins un passage de Diodore (IV, 19) : « *Héraclès traversant la région montagneuse des Alpes, remplaça les âpres chemins et les mauvais pas de cette contrée par une route assez bonne pour que des armées avec leurs bêtes de somme et leurs bagages puissent y passer. Les barbares habitants avaient coutume de harceler les armées qui les traversaient et de leur tuer du monde et de les piller dans les endroits difficiles. Le héros les ayant tous domptés et ayant fait mourir les auteurs de ces violations de toutes les lois, rendit parfaitement sûres pour l'avenir les routes de ce pays. ».* Quoi qu'il en soit, il existait au temps de Polybe, comme on l'a vu plus haut, une route par ce col, route accessible aux armées. C est par ***l'Alpis Graia*** que César effectua, en 49 avant notre ère, son dernier passage en Italie avant la guerre civile ([1]). Quelques années, plus fard, en 711 de Rome (43 av. J.-C.), Brutus se rendit par là d'***Époredia***, Ivrea, à ***Cularo***, Grenoble (Cicer. *ad fam*. 10, 23 ; 11, 23). La route de ***l'Alpis Graia*** n'était pas sûre ; les populations montagnardes, notamment les Centrons et surtout les Salasses, défendaient souvent les passages. « *Le territoire des Salassi se compose, pour la majeure partie, d'une vallée profonde, enfermée entre deux montagnes (val d'Aoste) ; mais quelques-unes de leurs possessions atteignent, en s'élevant, la crête même des Alpes... Jusque dans ces derniers temps les Salasses ont vécu avec les Romains dans une alternative continuelle d'hostilités et de trèves ([2]), conservant néanmoins une certaine puissance et continuant à faire, par leurs brigandages, beaucoup de mal à ceux qui, pour franchir les Alpes, avaient à passer sur leurs terres. Ainsi, quand Decimus Brutus s'enfuit de Mutine, il dut leur payer, pour lui et ses gens, une drachme par tête ; et quand Messala prit ses quartiers d'hiver dans leur voisinage, il ne put obtenir d'eux, qu'à prix d'or, le bois dont il avait besoin, tant le bois à brûler que le bois d'orme pour faire les hampes des javelots et les armes à exercer le soldat. Ils osèrent même, un jour, enlever la caisse de César Auguste, et plus d'une fois, ayant l'air de travailler, soit à réparer leurs routes, soit à jeter des ponts sur les torrents, il leur arriva de faire rouler d'énormes quartiers de rocher sur les troupes en marche. Enfin, César-Auguste réussit à les réduire complètement ;il les fit transporter en masse à Eporedia et donna ordre qu'on les vendît, comme esclaves, sur le marché de cette ville, colonie romaine fondée naguère justement pour servir de boulevard contre les incursions des Salasses, mais qui avait eu grand peine à se maintenir, tant que la nation n'avait pas été anéantie. Il y avait, en tout, 36 000 captifs, et dans le nombre 8 000 guerriers valides. Terentius Varron, le général qui les avait vaincus les vendit tous à l'encan ; puis César Auguste ayant fait partir pour ces pays 3 000 romains, y fonda la ville d'Augusta, sur l'emplacement même du camp de Varron. Aujourd'hui, toute la contrée environnante, jusqu'aux cols les plus élevés des Alpes, se trouve absolument pacifiée, »* Strabon, IV, VI, 7.

(**1**) Alpibus *aereis ubi Graio nomine vulsae Descendunt rupes, nec se patiantur adiri, Est locus Herculeis aris sacer… Haec ubi calcavit Caesar juga....* Pelrone, *Satyric*.
(**2**) Il s'agit de la possession et de l'exploitation de mines d'or dans ce passage de Strabon que j'ai omis. En ce qui concerne les luttes des Ceutrons avec les Romains, Cf. Mommsen, *Corpus*, v, p. 756.

Le nom des ***Salassi*** figure sur le monument de la Turbie. C'est postérieurement à leur défaite que fut établie la voie des Alpes Graies, c'est-à-dire postérieurement à l'an 729 (25 av. J.-C.). Les *Centrones* et les ***Medulli*** étaient déjà soumis, et ils sont également mentionnés sur le monument de la Turbie. Le *Corpus* (V, 7817) reproduisant cette célèbre inscription, rapportée par Pline, donne le nom ***Acitavones*** au lieu de ***Ceutrones***, qui est la véritable leçon des manuscrits. Les Romains, se trouvant en libre possession des passages, se hâtèrent d'établir cette grande voie de communication. « *On peut, quand on vient d'Italie et qu'on veut franchir les Alpes, prendre la route qui suit ladite vallée (des Salasses) ; une fois au bout de la vallée, on voit la route qui se bifurque, l'une des branches se dirige sur le mont Penninus, mais devient impraticable aux chars vers le point culminant du passage ; quant à l'autre branche, qui est plus au couchant, elle traverse le pays des Ceutrons... Des différents chemins qui, par la montagne, font communiquer l'Italie avec la Gaule transalpine et septentrionale, c'est celui du pays des Salasses qui mène à Lugdunum (Lyon). Ce chemin, avons-nous dit, a deux branches : l'une qui peut être parcourue en char, mais qui est de beaucoup la plus longue, c'est celle qui traverse le territoire des Ceutrons ; l'autre qui franchit le mont Penninus et raccourcit ainsi la distance, mais qui n'offre partout qu'un sentier étroit et à pic, »* Strabon, IV; VI, 7 et 11. La voie la plus courte d'Aoste à Lyon, était incontestablement celle du Petit-Saint-Bernard, quoi qu'en dise le géographe d'Amasie.

L'établissement de la voie de *1'Alpis Graia* dut nécessiter, sur les deux versants du col, des travaux d'art importants et considérables. Cette traversée était vraisemblablement plus difficile que celle de *l'Alpis Cottia*. Il fallait beaucoup plus compter avec les avalanches, avec les débordements des torrents après les orages (qui se précipitent comme *un sac d'eau*, entraînant pierres, terres, etc....) L'entretien de cette portion de la voie fut, sans doute, fréquent et onéreux. Les monuments épigraphiques nous fournissent, sur ce point, d'intéressants renseignements. D'après une inscription datée de l'an 751 (3 av. J.-C.), la voie paraît avoir été emportée aux environs de Villeneuve, dans le val d'Aoste ; ce texte, en effet, porte : **IMP.CAESARE. AVGVSTO.XIII COS.DESIG ll C.AVILLIVS C.F.C.AIMVS PATAVINVS ll PRIVATVM**, (*Corpus*, V, 6899). Cette inscription se voit, en venant d'Aoste, sur le pont antique du torrent de Cogne, affluent de droite de la Doire, au village de Pondel. Au cours du II^{e} siècle de notre ère, les torrents emportèrent et détruisirent sur un assez grand parcours, dans la Tarantaise, la chaussée de la voie et les travaux d'art; des temples et des bains furent même renversés. Ces importants dégâts furent réparés en 916 de Rome (163 apr. J.-C.), par l'empereur Lucius Verus, ainsi que le constate une inscription de *Bourg-Saint-Maurice,* ainsi conçue : « *L'empereur César Lucius Aurelius Verus Auguste, revêtu de la puissance tribunice pour la troisième fois, consul deux fois, a rétabli, à ses frais, sur les confins des Ceutrons, les parties de la route emportées par la violence des torrents, en a détourné, en les rejetant dans leur lit naturel et en leur opposant des digues en beaucoup d'endroits, les cours d'eau dont les débordements l'envahissaient ; a aussi relevé, à ses frais, les ponts, les temples et les bains.* »

Voici, d'ailleurs, le texte : **IMP.CAES LV*cius* AVRELIVS. VERVS AV*g* | TRIB.POTEST.III COS II | *v*IAS PER FINES CEVTRO | *n*VM VI.TORRENTIVM | *ev*ERSAS.EXCLVSIS | *flu*MINIBVS ET IN NA*tu* | *ral*EM ALVEVM REDV*ctis* | moLIBVS. PLVR*imis locis* 1 *opp*OSITIS ITEM *pontes* ? | *tem*PLA ET BALINE*as* *p.*SVA RESTIT*uit*** (Allmer, *Rev. Epigr*., n° 8, p. 123).

La voie de ***l'Alpis Graia*** sortait **d*'Augusta Praetoria***, par la porte d'Occident, et suivait la rive droite de la Doire; elle arrivait par des rampes au col, ***in Alpe Graia***, où existait une station, sans doute une maison hospitalière, que l'on pourrait comparer à nos hospices nationaux situés sur plusieurs cols des Alpes. La station se trouvait au point culminant du col (2186 m. d'alt.) ; et les ruines des constructions sont encore très apparentes. D'après la tradition les ruines d'un grand édifice rectangulaire auraient appartenu à un temple de Jupiter. On a trouvé à différentes reprises, dans ces ruines des monnaies, des armes, etc. On voit encore au sommet du col une colonne monolithe extraite de la roche ophite qui forme l'aiguille située à gauche du col; elle parait avoir été autrefois pourvue d'un chapiteau et d'une base (haut. 4m55, diamètre au haut 59cm, au milieu 68cm, à la base 66cm ; a-t-elle fait partie du pronaos du temple, ou bien était elle surmontée d'une statue à Jupiter? Je serais très disposé à admettre cette dernière opinion. Le sommet du Petit comme celui du Grand-Saint-Bernard, devait être consacré à Jupiter.

D'après une très ancienne tradition, au sommet de cette colonne se trouvait une pierre précieuse appelée l'*oeil du dieu Penn* ; Riccard d'Aoste compagnon et biographe de Saint-Bernard de Menthon (fin du X^{e} siècle) signale cette particularité, *columna carbunculi statuae Jovis*. Les noms ***Alpis Graia*** ont été au moyen âge remplacés par ceux de *columna Jovis*, et de *mons Jovis* (en français Mont-Jouvet, pour distinguer le Petit-Saint-Bernard du Grand-Saint-Bernard, appelé *Mont-Joux*). La station romaine dut vraisemblablement cesser d'être entretenue après la domination romaine, et finit par tomber en ruine. Vers la fin du x^{e} siècle, Saint-Bernard la releva en créant un hôpital régulier, *domus sancti Bernhardi montis Jovis, — domus montis columnae Jovis*, *— hospitale columnae Jovis*, *— hospitale montis Jovis, prioratus columnae Jovis* (XI^{e} à XV^{e} siècle) ([1]). L'hôpital actuel est à 143 mètres au dessous de la station romaine (versant français). Sur la plateforme qui domine le passage on voit encore un cercle régulier (73 m. de diam.) formé de 54 grandes pierres nommées muettes, et pour la plupart aujourd'hui renversées; ce cercle, coupé par le chemin actuel, est appelé le cercle, le conseil, le concert, ou le camp d'Annibal.

En quittant la station de YAlpis Graia, la voie romaine longeait le bord nord-ouest du plateau, passait à l'Est, en dessous de l'hospice actuel, suivait le torrent le Reclus, et après plusieurs lacets dans la forêt de Saix, parvenait à Bourg-Saint-Maurice; de là elle tenait à une certaine hauteur la rive droite de l'Isère, traversait l'Arly vers Conflans, continuait à suivre, le long de la montagne, la rive droite de l'Isère, qu'elle quittait vers Montmélian pour se rendre au quartier de Lémenc, à Chambéry, d'où elle pénétrait dans la vallée de l'Hyère, traversait le passage des Échelles, entrait dans la vallée du Tier, franchissait le Guiers entre Belmont et Romagnieu, gagnait Aoste, puis par la vallée de la Bourbre, Bourgoin, et se dirigeait sur Vienne par la vallée de la Véga, affluent de la Gère.

Les stations de cette voie sont :

I. — AVGVSTA PRAETORIA, (A) et (P), Aost.

II. — AREBRIGIVM, (A) et (P) à XXV milles (37,237 km.) de ***Augusta***, — Derby ;

III. — ARIOLICVM, (P) à XVI pour VI milles (8,839 km) de ***Arebrigium***, — la Tuile ;

IV.— IN ALPE GRAIA, (P) à VI milles (8,889 km.) d'***Ariolicum***, — col du Petit Saint-Bernard ;

V. — BERGINTRVM, (A) à XXIIII milles (35,556 km) d'***Arebrigium***, P. à XII milles (17,778 km) de ***In Alpe Graia***, — Bourg-Saint-Maurice (à signaler quartier de la *Borgeat* près du torrent de ce nom) ;

VI. — AXIMA, (P) à VIIII milles (13,333 km.) de ***Bergintrum***, — Aime;

VII. — DARANTASIA, (A) à XVIIII milles (28,148 km) de ***Bergintrum***, (P). à X milles (14,815 km.) de Axima, — Moutiers en Tarantaise;

VIII.— OBILINNVM, (A) à XIII milles (19,259 km) de ***Darantasia***, **OBILONNA**, (P) à XIII milles de cette ville, — Arbine, hameau de la Bathie (jadis Ablène ou Abline) ;

IX. — AD PVBLICANOS, (A) à III et plus exactement à VI milles (8,889 km) de ***Obilinnum***, (P) à XXX milles par erreur du copiste, — cette station me parait être la localité *Turno*, mentionnée par une inscription, — Tournon ;

X. — MANTALA, (A) et (P) à XVI milles (23,704 km.) de ***Ad Publicanos***, — Bourg-Évescal , commune de Saint-Jean la-Porte ;

XI. — LEMINCVM, (A) et (P) à XVI milles (23,704 km.) de ***Mantala***, — Chambéry, au quartier de Lémenc ;

XII. — LABISCO, (A) **LAVISCO**, (P) à XIII milles (20,741km.) de ***Lemincum***, —les Échelles, appelées autrefois *Laoastro*, *Lavascro*, ou *Labastro*, d'après le cartulaire de Saint-Hugues ;

XIII. — AVGVSTVM, (A) et (P). à XIIII milles (20,741 km.) de ***Lavisco***, — Aost ;

XIV. — BERGVSIA, (A) **BERGVSIVM**, (P) à XVI milles (23,704 km.) d'***Angustum***, — Bourgoin ;

XV. — VIENNA, (A) à XX milles (29,630 km.), **VIGENNA**, (P) à XXI milles pour XX de ***Bergusium***, — Vienne.

La voie avait ainsi ***d'Augusta Praetoria*** à ***Vienna*** CLXXXIII milles, c'est à dire 271,114 km ; ses vestiges sont encore apparents sur divers points, notamment dans le val d'Aoste, dans la Tarantaise entre le col et Aime, à Cevins, près Saint-Pierre-d'Albigny, près de Chambéry, au passage des Échelles, entre Romagnieu et Aoste, et entre Bourgoin et Vienne Vienne, surtout à Pont-Evêque : les assises du pont sur lequel elle traversait le Guier sont également visibles.

(1) L. Vaccaronc *le vie delle Alpi Cozie, Graie e pennine*, p. 27 ; Borrel, *Sépult. de la Tarentaise*, p. 53 et suiv.

Les villages de Diémoz (au moyen âge, *ad duodecimum*), d'Oytier et de Septème, exactement situés à 12, à 8 et à 7 milles de Vienne, indiquent très exactement le tracé de la voie (Allmer, I, p. 178).

Deux embranchements se détachaient de la voie de l'Alpis Graia pour se rendre à Genève, l'un après la traversée de l'Arly, l'autre à Augustum.

1. — *Voie de* **Darantasia** à **Genava**. — Il est probable que la bifurcation avait lieu après la traversée de l'Arly, peu avant la station de *Ad Publicanos* ou *Turno* : la voie de Genava, franchissait le col de Tamié (908 m. d'alt.), parvenait à Annecy par la rive gauche du lac, puis ensuite traversant le Fier, se rendait, par Groisy, Arbusigny, Etrembières et Annemasse à Genève. C'est **l'Itinéraire d'Antonin** qui signale cette voie qui aboutissait à Argentoractum avec les stations suivantes :

I. — DARANTASIA, Moutiers en Tarantaise;
II. — CASVARIA à XXIII milles (35,556 km.) de ***Darantasia***, Mercury-Gemilly, au pied du col de Tamié;
III. — BAVTAE à XVIII milles (26,667 km.) de ***Casuaria***, les Fins d'Annecy (peut-être le véritable nom ancien était-il ***Bovillae***);
IV. — GENAVA, à XXV milles (37,237 km.) de ***Bautae***, Genève sur la rive gauche, « la dernière ville des Allobroges, touche aux frontières des Helvètes, avec lesquels elle communique au moyen d'un pont » (Caesar, *de bell. gallic*. I, VI).

Les vestiges de cette voie sont encore apparents près de Mercury, à la traversée du Fier, à Groisy, à Arbusigny, à Étrembières et près de Genève. Cet embranchement avait depuis Darantasia jusqu'à Genava LXVII milles ou 99,260 km.

2. — Voie d'**Augustum** à **Genava**. — De la station d'*Augustum* la voie se dirigeait sur Yenne, remontait la rive gauche du Rhône jusque vers Seyssel, passait par Droisy, Chilly, Marlioz, Viry et Plainpalais pour aboutir à Genève. Il résulte du passage précité de César que Genève était en communication avec la province Narbonnaise : on pourrait en conclure qu'un chemin existait antérieurement à l'établissement de la voie romaine. Cet embranchement est mentionné par la **Table de Peutinger** avec deux stations ([1]) :

I. — AVGVSTVM, Aost;
II. — ETANNA, à XII milles (17,778 km.) d'***Augustum***, Etain, hameau de Yenne ;
III.— CONDATE, à XXI milles (31,311 km.) d'***Etanna***, le confluent du Fier et du Rhône, Vence, commune de Seyssel (Savoie) ;
IV. — GENNAVA, à XXX milles (44,445 km.) de ***Condate***, Genève.

Cet embranchement avait LXIII milles ou 93,334 km. Des vestiges sont encore visibles à Yenne, à Lucey et à Marlioz.

Tel est le réseau des voies romaines que les itinéraires font connaître dans notre région, et dont la création me parait être l'oeuvre d'Auguste ([2]). Il est probable que les Romains ne firent, presque partout, que rectifier et améliorer des chemins déjà existants ([3]).

D'autres voies secondaires, non signalées par les Itinéraires, complétaient cet important réseau. Elles ont laissé ça et là des vestiges plus ou moins apparents de leur passage, et quelques-unes étaient même pourvues de milliaires. Les Romains ont beaucoup fait pour la voirie : les communications étaient nombreuses et faciles dans l'intérêt d'une bonne administration. Ces voies secondaires présentent un intérêt assez considérable pour être l'objet d'une étude spéciale. Je me bornerai à fournir les principaux éléments de cette étude ([4]).

(**1**) Voie de Vienne à Genève.
(**2**) Les stations dites Augustum, *Augusta* doivent leur création à Auguste. L'embranchement de Tournon à Genève est sans doute de la même date, il était connu et fréquenté du temps de Vitellius (Tacit., *Hist*., II, c. 66).
(**3**) On peut s'en rendre compte par l'étude des faits militaires antérieurs.
(**4**) Elles ont été en parties signalées par Macé, Ducis. Allmer, Ferrand, Vallentin, etc.

Vienne, admirablement située sur les deux rives du Rhône, était au carrefour de six voies : deux se dirigeant vers les Alpes (Graies et Cottiennes), deux sur Lyon (par la rive droite et la rive gauche du fleuve), une sur Arles ; la sixième, qui n'est pas, comme les autres, signalée par les Itinéraires, se rendait, par la rive droite du Rhône, à ***Alba Helviorum*** (Aps, Ardèche) et de là à ***Nemausus***, Nîmes : les bornes restées sur son parcours permettent de la suivre à la trace ([1]).

La rive française du lac Léman était longée par une voie qui mettait Genève en relation avec la voie de ***l'Alpis Pennina*** : les milliaires dont elle était pourvue ont fait connaître son existence. Il est probable que cette voie secondaire se détachait à Annemasse de la voie de l'Alpis Graia ([2]).

Une inscription de Vaison, ***Vasio Vocontiorum***) mentionne une voie publique,**VEAM PVB**licam, qui est peut être celle qui reliait cette ville à la voie d'Agrippa.

Dans la vallée de Thônes, près d'Annecy, on voit, sur la rive droite du Fier, près du pont de Dingy-Saint-Clair, un beau tronçon de voie taillée dans le roc ; sur le roc est gravée, dans un encadrement, cette inscription : **LTINCIVS/PACVLVS/PERVIVM/FEC**IT. Des stries obliques entourent l'encadrement dont la moulure inférieure est à 0,03m au-dessous de la ligne qui indique encore dans le roc l'ancienne voie, et à 1,67m au dessus du sol de la voie rectifiée servant encore de route. A ce point la gorge est étroite et resserrée, le torrent coule encaissé profondément. Un généreux particulier, L. Tincius Paculus a, dans le premier siècle de notre ère (date probable de l'inscription), ouvert à ses frais un passage taillé dans le rocher qui borde presque à pic la rive droite du Fier et a transformé un sentier escarpé et dangereux en un chemin praticable en abaissant la pente de 1,70 m. On peut, avec quelque raison, voir dans Dingy le nom de cet antique bienfaiteur ([3]). Cette voie mettait peut-être Annecy en communication avec Bonneville et la vallée de l'Arve, où existait une voie dont on connaît quelques traces.

Une voie quittait ***Lemincum*** pour se rendre par ***Aquae***, Aix-les-Bains et par ***Albinnum***, Albens, à ***Gondate*** (Vence), et elle a laissé d'intéressants vestiges, notamment aux *Étroits du Fier*, vers le confluent du torrent avec le Rhône.

Entre ***Lemincum*** et ***Augustum*** un *compendium* suivait la rive sud du charmant lac d'Aiguebellette, où l'on voit encore ses traces. De ce compendium se détachait un chemin qui, par le col du Mont-du-Chat, se rendait à ***Etanna***, et on a découvert sur le col de curieux antiques.

On peut supposer, d'après des vestiges de diverse nature, que ***Cularo*** était en communication avec ***Valentia*** par la vallée de l'Isère, avec ***Vapincum*** par la vallée du Drac et le col Bayard, et avec ***Lemincum*** par la rive droite de l'Isère, où la voie encore apparente dans les communes de la Terrasse et du Touvet porte les noms de Chemin de l'Empereur, et de chemin Aurelian.

Augusta Tricastinorum, non située sur la voie d'Agrippa, était desservie par un embranchement encore en partie visible. Entre les stations de ***Novencraris*** et d'***Acunum*** se détachait de cette voie un chemin qui, en se bifurquant, desservait les vallées du Roubion et du Jabron; et la vallée de la Drôme était aussi mise en communication avec la Valdaine.

Un *compendium* entre les stations de ***Davianum*** et de ***Cambonum*** a laissé des traces au Serre Lacroix (voie de Briançon à Valence par Gap et Die).

Mon ami Henri Ferrand a trouvé dans le val de Tignes un important tronçon d'une voie connue dans le pays sous le nom de *voie des Sarrazins*, qui aurait remonté la vallée de l'Isère. Ce vaillant touriste a également vu derrière les Aiguilles d'Arve, dans la vallée de la combe du Pis, un tronçon appelé *Chaussée des Sarrazins*, chemin qui reliait probablement la vallée de la Guisanne à la vallée de l'Arc.

J'ai, pour ma part, constaté dans l'Oisans et jusque dans la haute montagne de nombreux vestiges de voies secondaires, les unes destinées à l'exploitation de mines d'argent, etc. (Grandes-Rousses etc.), les autres permettant de se rendre dans la Maurienne, dans la vallée du Graisivaudan, dans la vallée du Drac et dans la vallée de Vallouise, où un document du moyen âge signale une voie antique.

La recherche des voies alpines secondaires ne serait pas infructueuse : il y a là les éléments d'un intéressant chapitre dans lequel il faudrait signaler l'importance respective de ces voies. J'en donnerai ici un court aperçu :

(**1**) Allmer, I, p. 188.
(**2**) Mommsen, *Inser. Helvet*, p. 68 ; Allmer I, p. 189.
(**3**) Revon, p. 14; Allmer, I, p. 191, III, p. 347.

1° Col de l'Argentière (1995 m. d'alt.), faisant communiquer la vallée italienne de la Stura avec la vallée française de Barcelonnette : l'existence d'une voie sur le versant italien et jusqu'au sommet du col est établie par de nombreux vestiges et par des inscriptions. Il y a tout lieu de supposer que cette voie se continuait dans la vallée de Barcelonnette, qu'elle aboutissait par le col de Pontis (1218 m.) à la Durance, dont elle suivait le cours pour se rendre en Provence : elle permettait aussi de rejoindre la voie de ***l'Alpis-Cottia***. Les ***Vesubiani*** habitaient vraisemblablement cette vallée ;

2° J'ai trouvé dans la vallée du Queyras les vestiges d'une voie qui se rendait en Italie par les cols d'Abriès et Lacroix(2,320 m.) : un tronçon appelé Chemin des Espagnols, se voit encore aux Escoyères, commune d'Arvieux;

3° Col de l'Échelle (1790 m.) entre la vallée de laBardonnèche et celle de la Clarée, où j'ai cru reconnaître quelques vestiges ;

4° Col d'Arnas (3035 m.), entre les vallées de la Stura et d'Avérole. Sur les deux versants existent des vestiges : sur le versant italien, à la Tour-d'Avanda, tronçon taillé avec le fer ; au Pian-Soulé, tronçon en belles dalles quadrangulaires;sur le versant savoyard, on aurait, dit-on, vu sur le col, en 1825, une inscription gravée sur un rocher aujourd'hui recouvert par le glacier;

5° Col de la Roue (2,564 m.) (*collis Rotae* au moyen âge) entre Modane et Bardonnèche : quelques traces en Italie, ex-voto à Jupiter, dieu des hauts sommets ;

6° Col du Mont-Cenis (2098 m.), *mons Cinerèus*, *mons Cillenus* (Lettre de Pierre de Blois), *jugum Cebennicum* (chroniq. d'Adon), *mons sancti Dyonisii* (d'après une statue de ce saint, Simler), *Alpes in Cenisio* (privilèg. d'Abbon). — Ce col a dû être fréquenté à l'époque romaine; je ne connais pourtant sur les versants immédiats du col aucun vestige de voie, mais les documents du moyen âge ne permettent pas de douter de la préexistence d'une route se rendant de la Maurienne à Suse par le Mont-Cenis. Dans la Maurienne, *Maurogena* (Anonyme de Ravenne), *locus Mauriannensis*, *vallis Maurigenica*, etc., (*urbs Maurienna*, Saint Jean), les voies qui se rendaient de cette vallée en Italie ont laissé de nombreuses traces que mon ami Henri Ferrand m'a décrites plus d'une fois et que j'ai vues en partie.

On peut aussi signaler dans cette région les cols de Clapier (2491 mètres), de la Madeleine et de l'Autaret(3083 m.), où M. Luigi Vaccarone a retrouvé de nombreux vestiges de voies secondaires ([1]) ;

7° Col de la Seigne (2,532 m.) (*mons Senae, collum de Senia, Seniae Alpes, montanea de Serra Segna* au moyen âge) qui ne serait autre que le *Cremonis jugum* de Caelius; — un chemin, qui se détachait d'*Ariolica*, laThuile, franchissait ce col et se divisait en deux branches, l'une sur la Tarantaise (Bourg-Saint-Maurice), l'autre sur le Faucigny par le col du Bonhomme (2,483 m.), a laissé de nombreuses traces de son passage.

Dans les vallées qui aboutissent à ces différents cols ont été recueillis, sur les deux versants des Alpes, des médailles, d'autres objets antiques et même des inscriptions, qui attestent que ces cols étaient fréquentés. La plupart de ces cols sont aujourd'hui d'un accès difficile et envahis par les éboulis et par les glaciers. La recherche de ces voies alpines présente donc au point de vue géologique un sérieux intérêt : à l'époque des Romains le climat était moins rude et la végétation plus haute ; la destruction des forêts a sans doute amené plus tard l'abaissement de la température. Dans la chaîne des Alpes existaient encore vers le XIII^{e} et le XIV^{e} siècle de notre ère, d'après les témoignages historiques, des passages suivis par des mulets, qui depuis ont été envahis par les glaciers et sont devenus impraticables; ainsi, par exemple, dans le massif du Mont-Rose, le col de Saint-Théodule (3,322 m.) était alors fortifié ([2]); son accès est aujourd'hui très difficile pour les piétons.

(1) *Op. laud*.,p. 22.

(**2**) Voir aussi *Ibid*. — Relation de Philibert-Amédée Arnod, bailli d'Aoste, écrite de 1691 à 1694, citée en note de l'article de M. Vaccarone, p. 34.

MILLIAIRES.

Les voies romaines étaient, comme on sait, pourvues de bornes itinéraires généralement numérotées, connues sous le nom de milliaires. Les distances se comptaient à partir du chef-lieu de la Cité dans le parcours de la voie sur le territoire de cette Cité : ainsi, par exemple, les milles partaient de Vienne, sur le territoire de cette cité, soit dans la direction de Lyon, soit dans la direction de Valence. M. Aurès, qui a fait dernièrement un travail sur les voies romaines, a constaté que la partie de la voie Domitia, du Rhône à Narbonne, avait été faite d'abord aux frais de la province et ensuite réparée aux frais des cités traversées. Le premier numérotage part de Narbonne jusqu'au Rhône, ensuite le numérotage part de Narbonne jusqu'à la limite qui séparait cette cité de celle de Nîmes et de là dans chaque direction. Il n'existe rien de semblable sur notre réseau ; presque tous les milliaires que l'on connaît se rapportent à des réparations aux frais des cités traversées ou du fisc.

Les inscriptions des milliaires font connaître les empereurs qui, à des époques diverses, ont fait exécuter des travaux aux voies de notre région de l'an 31 à l'an 392 de l'ère vulgaire. On voit que dans les provinces du Sénat comme dans les provinces impériales les travaux des routes s'exécutaient au nom des empereurs ; ils s'exécutaient sous la direction d'un *praefectus fabrum*. Je ne puis aborder ici cette question. On remarque sur les milliaires le nom de l'empereur tantôt au nominatif tantôt au datif. Le nominatif n'indiquerait-il pas que les travaux auraient été exécutés en tout ou en partie aux frais du fisc? Dans cette hypothèse, au moins pendant le haut Empire, le datif supposerait que le fisc n'a pas contribué aux travaux ; dans la suite, il pourrait souvent indiquer de simples dédicaces.

Au commencement de l'Empire, les bornes milliaires avaient une forme réglementaire,ainsi par exemple, celles d'Auguste étaient cylindriques, celles de Tibère prismatiques à base carrée ; c'est la forme cylindrique qui fut ensuite adoptée ; elles se distinguaient en outre, entre elles, par les formules. Sous les Antonins, il s'établit beaucoup de négligence et d'arbitraire ; dès avant le temps de Constantin, presque tous les milliaires sont des tronçons de colonne d'architecture pris à des édifices publics ou privés qui tombaient en ruine par suite de la misère générale : il est facile de le constater par l'astragale qui terminait alors la partie supérieure ou inférieure des bornes itinéraires ; on se contentait aussi souvent d'un simple tronçon auquel on faisait, au moyen d'une entaille circulaire profonde, une espèce de chapiteau barbare de forme de cône renversé.

Les inscriptions ont suivi également ces transformations et ces vicissitudes ; correctes, exactes et bien gravées pendant la première partie de l'Empire, elles se font remarquer dès le IIIe siècle par la difformité des lettres, par des maladresses d'exécution et par l'absence de style et d'orthographe.

La matière des bornes itinéraires de nos voies appartient en général aux roches du pays ; à partir de Constantin, on rencontre parfois le marbre qui est quelquefois des plus beaux et des plus précieux : il s'agit alors de colonnes provenant d'édifices.

Les milliaires découverts jusqu'à ce jour sur notre réseau sont assez nombreux; quelques-uns ont malheureusement disparu. Je les reproduirai voie par voie et suivant l'ordre de leur provenance respective ([1]).

I. - VOIE D'AGRIPPA DE LYON A ARLES ([2]).

I. — LYON, — à la Guillotière, tronçon de colonne, très fruste, brisé par en haut, placé à l'angle d'un champ, près de la petite chapelle de Saint-Alban-de-Bron, du côté nord, au bord du chemin ([3]) :

…… | *m*AX……AV…….. | ……

(1) Dans quelques milliaires un certain nombre de lettres sont plus ou moins incomplètes. Ne pouvant les reproduire dans l'impression en leur état actuel de mutilation, je les donnerai toutes entières, même celles qui ne sont représentées que par de très petites parties d'elles-mêmes.

(2) Les milliaires de cette voie ont été presque tous reproduits dans ma notice sur la voie d'Agrippa, p. 12 et suiv. ; la plupart du temps, pour la bibliographie je ne la noterai que lorsque l'inscription n'aura pas été publiée par M. Allmer, dont je rapporte la copie, que souvent j'ai collationnée.

(3) Hauteur au-dessus du sol, 0,50 m. ; diamètre 0,45 m. — L'église de Saint-Alban paraît en grande partie construite avec des matériaux romains, apportés vraisemblablement des bords du Rhône. Allmer *op. laud*. I p. 170 et atlas n° 234-21.

II. — LYON, — à la Guillotière, tronçon de colonne employé comme borne, brisé par en bas depuis son appropriation à cet usage, couronné, au moyen d'une profonde et large entaille circulaire, d'une sorte de chapiteau barbare en forme de cône renversé ; découvert au siècle dernier dans les démolitions de l'ancienne église de la Guillotière,— servait, en 1854, de boute-roue, à droite du portail d'une auberge de la rue des Asperges, — depuis lors perdu :

IMP-CA*es* | FL .VAL | CO*n*STANT*ino* | P F- | *au*G | *d*IV*i* I *constantii* | *aug pii* | *filio* | m p…

Imperatori Caesari Flavio Valerio Constantino pio, felici, Augusto, *divi* [*Constantii Augusti, pii, ilio*],[*Millia passuum*...]([1]).

III. — SOLAISE (Isère). — Colonne employée depuis longtemps à supporter une croix, au point d'intersection de deux chemins, à peu de distance, au couchant du village :

TI·CLAVDIVS·DRVSI·F·| CAESAR·AVGVST | GERMANICVS |
PONT·MAX·TR·POT·III | IMP·III·COS·III·P P·| VII.

Tiberius Claudius, Drusi filius, Caesar, Augustus, Germanicus, Pontifex maximus, tribunicia potestate tertium, imperator III, consul III, pater patriae. [millia passuum] VII ([2]).

IV. — VIENNE (***Vienna***). — Colonne trouvée en 1820, à 4 kil. au midi de la ville, près du pont établi pour le passage de la route de Marseille sur le ruisseau de la Gerbolle (non loin de Saint-Christ), au bord duquel elle gisait renversée ; transférée à cette époque dans une ferme de M Dambuyant, au village de l'Isle et employée pour soutenir l'angle d'un hangar :

IMP *caes* T·AE | LIO *ad*RIANO | ANTO*ni*NO·AVG P*io* p p·p· *ma*X TRIB· | P VII cos·IIII | III.

Imperalori Caesari Tito Aelio IIadriano Anlonino Augusto, pio,patri patriae,pontifici maximo, tribunicia potestate septimum, consuli IV, [millia passuum] III ([3]).

V. — LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON (Isère). — Fragment de colonne trouvé dans la plaine de Sablons, au midi du Péage, près du grand chemin, — perdu :

***Impp. caess. dd. nn* | *fl. val. constantio* | *et galerio val.* | *maximiano p f. i. augg*. <u>et</u> NOBILISSIMIS**

CAESARIBVS | FLAVIO *valerio* | SEVERO *et gal* | val. *ma*XIM*mo* | *m p*...

Imperatoribus Caesaribus dominis nostris Flavio Valerio Constantio et Galerio Valerio Maximiano piis, felicibus, invictis, Augustis et] nobilissimisCaesaribus, Flavio [Valerio] Severo [et Galerio Valerio] Maximino, [*Millia passuicm*...] ([4]).

(1) Hauteur 1,15 m.; diamètre 0,48 m.; de Boissieu, *inscr. antiq. de Lyon*, p. 371 ; Allmer, I, p. 151 et atlas n° 36 bis.
(2) Hauteur 2,50 m.; diamètre 0,60m. et 0,65. — Ce milliaire est daté de l'an 43. — VII milles équivalent à 10 360 m. Solaise est situé à 14 k. de Vienne, le milliaire n'est plus à sa place. Chorier, *Hist. du Dauphiné*, I, p. 233; Charvet, *Fastes*, édit. Savigné, p. 73; de Boissieu, *op. laud*., p. 366; Desjardins, *Table de Peutinger*, p. 46; Allmer, I, p. 34 et atlas n° 29, Wilmanns, 831, etc... Le milliaire de Solaise appartient, ainsi que les deux précédents, la voie d'Agrippa; on n'en a trouvé aucun sur l'autre voie.
(3) L'inscription remonte à l'an 115. III milles font 4 444 m., le milliaire était vraisemblablement en place ; haut. 2 m., diam. 0,55 m. Allmer, I, p. 63 et atlas no 30 bis. — Une autre colonne pareille trouvée en même temps, transportée aussi chez M. Dambuyant, où après avoir été sciée dans toute sa longueur et retaillée sur ses bords, elle forme les montants d'une porte charretière; la face tournée dans oeuvre présente peut-être quelque inscription .Allmer, *eod loc*.
(4) Ce milliaire est antérieur au 25 juillet 306, époque de la mort de Constance, l'un des Auguste : Allmer, I, p. 138 et atlas no 31. E. Desjardins, *Rev. arch*., 1880, p. 305. Ce texte est connu par un mss. de Schneider, *notes et dessins*, appartenant à la bibliothèque de Vienne en Dauphiné. Le Péage-de-Roussillon est à 26 km. de Vienne.

VI. — CHANAS (Isère). — Colonne mutilée par en haut, anciennement dans le cimetière, actuellement sur la place publique :

Imp. caes. t. ae **| LIO·HADRIA | NO·ANTONINO | AVG PIO P·P·PM | TRIB·P·VII·CS IIII | XIIII**.

[Imperatori Caesari Tito Ae] lio Hadriano Antonina Augusto, Pio, patri patriae, pontifici maximo, tribunicia potestate septimum, consuli IV, [millia passuum] Xllll ([1]).

VII. — BEAUSEMBLANT (Drôme). — Colonne trouvée en 1806 au pont du ruisseau de Bancel, lors des fouilles pour établir le pont, près du village du même nom, — transportée dans le jardin de la préfecture, à Valence, où elle est actuellement :

IMP CAESAR | G · IVL · VERVS | MAXIMINVS.P·F·| AVG ·GERM·SARM· | DAC ·MAX·ET·C· | IVL·VERVS | MAXIMVS | NOBILISS | CAES·M·P | IIIXX.

Imperator Caesar Gaius Julius Verus Maximinus pius, felix, Augustus, Germanicus, Sarmaticus, Dacicus maximus, et Gaius Julius Verus Maximus, nobilissimus Caesar, [millia passuum] XXIII ([2])

VIII. — SAINT-VALLIER (***Ursolae***) (Drôme). — Colonne transportée à Lyon vers le milieu du XVII[e] siècle « pour satisfaire la curiosité du cardinal Alphonse de Richelieu » au temps de Chorier, elle était « sur le rivage de la Saône qui regarde le Dauphiné », — depuis lors perdue :

T*i*. CLAVDIVS *drusi f* | CAESAR · *augustus* GERMANICVS | PONT·MAX . *trib·pot*..| IMPERATOR *cos*·· | P·P| XXV.

Tiberius Claudius [Drusi filius], Caesar, [Augustus] Germanicus, Pontifex maximus, [tribunicia potestate...imperator... [consul...] pater patriae. [millia passuum] XXV ([3]).

IX. — ERÔME (Drôme). — Tronçon de colonne en marbre rouge, servant jadis de support au bénitier placé à droite en entrant dans l'église : un cordon qui le termine, au-dessus de l'inscription, fait voir que lors de sa transformation en borne milliaire, il a été retourné de bas en haut ; — aujourd'hui dans le jardin du presbytère :

IMP·CAES FL | VAL·CONSTANTI | VS·P·F·AVG·FL·VAL | SEVERVS·NOB | CAES·M·P | XXX.

Imperator Caesar Flavius Valerius Constantius, pius, felix, Augustus, Flavius Valerius Severus, nobilissimus Caesar, [millia passuun] XXX ([4]).

(1) La colonne est surmontée d'un couronnement conique très élevé, au sommet est fixée une croix en fer; hauteur 1,50 m., diamètre 0,55 m. Le milliaire est de l'an 145; les XIV milles équivalent à 20 741 mètres. Chanas est à 26 km. de Vienne : le milliaire n'était donc plus en place. Chorier, *hist*.,I, p. 233; Maffei, *Mus. Veronens*, p. 420; Charvet, *Fastes*, p. 72; Aimer, I, p. 64 et atlas n° 30.
(2) Hauteur 1,60 m., diamètre 0,40 m. ; l'inversion IIIXX pour XXIII se rencontre sur les médailles de Gallien et de Carausius : le prénom Gaius pour Caius est fréquent sur les inscriptions, cette orthographe était conforme à la prononciation ; les G et les C ont la branche terminale tombante : Delacroix, *stat. de la Drôme*, p. 418 et 622; Herzog. N° 637 ; Allmer, I, p. 120, atlas n° 234-8; XXIII milles font 34 074 m. Le Pont de Bancol est à 34 km de Vienne, distance très exacte ; l'inscription n'est pas antérieure à la fin de 236.
(3) Cette inscription a été mal reproduite par divers auteurs qui n'ont pas soupçonné qu'elle n'était pas entière, Chorier, I, p. 233, Reinesius, 3, 78; de Boissieu, p. 272; probablement mutilée du côté gauche; savamment restituée par Allmer, I, p. 38 et atlas n° 252; l'inscription était peut-être conforme à celle de Solaise et remonte à l'an 43; XXV milles équivalent à 37,037 m.; ce milliaire devait se trouver à 2 milles en amont de Saint-Vallier.
(4) Hauteur au bas du sol 0,75 m.; diamètre 0,40 m.; l'inscription s'emplace entre le 1[er] mai 305, date de l'avènement de Constance, et le 25 juillet 306, date de sa mort; XXX milles font 44,445 km. ; le milliaire n'était plus à sa place, il était sans doute à 2 milles en amont d'Érôme.

X. — ERÔME. — Sur la face opposée du milliaire précédent :

DN·AL*Entinianus* |……..| B*ono reipublicae* | NATVS.

Dominus noster Valentinianus bono reipublicae natus. [millia passutlm]… ([1]).

XI. — MERCUROL (Drôme). — Colonne en granit du pays, découverte l'an V de la République « à trois milles au-dessous de Tain » (en réalité à quatre milles); placée sur le bord de la voie romaine, elle fut renversée par un éboulement de terrain ; (la voie était et est encore plus élevée que le terrain qu'elle coupe), — actuellement dans le jardin de M. Jourdain, à Tain, où elle avait été transportée lors de la découverte :

IMP · CAES | LVC·DOM | AVRELIANO | P·FEL·INV | AVG | PONT·MAX | GERM·MAX | GVTICO·MAX | CAR·MAX | PRO·V·INP | III·COS | P·P· | XXXVIIII.

Imperatori Caesari Lucio Domitio Aureliano pio, felici, invicto, Augusto, pontifici maximo, Gutico maximo, Carpico maximo, pro. v. inp. (?) [t(ribunicia) p(otestate)] III, consuli, patri patriae, [Millia passuum] XXXVIIII ([2]).

XII. VALENCE (***Valentia***) (Drôme). — Colonne cylindrique en pierre de Montceau, formant la partie supérieure du 2e pilier de droite du choeur de la cathédrale de Saint-Apollinaire, découverte en octobre 1879, par suite de l'enlèvement d'une épaisse couche de badigeon qui la recouvrait depuis longtemps et aussitôt retaillée en partie :

IMP·CAESAR·L·DOMITI*us* | AVRELIANV*s*·P· *f* ·IN*viC*t*us* | *au*G·P·M·GER*manic* · *max* | *go*THIC · MA*x* · *carpic.max* | *par*THIC·MA*cc. trib. pot...* | *cos*...P · P · PROCO*s. restitutor et* | *pacat*OR·OR*bis* | *r*ESTITVIT…… | MILLIA *passuum* | III.

ImperatorCaesar Lucius Domitius Aurelianus pius, felix, invictus, Augustus, pontifex maximus, Germanicus maximus, Gothicus maximus, Carpicus maximus, Parthicus maximus, tribunicia potestate (V vel VI), consul (II vel III), pater patriae, proconsul, restitutor et pacator orbis……. Restituit…….. Millia passuum III ([3]).

(1) Il s'agit soit de Valentinien Ier (364 à 375), soit de Valentinien II (375 à 392), qui mourut à Vienne, victime de l'ambition du préfet du Prétoire le comte Arbogaste : Allmer, *Bull. de la Soc. d'Arch. de la Drôme*, 1869, p. 157 et *inscr. de Vienne*, t. I, p. 139, atlas, n° 23-12, sur la double milliaire d'Érôme.

(2) Haut. 1,70m., diam. 0,35 m. La lecture des 10^{e} et 11^{e} lignes présente, par suite de la maladresse du graveur, une sérieuse difficulté; Orelli (2029) avait proposé : PR*inceps i*V*ventutis* IMP*erator* III, etc...; Wilmanns (1039) suppose PR*inceps i*V*ve*N*tutis* (*tribunicia*) P*otestate* III, etc .. Aurélien n'a pas dû être prince de la jeunesse, bien qu'il porte ce titre sur une inscription (Orelli, 1026). M. Allmer qui avait lu (*tribunicia*) PRO*testate i*V, IMP*erator* III, etc... renonce aujourd'hui à cette interprétation ; les milliaires et les piédestaux d'Aurélien ne présentent jamais l'indication des acclamations impériales. La 11^{e} ligne signifie certainement « troisième puissance tribunice, premier consulat », l'expression tribunicia potestas a pu être omise au commencement de cette ligne, à moins qu'elle ne soit défigurée dans les lettres de la ligne précédente. On ne saurait songer à lire PROV*identissimo* IMP*eratori*, car ces mots auraient été gravés sans abréviation, et en outre, ce titre n'est donné à Aurélien sur aucun monument à ma connaissance du moins. II y a là un intéressant problème, je préfère en l'état m'abstenir et je suppose seulement que les abréviations t. p. (tribunicia potestate) ont été omises au commencement de la 11e ligne. XXXVIIII milles font 57,778 km.. Le milliaire daterait ainsi de l'an 272 ; Schneyder, *Mém. sur une colonne milliaire qu'on vient de découvrir près de Tain*. — Chalieu, *antiq. de la Drôme*, p. 67 ; Millin, *voyage*, 2, p. 69; Delacroix, *op. laud*., p. 611, Herzog. n° 638, Allmer, I , p. 124 et atlas n° 258, etc... Le milliaire a été à tort indiqué comme trouvé à Tain, voir Chalieu et Delacroix.

(1) Descripsi dans les *déc. arch. faites en Dauphiné* en 1879, p. 18 et s. : mon interprétation a été admise par M. Allmer, Rev. Épigr., n° 134, p. 118. — La date du milliaire est donnée approximativement par l'expression *pacator orbis* qui indique qu'il est postérieur au triomphe d'Aurélien, par suite de l'an 274 ou 275 et plus probablement de 274; III milles font 4,444 km., la symétrie exigerait une 4e barre d'unité. Haut. 1,87 m., diam. 0,40 m. Les distances partant de Valence, sur le territoire de cette cité, on ne peut dire si le milliaire était en amont ou en aval de la ville.

XIII. — ÉTOILE (Drôme). — Colonne en pierre de Crussol, trouvée en 1754, au hameau de la Paillasse, en creusant un des fossés de la grande route de Lyon en Provence, à 400 toises environ en amont du hameau; elle était sur l'ancienne voie romaine, — aujourd'hui à la porte de la chapelle de la Paillasse :

IMP · CAES·T·AEL·HAD | ANT ·AVG.PIO ·P·P P.M | TR·POT·X·COS IIII | VI.

Imperatori Caesari Tito Aelio Hadriano Antonin Augusto pio, patri patriae, pontifici maximo, tribunicia potestate decimum, consuli IV, [Millia passuuni] VI ([1]).

XIV. — SAULCE (Drôme). — Colonne avec un astragale à la partie supérieure existant en 1766 au quartier de Bance, l'ancienne Baliana ou Bantianis des Itinéraires, dessinée à cette époque par l'ingénieur Paulmier de Latour — aujourd'hui perdue :

IMP-CAEs | FL VAL | CONSTANTINO | P F | AVG | DIVI·CONSTANTI | AVG PII FILIO | m. p...

Imperatori Caesari Flavio Valerio Constantino pio, felici, Augusto, divi Consfantii Augusti pii filio, [Millia passuum..,] ([2]).

XV. — MONTÉLIMAR (***Acunum***) (Drôme). — Colonne en pierre de Montceau, brisée par en bas, découverte en octobre 1766, dans l'enclos des Récollets; elle servit de chasse-roue à l'un des côtés du portail au sud du jardin jusqu'en 1882, époque à laquelle elle fut transportée par ordre de M. Descorches, préfet de la Drôme, dans le jardin de la Préfecture, à Valence, où elle est encore :

IMP CAE*s* | L DOMITIO | AVR*e*LIANO | P·F·I·AVG. P·M | *germ. m. gotm* | ……PP | *tr*.P…..COS II | MP *xx* VIIII.

Imperatori Caesari Luciu Domitio Aureliano pio, felici, invicto, Augusto, pontifici maximo, [Germanico maximo, Gothico maximo] patri patriae, tribunicia potestate.... Consuli 77, Millia passuum XXVIIII ([3]).

(1) Haut. 2,30 m, diam. 0,40 m ; le milliaire remonte à l'an 147. — Signalé pour la première fois par l'ingénieur Paulmier de la Tour; note et dessin joints à une lettre datée de Montélimar du 30 octobre 1766 (mss. de la Bibl. de Grenoble). *Encyclop. method*. (d'Alembert et Diderot), antiquités, p. 110 ; — Caylus, *rec. d'antiq*. III, p. 355; — Chalieu, p. 68 ; Delacroix, p. 504; Herzog, no 645. — gravé par J. P. Magne après 1766. — M. Delacroix rapporte que le milliaire fut trouvé par M. Terrasse dans une de ses propriétés, au quartier de Bosse, et qu'un tronçon du 5e mille a été découvert en 1814, à 25 m. au couchant de la route actuelle, près de la maison de Jacques Arlaud dit Perret, où on le voit encore. — Bien que le texte soit très lisible, M. Herzog a voulu lire tribunicia potestate VII, consuli IIII; ,VI milles font 8,889 km., distance exacte.
(2) Haut. 1,80 m , diam., 0,38m, d'après un dessin et une note de Paulmier de Latourjoint à la lettre du 30 octobre 1766 (mss de Bibl. de Grenoble). Ce milliaire a été signalé en 1817, par le savant Faujas de Saint-Fond, qui nous apprend qu'il était alors entièrement illisible, Delacroix, *stat. de la Drôme*, l[er] édit. (1817), p. 103; Long, *op. laud*., p. 20.
(2) Haut. 1,76 m, diam. 0,35 m. Paulmier de Latour s'exprime ainsi au sujet du milliaire dans la lettre précitée du 30 octobre 1766: « nous l'avons exhumé ces jours derniers, ces petits messieurs (les Récollets) ont opposé des raisons divines qui sont cause que vous n'en aurez point encore l'inscription, seulement l'on découvre qu'elle est du temps d'Aurélien » ; Menuret, dans le *Dict. géogr*.de l'abbé Expilly, p. 831 ; — Delacroix, p. 622 ; — De Coston, *hist. de Montélimar*, I, p. 20; — Lacroix, *l'arr. de Montélimar*, v° Montélimar; Herzog, no 645 : milliaire gravé par J. P. Migne, probablement en même temps que le milliaire de la Paillasse, c'est-à-dire peu après 1766: gravure jointe à la lettre de Paulmier de Latour qui a été imprimée dans les *Annales du dép. de L'Isère*, par Champollion-Figeac, n° 141, 23 nov. 1805. J'avais donné ce milliaire d'une façon moins exacte, l'inscription est en très mauvais état de conservation : un examen plus attentif m'a montré que je m'étais trompé, j'avais eu trop de confiance dans les précédentes éditions : la lecture que je donne est inédite. La pierre ayant été brisée en deux parties, je ne sais s'il manque une ou deux lignes, et il faut ajouter une autre ligne après la cinquième, ce qui serait bien .possible, et il serait facile de la restituer d'après les inscriptions connues. Devant le *Patri Patriae*, des lettres sont effacées. Le chiffre qui suit COS n'est peut-être pas complet, il aurait pu y avoir III et non II, la pierre est en mauvais état en cet endroit. A la dernière ligne devant les quatre unités IIII sont précédées du jambage d'un V; la distance partant de Valence, il faut lire XXVIIII milles (42,963 km), distance exacte. Les itinéraires portent entre *Acunum* et *Valentia* 30 milles; la station d'*Acunum* n'était pas au lieu où a été trouvé le milliaire, mais 400 mètres environ plus loin ; les itinéraires n'indiquant pas les fractions de mille, on comprend qu'ils arrivent à 30 milles.

XVI. — RAC (Drôme). — Borne prismatique à base carrée en pierre de Saint-Paul, découverte il y a environ une quarantaine d'années, non loin de Montélimar, dans la partie située entre Rocouls et Montchamp, près de l'emplacement de la voie romaine, — aujourd'hui dans la collection de M. Ludovic Vallentin, à Montélimar :

TI CA*e*SAR | DIVI·AYGVST·F· | AVG·P*on*TIFEX | MA*xim*VS TRi*bun*· | PO*testa*TE | XXXIII *re*FECIT | ET·R*est*ITVIT *m.p....*

Tiberius Caesar, Divi Augusti filius, Augustus, Pontifex maximus, tribunicia potestate XXXIlI, refecit et restituit, [Millia passuum....] ([1]).

XVII. — GRANGES-GONTARDES (Drôme). — Tronçon de colonne en granit fin noir et blanc, transformé en borne itinéraire et retourné de bas en haut, trouvé à une époque ancienne, au Logis de Berre, la station de Novemcraris — d'après une note de Paulmier de Latour jointe à la lettre du 30 octobre 1760, — transporté à Grignan dans l'église de N.-D. de Beaulieu où il a longtemps servi de bénitier, — placé en 1810, à la destruction de la chapelle, comme borne sous la tour de l'Horloge communale, — et aujourd'hui se voit dans le domaine du Roset, où M. Salomon l'a recueilli depuis 1876 :

IMP · CAES | FL· VAL | CONSTANTINO | P·F ·AVG | *m. aur. val* | *maximiani aug.* | NEPOTI·DIV*i* | CONSTANTI AVG PII | FI*l*IO | *m · p*…..

Imperatori Caesari Flavio Valerio Constantino pio, felici, Augusto, [Marci Aurelii Valerii Maximiani Augusti] nepoti, divi Constantii Augustipii filio, [Millia passuum] ([2]).

XVIII. — ORANGE (***Arausio***). — « L'inscription suivante était gravée sur la base d'un bénitier dans un monastère de religieux avant que les Huguenots s'en fussent rendus les maîtres » ([3]) :

CONSTANTINO PIO | NOBILI CAESARI | DIVI CONSTANTINI | PII AVGVSTI | FILIO.

L'inscription, mal lue, était sans doute brisée à ses deux extrémités ; elle peut se restituer ainsi :

***Imp caes* | *fl.val* | CONSTANTINOPIO | P·F·AVG | DIVI·CONSTANTI | AVGVSTI PII | FILIO | *m p*....**

[*Imperatori Caesari Flavio Valerio*] *Constantino pia felici Augusto Divi Constantii Augusti pii filio, Millia passuum...*

(1) De Coston, I, p. 22, rapporte inexactement le texte d'après une mauvaise copie : l'inscription avait été recueillie en divers fragments qui sont restés longtemps dans le domaine du Colombier appartenant à M. le juge de paix Mathieu : le monument depuis sa translation à Montélimar a été restauré aussi bien que possible; il est daté de l'an 31 de notre ère; haut. 1,12m, larg. 0,64 m, épais. 0,26 m. Quelques lettres sont plus ou moins incomplètes, ne pouvant les reproduire dans l'impression en leur état actuel de mutilation, je les donne toutes entières, mêmes celles qui ne sont représentées que par de très petites parties d'elles-mêmes ; les lettres en italiques sont les seules qui ont disparu. — J'ajoute qu'au dessous de la dernière ligne, j'ai cru reconnaître l'arrêt inférieur d'une barre de chiffre. La distance devait partir de *Augusta Tricastinorum*, Saint-Paul-Trois-Châteaux.— *Descripsi* dans la voie d'Agrippa, p. 19.
(2) Paulmier de Latour qui fait connaître la provenance de ce milliaire alors déjà à Grignan, dans une note très courte sur une petite feuille volante, semble avoir puisé ce renseignement dans un mss. de Peiresc; dans les mss. connus de Peiresc, il n'est pas question de ce milliaire; le milliaire est rapporté sans indication de provenance par Delacroix, p. 157 ; — Long, p. 179 ; — Fillet, *Bull. de la Soc. d'Arch. de la Drôme*, IV, p. 158-60 ; — Allmer, dans Lacroix, l'arr. de Montélimar, v^{e} Grignan. — Haut. 1,04 m, diam. 0,42 m. La date du milliaire s'emplace de 306 à 310. Maximien, convaincu d'avoir voulu attenter à la vie de son gendre, dut se donner la mort, et son nom disparut quelque temps des monuments publics, ce qui est indiqué par la régularité du martelage des 5e et 6e lignes.
(3) *Voyag. Litt*., I, p. 293. Cf. Lapise, *Hist. d'Orange*, p. 6 ; — Bouche, *Hist. de prov*.,p, 543; — Murat. p. 259-8; — Herzog, n. 408. Je n'ai pu savoir ce qu'était devenue cette inscription qui me paraît avoir été gravée sur un milliaire. Je l'avais omis dans ma précédente étude sur la Voie d'Agrippa.

Tels sont les milliaires découverts à ce jour sur la voie d'Agrippa de Lugdunum à Arelate. Toutefois M. Herzog a cru devoir ajouter à cette liste plusieurs autres milliaires au nom d'Antonin qui se trouvent dans l'Ardèche, dans le Gard, par la seule raison que le texte ne concorderait très exactement qu'avec le texte des milliaires de cet empereur découverts sur la voie d'Agrippa ([1]). Ces milliaires appartiennent, d'après leur provenance respective qui est connue et dont ne s'est point préoccupé le savant Allemand, à d'autres voies qu'à la voie de Lyon à Arles ([2]).

Je dois ajouter qu'il a été recueilli à Vienne trois milliaires que je n'ai pas rapportés parce que leur provenance exacte n'était pas connue. Il est bien difficile, en effet, de savoir à quelle voie ils appartenaient, car Vienne était le centre de six voies pourvues de milliaires : deux se dirigeaient vers les Alpes, deux vers Lyon, la cinquième sur Valence et la sixième vers l'Helvie par la rive droite du Rhône. L'un de ces milliaires, aujourd'hui perdu, se trouve reproduit dans un mss. de Delorme : il était très mutilé. M. Allmer, qui a tenté la restitution avec succès, estime que le milliaire était de C. Julius Verus Maximinus, tom. I, p. 118 et atlas n° 33 :

***Imp*.CAESAR D. *n. c.iulius* | *verus* MAXIM*inus p· f· aug* | .... AIVSX.... | *tribunic*IA POtE*state ii* | *imperator* IIII COS. *procos et* | ....**

Imperator Caesar dominus noster C. Iulius Verus Maximinus pius, felix, Augustuf, Germanicus maximus, Sarmaticus maximus, Dacicus maximus, tribunicia potestate II, imperator IIII, consul, proconsul, et C. Iulius Verus Maximus, nobilissimus Caesar, Millia passuum....

Le milliaire daterait de l'an 236. Les deux autres sont au musée de Vienne.

1° Colonne tronquée par en haut, jadis dans la maison Sainte-Catherine, près l'église Saint-Maurice, employée à soutenir l'angle d'un hangar; haut., 1,70 m ; diam., 0,45 m.

***Imp. caes. m. aur* | *commodo. antonino* | *aug. pio.sarmat. ger* | MANICO MAXT*r* | IB · POT · VI · COS · III | P · P · PROCOS | I.**

[*Imperatori Caesari M. Aurelio Commodo Antonino Augusto, pio, Sarmatico*]*, Germanico maximo, tribunicia potestate VI, consuli III, patri patriae, proconsuli, Millia passuum I.* ([3]).
Ce milliaire était à 1 mille de Vienne (1,481 m.), mais dans quelle direction?

2° Fût de colonne tronquée découvert en novembre 1752 au bord du Rhône, au-dessous de la porte du pont, dans les fondations d'une maison en réparation joignant le port Saint-Ferréol du côté du midi ; haut., 2,66 m ; diam., 0,49 m.

IMP · CAES | FL · VAL | CONSTANTINO | P · F | AVG | DIVI | CONSTANTI | AVG | PIIFILIO.

Imperatori Caesari Flavio Valerio Constantino pio felici, Augusto, divi Constantii Augusti pii filio. [Millia passuum....] ([4]).

(1 et 2). L'opinion de M. Herzog ne saurait résister à un examen sérieux :

1° Les milliaires de Viviers.(Ardèche) signalés par cet érudit (n° 639) comme appartenant à la voie d'Agrippa, dans cet endroit très éloignée du Rhône et par suite de Viviers, faisaient partie de la voie de la rive droite du Rhône dont il paraît ignorer l'existence, et sur laquelle ont été découverts d'autres milliaires d'Antonin avec la même date : Rouchier, *Hist. du Vivarais*, t. 1, p. 75, 100, 589; — Allmcr, *Bull. de la Soc. d'Arch. de la Drôme*, 1871-2, p. 372, et 1878, p. 150 ;

2° Le milliaire de Nimes attribué par M. Herzog (n° 613) à Montélimar par la seule raison que le chiffre XXXIII, qui y est mentionné, était la distance mathématiquement exacte de Valentia à *Acunum* (ce qui est inexact, la distance mathématiquement exacte est de XXIX milles 1/2). V. E. Desjardins, *ep. laud*,, p. 47, col-3, 6, v° Acunum. Ce milliaire appartient très vraisemblablement à la voie qui d'Aps tendait à Nimes par Saint-Denys et qui parait avoir été créée par Antonin : les distances sont comptées d'Aps (*Alba Helviorum*) — et les milliaires d'Antonin qui y ont été découverts portent la même date que celui en question. Voir Allmer, Rev. Épigr., n° 3, p. 45 ;

(3) Allmer, I, p. 75, atlas n° 234-5. Le milliaire, si cette restitution est admise, serait de l'an 181.

(4) Allmer, I, p. 148, atlas n° 36.

On voit, en outre, au musée de Vienne, un tronçon de colonne en pierre de choin, brisé par en bas, trouvé en 1856 dans les travaux pour dégager le pied du temple d'Auguste et de Livie ; haut., 1,12m ; diam., 0,70m et qui porte :

... *m*AX GOTHIco · max | TRIB · POT · III · COS II I P · P

Ainsi restitue par M. Allmer :

[*Imperatori Caesari M. Aurelio Probo pio felici invicto augusto pontifici*] *maximo, tribunicia potestate III, consuli II, patri patriae.*

L'absence de chiffre au bas de la colonne, la grosseur de la pierre, d'un diamètre plus considérable que celui des bornes itinéraires, font toutefois douter que ce soit un milliaire ([1]).

A Tarascon a été trouvé un milliaire qui peut avoir appartenu, soit à la voie d'Agrippa, soit à la voie de *Brigantio* à *Ernaginum*, soit à la voie d'*Ernaginum* à *Ugernum* (Beaucaire) qui franchissait le Rhône entre Tarascon et Beaucaire, d'après le quatrième vase des *Aquae Apollinares*. L'inscription qui est gravée sur une borne cylindrique retaillée est ainsi conçue :

IMP·CAES·T·AELIO | HADRIA*n*O ANTONI*no* | AVG·PI*o·p·p* TRIB | POT...COS.IIII | *m·p*....

Imperatori Caesari Tito Aelio Hadriano Antonino Augusto, pio,patri patriae, tribunicia potestate... consuli IV. Millia passuum...

Ce milliaire est aujourd'hui au musée d'Avignon. Quant à la restitution du chiffre de la tribunicia potestas, elle est incertaine. ([2])

II VOIE DE L'ALPIS COTTIA A ERNAGINUM.

Je ne crois pas utile de rapporter les milliaires de la voie entre Turin et Suse : je dois me borner à signaler ceux qui ont été découverts de Suse à Briançon et de Briançon à Saint-Gabriel.On sait par un texte publié par Mommsen (Corpus, V. 8,016) que sur le territoire de Suse les distances se comptaient suivant l'usage à partir de cette ville.

1. — SUSE, ***Segusio***. — Colonne jadis, dans la Pitancerie de l'abbaye de Saint-Juste, aujourd'hui au musée de Turin ([3]) :

IMP·CAES | PONTIFEX·MAX | *fi* ·CLAVDIVS IVLIANVS | SEMPER·AVG.

Imperator Caesar Pontifex maximus Flavius Claudius Iulianus semper Augustus.

II. — SUSE. — Tronçon de colonne, jadis dans la Pitancerie de l'abbaye Saint-Juste, avait été trouvée dans les ruines des Thermes de Gratien, au musée de Turin ([4]) :

***dd. nn. impp caess fl.* | VALENTINI | ANO ET FL· VALENTIFELI | CISSIMIS AVGG | IMP CAES· PONTIFEX·MAX | CLAVDIVS IVLIAN |I SEMPER·AVG.**

Dominis nostris imperatoribus Caesaribus Flavio Valentiniano et Flavio Valenti, felicissimis Augustis, imperator Caesar, Pontifex maximus, Claudius Iulianius semper Augustus. Millia passuum...

(1) Allmer, I, p. 134, atlas n°231 ; l'inscription serait de l'an 278.
(2) Herzog.
(3) Corpus, V, 8077, 2[e] ligne, le N et le T liés on monogramme.
(4) Corpus, V, 8078; V. Promis *Cenno su un tronco di colonna miliare romana* 1880.

III. — OULX, ***Ad Martis***. — Colonne ([1]).

IMP·CAES·FLA | CONSTANTINO·MAXIMO·P·F· | VICTORI·AVG·PONT·MAX | TRIB·POT·XXIII·IMP·XXII | CONSVL·PPP·PROCON | HVMANARVM·RERVM | OPTIMO·PRINCIPI ·DIVI | CONSTANTII·FILIO | BONO REI PVBLICAE·NATO.

Imperatori Caesari Flavio Constantino Maximo pio, felici, victori, Augusto, pontifici maximo, tribunicia potestate XXIII, imperatori XXII, consuli, patri patriae, proconsuli, humanarum rerum optimo principi, Divi Constantii filio, bono reipublicae nato.

IV.— OULX. A Oulx, aux pieds du Mont-Genèvre, jadis dans l'abbaye, actuellement dans la maison du ministre d'État chev. Des Ambrois:

d. n imp. Caesari fl. constantino maximo* | *P·F·VICTORi aug. pont·max·trib pot·* | XXIII IMP XXII *cons.vii p·p·procons* | HVMAN*a*RV*m rerum optimo* PRINCIP*i* DIVI CON*stanti filio* | BONO REI PVBLI*cae nato.

Domino nostro imperatori Caesari Flavio Constantino maximo, pio, felici, victori, Augusto, pontifici maximo, tribunicia potestate XXIII, imperatori XXII, consuli VII patri patriae, proconsuli humanarum rerum, optimo principi, Divi Constantii filio, bono reipublicae nato ([2]).

V. — APT, ***Apta***. — Colonne cylindrique, trouvée au quartier des Grands Champs, près la ville, aujourd'hui au musée d'Avignon, brisée à la partie supérieure; haut. 1,40 m, diam. 0,55 m :

PATER PATRIAE | IM*p*·CAESAR·DIVI·F· | AVGVSTVS·PONTIFEX | MAXVMVS·COS· XII | COS DESIGNATVS·XIII | IMP·XIII·TRIBVNIC | *ia* pOTESTAT·X.X.

Pater patriae, Imperator CaesarDivi filius Augustus, pontifex maximus, consul XII, consul designatus XIII, Imperator XIII, tribunicia potestateXX. [*Millia passuum...*] ([3]).

III VOIE DE L'ALPIS COTTIA A VALENTIA

I. — VERCHENY (Drôme), — On voit au *Gua*, employé dans le bassin de la fontaine, un tronçon de colonne d'un grand diamètre, sur laquelle le Dr Long avait cru lire D N CRISPO ([4]). M. Delacroix ([5]) en a donné le texte suivant très fautif, mais qu'il est impossible de vérifier aujourd'hui, par suite de la destination que la pierre a reçue :

D N | ....D CISPO | ....RAIE AVOMA | ....IOVSNPP | ....NAT D B COEFS | ....MVEI....

On peut, avec quelque vraisemblance, lire à la première ligne Domino Nostro. Si le Dr Long avait vu exactement D N CRISPO, on pourrait peut-être rapprocher ce milliaire de celui de Vérone rapporté par Wilmanns, n° 825.

II. — VERCHENY (Drôme). — Devant l'église du village de Barsac est une colonne de grand diamètre qui sert de piédestal à une croix. Elle a été apportée de la rive opposée de la Drôme, où elle avait été trouvée près du Gua, dans les travaux effectués pour l'établissement de la route actuelle dans la première partie de ce siècle. On voit les traces d'une longue inscription aujourd'hui entièrement effacée. M. Allmer a cru y lire le nom d'Arcadius. Je ne puis que la citer pour mémoire (3).

(1) Corpus, V, 8079.
(2) Corpus, V, 8080.
(3) Je ne sais si cet intéressant milliaire a été publié : je n'ai rien trouvé à cet égard, et je le considère donc comme inédit. Descripsi. Il est daté de 751, ou 3 ans avant notre ère. Le titre de pater patriae qu'Auguste reçut en 752 a été gravé au-dessus de l'inscription après coup, et en lettres plus petites qui ont été pour la plupart décapitées par suite de la cassure. Les lettres de la première ligne sont plus grandes que les autres et les deux I de DIVI dépassent en hauteur les lettres de cette ligne.
On connaît de nombreux exemples de milliaires sans indication de distance- en ce qui concerne les milliaires d'Auguste, *v.* Wilmanns. Ce milliaire se rapporte au premier numérotage de la voie.
(4) Long, p. 86.
(5) Delacroix, *Stat. de la Drôme*, p. 642.
(3) Long et Delacroix, *op. laud.*

III. — SAILLANS, ***Darentiaca*** (Drôme). — Tronçon de colonne servant de borne à un angle de la place de la Davaize; l'inscription est en très mauvais état de conservation :

Imp. caes. c. val. diocle | tiano p·f·invict·aug·et | imp. caes. m. aurel. val | maximiano. p. f. invict. aug | **PIENTISSIMIS | PRINCEPIBVS | ET·VAL CONSTAN | TIO·ET·G·VAL MAX | SIMIANO NO | BELISSIMIS CAES | ARIBVS | M P XVI.**

[Imperatori Caesari Caio Valerio Diocletiano pio, felici, invicto, Augusto, et imperatori Caesari Marco Aurelio Valerio Maximiano pio, felici, invicto, Augusto] pientissimis principibus, et Valerio Constantio et Galerio Valerio Maximiano nobilissimis Caesaribus, Millia passuum XVI ([1]).

IV. — SAILLANS. — Il existe dans l'église dite de la Davaize un bénitier qui est un fragment de colonne sur lequel on aperçoit des traces d'inscription et le chiffre XVI, sans doute le nombre de milles comme au numéro précédent ([2]).

V. — SAILLANS. — Petite colonne placée dans le jardin de M. Rey, caractères de mauvaise forme et peu lisibles :

D N | FL·DELMATIO | NOB·CAES.

Domino nostro Flavio Delmatio nobilissimo Caesari ([3]).

VI. — UPIE, ***Cerebelliaca*** (Drôme). — Tronçon de colonne retaillée en haut et en bas, dans l'église du village : h., 0,60 m ; diam., 0,35 m ([4]) :

Imp. caes. **|** ***fl. val*** **|** ***constantino*** **|** ***p. f.*** **|** ***aug*** **| DIV*i* | CONSTAN | TI·AVG | PII | FI*li*O....**

[*Impetatori Caesari Flavio Valerio Constantio pia, felici, Augusto*] *divi Constantii Augusti pii filio.* [*Millia passuum*]...

IV VOIE DE L'ALPIS COTTIA A VIENNA.

1. — SAINT-PAUL-D'IZEAUX (Isère). — Tronçon de colonne brisé par en bas, tiré des ruines d'un monastère de femmes dit l'Abbaye, actuellement employée comme support à un bénitier à gauche en entrant dans l'église. Haut., 1,15 m ; diam., 0,50m.

IMPCAES | FL·VAL | CONSTANTINO | PF | AVG | ***m·au·val | maximiani | nepoti | divi | Constantii | aug | pii filio | m·p...***

Imperatori Caesari Flavio Valerio Constantino pio felici Augusto M. Aurelii Valerii Maximiani nepoti, divi Constantii Augusti pii filio. Millia passuum.... ([5]).

Une inscription de Grenoble, rapportée par Champollion ([6]), parmi celles qui déjà n'existaient plus de son temps, me parait avoir été gravée sur une borne itinéraire.

(1) Long, p. 88; — Delacroix, p. 604; —J. Ollivier, *Album du Dauphiné*, I, p. 157, note 1. — Le texte avait été jusqu'à ce jour très inexactement rapporté.- *Descripsi* : XVI milles font 23,704 km. distance exacte de Die.
(2) Long, p. 88.
(3) *lbid*., p. 88 ; Delacroix p. 604 ; Wilmanns, 1072.
(4) Long, p. 74 ; jusqu'à ce jour peu exactement donné. — *Descripsi*.
(5) G. Vallier, *sur une colonne milliaire* 1866 ; Allmer, I, p. 153 atlas n° 234-16 : les lignes 6, 7 et 8 ont été martelées. Le milliaire a été déplacé, car la voie n'a pas dû passer par le Goulet et par Saint-Paul-d'Izeaux: de Moirans elle devait se rendre à Rives, en suivant à peu près le tracé de la route actuelle.
(2) *Antiquités de Grenoble*, p. 144.

Champollion ne donne aucune indication sur la nature du monument sur lequel elle se lisait :

IMP·CAES·T·AEL·HAD | ANT·AVG·PIO·P·P | P·M·TR·POT·X·COS·III*i* | ....

Imperatori Caesari Tito Aelio Hadriano Antonino Augusto pio, patri patriae, pontifici maximo, tribunicia potestate X, consuli IV....

Dans cette hypothèse, il manquerait le chiffre de la distance de Vienne à l'endroit où elle était placée : la dixième puissance tribunice d'Antonin correspond à l'an 148 ([1]).

Je ne connais aucun milliaire appartenant à la voie de l'Alpis Graia à Vienna.

V VOIE DE L'ALPIS GRAIA À GENAVA.

I. — SEVRIER (Haute-Savoie).— Tronçon de colonne calcaire trouvé au Nant-de-la-Creuse, sur la rive occidentale du lac d'Annecy. haut., 0,35 m ; diam., 0, 60 m, au musée d'Annecy :

***Imp.caes* | *fl. val* | *constantino* | *p. f* | *aug* | *m. aur. val* | *maximiani* | NEPOTI | DIVI | CONSTANTII | AVG | *pii f*lio...**

[*Imperatori Caesari Flavio Valerio Constantino pio felici Augusto, M. Aureli Valerii Maximiani*] *nepoti, divi Gonstantii Augusti pii filio,* [*Milliapassuum*]... ([2]).

II. — ETREMBIÈRES (Haute-Savoie). — Tronçon de colonne trouvé à la fin du siècle dernier en labourant un champ, entre Etrembières et Annemasse, transporté à Annemasse, chez le propriétaire du champ, Mme Portey, qui en fit probablement un rouleau de jardin, comme elle en avait manifesté l'intention, depuis lors perdu :

IMP CS GAL·VAL· | MAXIMIANO·P· F·INVIC· | ET FLA·VAL·SEVERO·P· F·IN·AVG | ET·GAL·VAL MAXIMINNO | ET·FLA·VAL·CONSTANTINO | NOB·CAES·MP

Imperatoribus Caesaribus Galerio Valerio Maximiano pio felici invicto Augusto et Flavio Valerio Severo pio felici invicto Augusto, et Galerio Valerio Maximinno et Flavio Valerio Constantino nobilissimis Caesaribus, [Millia passuum].... ([3]).

Deux inscriptions milliaires ont été signalées à Genève, ***Genava***, et l'on ne saurait affirmer à quelle voie ils ont appartenu. Aussi dois-je les rapporter :

1° Colonne très fruste, autrefois sur la Treille, d'après Spon, actuellement au musée. Haut., 1,70 m :

IMP CAES | DIVI MAGNI | ANTONI | NI FIL DIvI sEVERi NE | POSM·aur·severus·alex | ander P f·aug· pont·max | TRIB pOT II.... cos.p·p· | m·p....

Imperator Caesar, divi Magni Antonini filius, divi Severi nepos, Aurelius Severus Alexander pius, felix, Augustus, pontifex maximus, tribunicia potestate II (ou III ou IIII), consul, pater patriae [*Millia passuum*]...

On ignore de quel endroit a été apporté à Genève le milliaire dont il s'agit. M. Mommsen l'attribue à celle de Genève à Nyon, mais sans en donner de raison certaine ([4]).

(

1) Allmer, I, p. 65.

(2) Revon, *Inscr. antiq*., p. 20; — Allmer, I, p. 150, atlas n° 234-15.

(3) Revon, p. 43; — Allmer, I, p. 144. — Cette inscription se rapporte à la période incluse entre la mort de Constance Chlore, 25 juillet 306, et celle de Sévère, arrivée en 307.

(4) Allmer, 1, p. 109, atlas 234-7. — Mommsen, *Inscr. Helvetic*.323. — Ce milliaire est de l'an 222, 223 ou 224.

2° Colonne milliaire à la Pelisserie, d'après Spon, perdue :

IMP·CAES | C·VIBIO ·TREBONIA | NO·GALLO·PIO·FELICI | AVG·PONTIFICI·MAX | TRIB·POTES· COS·II·P·P | IMP·CAES | C·VIBIO ANNIO·GALLO | *veludumn*lANO·VOLVSIANO | ....

Imperatori Caesari, C. Vibio Treboniano Gallo pio felici Augusto, pontifici maximo, tribunicia potestate (II), consuli II, patri patriae; et imperatori Caesari C. Vibio Annio Gallo Veldumniano Volusiano....Augusto....

M. Mommsen attribue à la voie de Genève à Nyon ce milliaire, qui est daté de l'an 252. Cette attribution est loin d'être certaine, puisque le quarlier de la Pelisserie se trouve précisément sur la rive gauche du Rhône. Aussi, serais-je très tenté de donner ce milliaire à la voie de ***l'Alpis Graia*** à Genève par Annecy ([1]).

VI VOIE DE VIENNA A GENAVA.

On n'a encore signalé aucun milliaire sur l'embranchement d'***Augusta*** à ***Genava***. Il existe toutefois à Seyssel (Savoie), au commencement de la route de Frangy, un piédestal massif, avec base et corniche en biseau, servant de support à une croix (haut., 1,20 m ; 1arg., 0,70 m.), sur lequel on lit

BONO | REI P | NATO.

Bono Reipublicae nato.

On a considéré ce monument comme une base de statue d'empereur. M. Rabut y voit la partie inférieure d'un milliaire composé de deux blocs comme celui de Beaune; l'un porte:

IMP·CAES·FL | CONSTANTINO | P·F·AVGVSTO | ; et l'autre: **BONO | REIPVBL | NAT | LXXIII.**

Cette opinion n'est pas invraisemblable : j'ajoute que la moulure postérieure du piédestal a été martelée sur le devant ; la face supérieure est à peine équarrie, ce qui fait supposer que le piédestal était appuyé contre un mur. La croix est plantée dans une cavité presque cubique qui, paraît-il, existait antérieurement. Ce monument se trouvait auparavant dans le cimetière ([2]).

VII VOIE DE GENÈVE AUX ALPES PAR LA RIVE MÉRIDIONALE DU LAC LÉMAN.

Les Itinéraires ne signalent pas de voie sur la rive méridionale du lac : néanmoins, deux milliaires prouvent qu'il existait sur cette rive une route importante, qui reliait la voie de ***l'Alpis Pennina*** à Genève.

I. — HERMANCE (Haute-Savoie). — Tronçon de colonne en choin employé comme borne, la base en haut, découvert d'après M. Revon, à une demi-lieu d'Hermance, en face de Crevy (commune de Veigy-Foncenex, (Haute- Savoie), tout à fait sur le bord de la route de Genève à Douvaine; au musée de Genève, haut. 1,90 m ; diam. 0,55 m :

IMP CAES FLAVIO | VAL CONSTANTIO | PIO FEL IN AVG ET | SEVERO NOB CAES | VII.

Imperatori Caesari Flavio Valerio Constantio pio, felici, invicto Augusto et Severo nobilissimo Caesari — [millia passuum] VII (1).

(1) Allmer, I, p. 122 ; — Mommsen, 328.
(2) Revon, p. 35 ; — Allmer, 1, p. 169.
(3) Revon, p. 45; — Allmer, I, p 141, atlas no 234-13: la colonne a été dressée entre le 1er mai 305 et le 25 juillet 306. 7 milles font 10,370 km. et représentent exactement la distance de Genève à l'endroit où la borne a été découverte.

II. — MESSERY (Haute-Savoie). — Colonne placée il y a près d'un siècle à l'église de ce village, a été retrouvée plus tard non loin du village ; aujourd'hui au musée de Genève :

IMP CAES *l. sept.* SEVER*o* | *pio* PERTINI *a*VG ARAB ADIAB | *parth*IC MAX P·M TRIB POT IX | *imp. xi* COS II DESIG IIIPPET | *imp c*AES MAVRELANTONINO | *pio au*G TRIB POT IIII COS DESIG | IIII.

Imperatori Caesari L. Septimio Severo Pertinaci Augusto, Arabico, Adiabenico, Parthico maximo, pontifici maximo. tribunicia potestate IX, imperatori XI consuli II, designato III, patri patriae ;
Et imperatori Caesari M. Aurelio Antonino Pio Augusto, tribunicia poteslate IIII, consul-i designato, [Milliapassuum] IIII ([1]).

III. — ANNEMASSE (Haute-Savoie).—Tronçon de colonne en protogine, encore pourvu de l'astragale, trouvé en février 1869, à 1 m de profondeur, dans un champ de M. Etienne Berthet, à 4 m à droite du pont qui traverse de Genève à Bonneville, actuellement chez M. Couriard, haut. 1,67 m, diam. 0,32 m :

IMP · CES · GAL· | VAL·MAXIMIA·NO· | P·F INVIG. AVG· | et MAXIMINO· | NOB·CESARI.

Imperatori Caesari Galerio Valerio Maximiano pio felici invicto Augusto, et Maximino nobilissimo Caesari. [Millia passuum...] ([2]).

IV. — NANGY (Haute-Savoie). — A M. Bailliard m'a appris qu'à Nangy on voyait jadis sur le bord de la route d'Annemasse à Bonneville, un milliaire avec une inscription où se lisaient ces mots : **ITER CAESAR** probablement **IMP CAESAR**... Il fut transporté dans la campagne de Madame de Baudry. J'ai vainement cherché les traces de cette colonne à Nangy et Arthaz » ([3]).

Ce dernier milliaire, d'après la provenance indiquée, aurait appartenu à une voie qui d'Annemasse aurait remonté la vallée de l'Arve. Si je le fais figurer parmi les milliaires de la voie de la rive méridionale du lac Léman, c'est que je suppose qu'il a été déplacé.

Auguste organisa le service des postes, le ***cursus publicus*** (1). Ce ***cursus*** était destiné au transport des dépêches officielles par les ***tabellarii*** ou courriers, ainsi qu'au transport des personnes voyageant pour cause de service public. Le ***cursus publicus*** fut perfectionné par les successeurs d'Auguste. Les voies de l'Empire étaient, comme on l'a vu plus haut, pourvues, à des distances déterminées, de stations soit ***mutationes*** simples relais, soit de véritables hotelleries ***mansiones***. Les simples particuliers ne pouvaient pas employer le ***cursus publicus*** à moins d'être munis d'un ***didloma*** ou ***evectio***, autorisation spéciale émanée d'abord du gouverneur et, dans la suite, de l'empereur. Les stations furent primitivement entretenues par les cités dans le territoire duquel elles se trouvaient; mais à partir du II^{e} siècle, elles furent à la charge du Trésor impérial. Enfin, l'Empire fut dans la suite divisé en circonscriptions postales administrées par un directeur ***praefectus vehicularum***, généralement de rang équestre ([4]).

(1) Revon, p. 46; Allmer, I; p. 91, atlas n° 234-6. L'inscription est de l'an 201 : le T et le R de TRIB à la 3^{e} et à la 6^{e} ligne liés en monogramme. 4 milles font 5,927 km. Genève est à environ 20 km de Messery : on a supposé que la colonne aurait été apportée de l'autre côté du lac, c'est bien peu probable. Il se pourrait que la distance n'ait pas été comptée de Genève.
(2) Revon, p. 33; — Allmer, I, p. 142, atlas n° 269-139.- Le milliaire s'emplace entre le 1er mai 305 et le commencement de 308, Maximin ayant été César pendant cet intervalle.
(3) Revon, p. 44.
(4) Willems, *le Droit public romain*, p. 477.

NOTES

Il me paraît utile de compléter ce résumé succinct par quelques citations empruntées aux auteurs anciens. On lit dans Strabon (liv. 4, chap. ler} § 11 et 12 traduct. Cougny) :

« ***11***. *A partir de* ***Massalia****, si l'on avance dans le pays compris entre les Alpes et le* ***Rhodan*** *jusqu'au fleuve* ***Druentia****s, on trouve les* ***Salyes*** *qui occupent un territoire de 500 stades. Le bac vous passe à* ***Caballion****, et tout le pays qui suit est celui des* ***Cavares****, jusqu'à la rencontre de l'****Isar*** *et du* ***Rhodan***. *Là, le* ***Cemmène*** *se rattache en quelque sorte au Rhodan. Du* ***Druentias*** *à cet endroit, la distance est de 700 stades. Les* ***Salyes*** *donc, dans leurs limites, occupent les plaines et les montagnes au-dessus. Les* ***Cavares****, au contraire, ont au-dessus d'eux les* ***Voconces****, les* ***Tricorii*** *et les* ***Medulles***. *Entre le* ***Druentias*** *et l'****Isar****, il y a d'autres fleuves qui descendent des Alpes dans le* ***Rhodan*** *; deux baignent la ville des* ***Cavares*** *et, réunis en un seul cours d'eau, se jettent dans le* ***Rhodan****, et un troisième, le* ***Sulgas****, qui a son confluent près de la ville de* ***Vendalion****, à l'endroit où, dans une grande bataille,* ***Gn. Aenobarbus*** *mit en déroute plusieurs myriades de Celtes. Dans ce même espace, il y a plusieurs villes,* ***Avenion****,* ***Arausion****,* ***Aeria****, bien aérienne de fait, dit* ***Artémidore****, vu sa position à une grande hauteur. Tout le pays est en plaine et en pâturages; mais, d'****Aeria*** *à* ***Arausion*** (1)*, il présente des cols étroits et boisés. A l'endroit où se rencontrent l'****Isar****, le* ***Rhodan*** *et le mont* ***Cemmène****,* ***Q. Fabius Maximus Æmilianus****, avec moins de 30 000 hommes, tailla en pièces 20 myriades de Celtes. Il dressa sur le lieu même un trophée en marbre blanc et deux temples consacrés, l'un à* ***Arès****, l'autre à Héraclès. De l'****Isar*** *à Vienne, métropole des* ***Allobriges****, située sur le* ***Rhodan****, il y a 320 stades. Dans le voisinage et au-dessus de Vienne, se trouve* ***Lugdunum*** *à l'endroit où se mêlent le* ***Rhodan*** *et l'****Arar***. *Jusque là, à pied, à travers le pays des Allobriges, il y a environ 200 stades ; en remontant le fleuve, il y a un peu plus. Les* ***Allobriges****, autrefois, mettaient en campagne plusieurs myriades de combattants ; aujourd'hui, ils cultivent avec leurs plaines, les vallons des Alpes. Généralement, ils vivent dans des bourgades éparses. Cependant les plus notables habitent Vienne, simple bourgade aussi, d'abord, bien qu'elle fût qualifiée de métropole de la nation, et ils en ont fait une ville ; elle est située sur le* ***Rhodan****...*

*— **12**. De l'autre côté du fleuve, la plus grande partie est occupée par les* ***Volces*** *que l'on appelle* ***Arécomiques****... Ils ont devant eux les* ***Salyes****, qui s'étendent sur la rive opposée, et les* ***Cavares***. *Le nom des Cavares y domine même, et déjà l'on appelle ainsi tous les barbares de cette contrée ; je dis barbares, ils ne le sont plus ; ils se sont modelés sur les Romains presque en tout, langue, moeurs, vie publique même chez quelques uns...* »

Strabon ajoute plus loin (ch. 6, §§ 4 et 5) :

« *...Après les* ***Salyes*** *viennent les* ***Albiens****, les* ***Albiaeci*** *et les* ***Vocontii****, qui habitent les parties les plus septentrionales des monts. Les* ***Vocontii*** *s'étendent jusqu'aux* ***Allobriges****, occupant dans le fond de la montagne des vallons considérables et qui ne valent pas moins que ceux qu'occupent ces derniers. Du reste, les* ***Allobriges*** *et les* ***Ligyes*** *sont gouvernés par les prèteurs envoyés dans la* ***Narbonitide***. *Les* ***Vocontii****, au contraire, comme les* ***Volci*** *de Nimes, se gouvernent par eux-mêmes.*

*— **5**. Après les* ***Vocontii*** *se trouvent les* ***Tricorii*** *et les* ***Uceni*** *que suivent les* ***Medulles****, habitant des plus hautes cimes : la hauteur de ces cimes, en ligne droite, est, dit-on, de 100 stades pour monter et d'autant pour descendre aux frontièresd'Italie. En haut, dans certains endroits creux, est enfermé un grand lac ; il y a aussi deux sources à peu de distance l'une de l'autre. De l'une sort le* ***Druentias****, fleuve qui court à travers les ravins et se précipite avec fracas dans le* ***Rhodan****, et, dans une direction opposée, le* ***Durias*** *qui se mêle au* ***Padus****, après être descendu parle pays des* ***Salasses****, dans la Celtique, en deçà des Alpes ; de l'autre, bien au-dessous de ces hautes régions, naît le* ***Padus***. *Les* ***Medulles*** *sont placés tout juste au-dessus du confluent de l'Isar et du Rhodan.*

*— **6**. De l'autre côté de la dite montagne, sur le versant italien, habitent les* ***Taurini****, nation* ***ligystique*** *et d'autres* ***Ligyes***. *A eux appartiennent la terre dite de* ***Donnus*** *et celle de* ***Cottius*** *Au delà de ces populations et du Pade, sont les* ***Salasses*** *et, au-dessus d'eux, sur les cimes, les* ***Ceutrons****, les* ***Veragri****, les* ***Nantuates****, le lac* ***Lemenne*** *que traverse le* ***Rhodan****...* »

(1) *Bulletin Épigraph. de la Gaule*, 1882, p. 226.

Pline, le naturaliste, dans son Histoire naturelle (liv. 3, § 5), s'exprime ainsi :

« Narbonensis provincia appellatur pars Galliarum, quae interno mari alluitur, Braccata ante dicta, amne Varo ab Italia discreta, Alpiumque vel saluberrimis Romano imperio iugis. A reliqua vero Gallia latere septentrionali, montibus Gebenna et Iura : agrorum cultu, virorum, morumque dignatione, amplitudine opum, nulli provinciarum postferenda, breviterque Italia verius quam provincia... Oppida de cetero rara, prteiacentibus stagnis: Agatha quondam Massiliensium, et regio Volcarum Tectosagum : atque ubi Rhoda Rhodiorum fuit : unde dictus multo Galliarum fertilissimus Rhodanusamnis, ex Alpibus se rapiens per Lemannum lacum, segnemque deferens Ararim, nec minus seipso torrentes Isaram, et Druentiam... Ultra, fossse ex Rhodano C. Marii opere, et nomine insignes, Stagnum, Mastramela : oppidum Maritima Avaticorum : superque campi lapidei, Herculis proeliorum memoria : regio Anatiliorum, et intus Desuviatium, Cavarumque. Rursus a mari Tricorium : et intusTricollorum, Vocontiorum et Segovellaunorum : mox Allobrogum... Regio Oxubiorum, Ligauno rumque ; super quos Suetri, Quariates, Adunicates... In mediterraneo colonise : Arelate Sextanorum,Beterrae Septimanorum, Arausio Secundanorum; inagro Cavarum Valentia, Vienna Allobrogum. Oppida latina : Aquae Sextiae Salluviorum,Avenio Cavarum, Apta IuliaVulgentium, Alabece Reiorum Apollinarium, Alba Helviorum, Augusta Tricastinorum : Anatilia, Aeria, Bormanni, Comacina, Cabellio, Carcasum Volcarum Tectosagum : Cessero, Carpentoracte Meminorum, Cenicences, Cambolectri, qui Atlanci cognominantur: Forum Voconii, Glanum Livii, Lutevani, qui et Foroneronienses, Nemausum Arecomicorum, Piscensc, Ruteni, Sanagenses, Tolosani Tectosagum, Aquitanise contermini: Tasconi, Tarusconienses, Umbranici : Vocontiorum civitatis foederatae duo capita Vasio et Lucus Augusti, Oppida vero ignobilia XIX, sicut XXIV Nemausientibus attributa. Adiecit formulae Galba imperator ex Inalpinis Avanticos, atque Bodionticos, quorum oppidum Dinia....

— 7. Igitur ab amne Varo Nicsea oppidum a Massiliensibus conditum : fluvius Padus : Alpes, populique inalpini multis nominibus, sed maxime Capillati..., Ligurum celeberrimi ultra Alpes Salluvii, Deciates, Oxybii: citra, Veneni, et Caturigibus orti Vagienni..

***— 21.** Transpadana appellatur... Oppida Vibi forum, Segusio. Colonise ab Alpium radicibus Augusta Taurtnorum, antiqua Ligurum stirpe, inde navigabili Pado; dein Salassorum Augusta Prætoria, iuxta geminas Alpium fores, Graias atque Poeninas. His Poenos Graiis Herculem transisse memorant. Oppidum Eporedia, sibyllinis a populo romano conditum iussis. Eporedias Galli bonos equorum domitores vocant. Vercellse Libicorum ex Sallyis ortae, Novara ex Vertacomicoris, Vocontiorum hodieque pago, non (ut Cato existimat) Ligurum.... »*

***— 24**. Incolse Alpium multi populi... Lepontios et Salassos, Tauriscae gentis idem Cato arbitratur. Ceteri fere Lepontios relictos ex comitatu Herculis, interpretatione Graeci nominis credunt, praeustis in transitu Alpium nive membris ; eiusdem excrcitus et Graios fuisse, Graiarum Alpium in colas praestantesque genere Euganeos, inde tracto nomine... Sunt praeterea Latio donati incote, ut Octodurenses, et finitimi Ceutrones, Cottianae Civitates, Caturiges et ex Caturigibus orti Vagienni Ligures et qui Montani vocantur : Capillatorumque pluragenera ad confinium Ligustici Maris. Non alienum videtur, hoc loco subiicere inscriptionem e trophaeo Alpium quae talis est :*

Imp.CaesariDivi F. Aug. pontifici maximo imp.XIIII Iribunic. potestate XVII S. P. Q. R., quod :eius ductu auspiciisque Gentes alpince omnes quce a mari supero ad in ferum pertinebant sub imperio P. R. sunt redactce. Gentes alpince devictae.... Varagri, Salassi, Ceutrones, Medulli, Uceni, Caturiges, Brigiani, Sogonti, Brodionti, Nemaloni, Edenates, Esubiani....

Non suntadiectae Cottiana: civitates XII quae non fuerunt hostiles : item attributa; municipiis lege Pompeia.

Il convient de rapporter ici la celebre inscription de l'arc de Suze (Corpus V, 7231):

IMP · CAESARI · AVGVSTO · DIVI · F • PONTIFICI · MAXVMO · TRIBVNIC · POTESTATE · XV · IMP · XIII M · IVLIVS · REGISDONNI · F · COTTIVS · PRAEFECTVS · CEIVITATIVM · QVAE · SVBSCRIPTAE · SVNT · SEGOVIORVM · SEGVSINORVM · II BELACORVM · CATVRIGVM · MEDVLLORVM · TEBAVIORVM · ADANATIVM · SAVINCATIVM · ECDINIORVM · VEAMINIORVM · VENISAMORVM · IEMERIORVM · VESVBIANIORVM · QYARIATIVM · ET · GEIVITATES · QVAE SVB · EO · PRAEFECTO · FVERVNT.

Cette inscription est daté de l'an 745 (6 de notre ère) ; celle de la Turbie (Lorpus, V, 7817), rapportée par Pline est del'an 747.

On lit dans Pomponius Mela, *de situ orbis — Gallia Narbonensis*, II, 5 : « .... La région que baigne notre mer, surnommée autrefois *Braccata*, aujourd'hui *Narbonnaise*, est mieux cultivée que l'autre et par conséquent plus riante. Ses villes les plus florissantes sont *Vasio Vocontiorum*, *Vienna Allobrogum*, *Avenio Cavarum*.... *Arausio Secundanorum*. »

Je complèterai ces citations par un extrait de la géographie de Ptolémée, d'après la traduction de M. Cougny:

Le Rhône à 23° 20' long. et 44° 20' lat.
L'Isar, ses sources, à 28° et 44° son confluent à. 22° 20' et 44° 30'
La Durance, ses sources, à 28° et 43° 44' son confluent, à ... 22° 40' et 43° 50'
Au-dessous des Medulles sont les Allobroges dont la ville à l'intérieur est Vienne, à 26° et 45°
Au-dessous les Segalaunes, dont la ville Valentia colonie est à 23° et 45° 20'
Les Tricastins, dont la ville Noiomagus est à 23° 40' et 45°
Au-dessous des Segalaunes, les Cavares,dont les villes dans les terres sont :
Acusion colonie 23° et 44° 50' Avenio colonie 23° et 44° Arausion 24° et 44° 30'
Cabellio colonie 24° et 44°
Au-dessous des Tricastins, les Memini, dont la ville Forum Neronis est à 25° 40' et 44° 45'
Au-dessous, les Voconces et leur ville Vasio, à 26° et 43° 30'
Dans les Alpes Graies, les Ceutrons et leur ville forum Claudii 29° et 44° 55' Axima 29° 45' et 44° 55'
Les Caturiges avec leur ville Eborodunum, à 29° 40' et 44° 30'
Les Segusiani, Segusio 28° 50' et 44° 55' Brigantio 29° et 44° 5'

En ce qui concerne les Cavares, il y a lieu de faire une remarque : Arausion ne porte pas, comme les trois autres villes, le titre de colonie. Cependant elle était colonie du droit de cité romaine, tandis qu'Avenio et Cabellio ne paraissent avoir joui que du droit latin. Quant à Acusion, qu'on ne saurait assimiler à Acunum, son existence n'est révélée que par ce document, et son identification est incertaine ; il est difficile d'en faire une colonie. Il faudrait ainsi corriger le texte, défiguré par le copiste, en ce passage comme en tant d'autres de Ptolémée : Acusion, Avenio colonie, Arausion colonie, Cabellio colonie. Ptolémée cite chez les Ceutrons, Forum Claudii et Axima, toutes deux sans doute de droit latin ; ce peuple ne formait cependant qu'une seule cité.

César (*de Bell. Gall*. I, 11), nous apprend que les Allobroges avaient des possessions sur la rive droite du Rhône, en Séquanie : *trans Rhodanum vicos possessiones que habebant*. Ce territoire ne doit pas être compris dans la Narbonnaise, ainsi qu'il résulte de ce passage de César.

L'emplacement de deux localités des Allobroges de *Ventia* et de *Solonium* ont donné lieu à quelques controverses que je ne puis examiner. *Ventia*, emplacé à Saint-Nazaire-en-Royans, correspond exactement à la description de Dion Cassius. Quant à *Solonium*, son identification est incertaine. Dans le cartulaire de S. Barnard de Romans, il est question d'une localité appelée *Solo*, en 994, *Sole*, en 1068, et plus tard *S. Christophe de Sor*. C'est aujourd'hui Montmiral (Giraud, *Essai historique sur l'abbaye de S. Barnard, cartulaire,* pag. 106 et 139).

Dion s'exprime d'ailleurs ainsi (XXXVII, 47, 48) :

« Les Allobroges commettaient des dégâts dans la Gaule narbonnaise, C. Pomptinus, gouverneur de cette province, envoya contre eux ses lieutenants ; quand à lui, il campa dans un lieu d'où il pouvait observer tout ce qui se passait, afin de leur donner en toute occasion des conseils utiles et de les secourir à propos. Manlius Lentinus se mit en marche contre Ventia et il effraya tellement les habitants, que la plupart prit fuite ; le reste lui envoya une députation pour lui demander la paix. Sur ces entrefaites, les gens de la campagne coururent à la défense de la ville et tombèrent à l'improviste sur les Romains. Lentinus fut forcé de s'éloigner; mais il put piller la campagne sans crainte jusqu'au moment où elle fut secourue par Catugnatus, chef de toute la nation, et par quelques Gaulois des bords de l'Isère. Lentinus n'osa dans ce moment les empêcher de franchir le fleuve, parce qu'ils avaient un grand nombre de barques ; il craignait qu'ils ne réussissent, s'ils voyaient les Romains s'avancer en ordre de bataille. Il se plaça dans une embuscade, dans les bois qui s'élevaientsur les bords du fleuve, et il attaqua et tailla en pièces les barbares à mesure qu'ils le traversaient; mais s'étant mis à la poursuite de quelques fuyards, il tomba entre les mains de Çatugnatuslui-même et il aurait péri avec son armée si un violent orage, qui éclata tout à coup, n'eût arrêté les barbares. Catugnatus s'étant ensuite retiré au loin en toute hâte, Lentinus fit une nouvelle incursion dans cette contrée et prit de force la ville auprès de laquelle il avait reçu un échec. L. Marius et Servius Galba passèrent le Rhône, dévastèrent les terres des Allobroges et arrivèrent près de Soloniam. Ils s'emparèrent d'un fort situé au-dessus de cette place, battirent dans un combat les barbares qui résistaient encore et brûlèrent quelques quartiers de la ville dont une partie était construite en bois ; l'arrivée de Catugnatus les empêcha de s'en rendre maîtres... »

« C. Pontinus, prêteur, dompta près de Solon, ad Solonem, les Allobroges qui s'étaient révoltés. »
Tit. Liv. *Epitome* CIII.

BIBLIOGRAPHIE.

La bibliographie des ouvrages dont je me suis servi pourrait être un chapitre spécial de ce mémoire. Je ne puis que donner les noms des auteurs, ce qui permettra aux lecteurs d'avoir recours à leurs publications.

Indépendamment des meilleures éditions des auteurs anciens et des itinéraires, j'ai consulté notamment les livres classiques d'Adrien de Valois, de d'Anville, de Bergier, de Walckenaer, de Lapie, les oeuvres de MM. L. Renier, Herzog, Al. Bertrand, E. Desjardins, A. de Barthélemy, Guérard, Valentin, Smith, Aurès, le Dictionnaire archéologique de la Gaule, *le Corpus inscriptionum latinum*, volume V, et les *Inscriptiones Helveticoe* (édit. Mommsen). Je citeraien Dauphiné,Aymar du Rivail, Aymard du Périer, Chorier, J. Ollivier, Delacroix, Ladoucette, Long, Pilot, Macé, Guillaud, Allmer, Brouchoud, Roussillon, deCoston, Revillout, Roman, Lacroix, Vallentin; en Savoie, Guichenon, Revon, Ducis, de Vignet, Cibrario, Borrel ; dans le Comtat et en Provence, Bouche, Papon, Henry,Arbaud,Chappuis, Dr Ollivier ; et en Italie Gioffredo, Durandi, Promis, Vaccarone, etc.

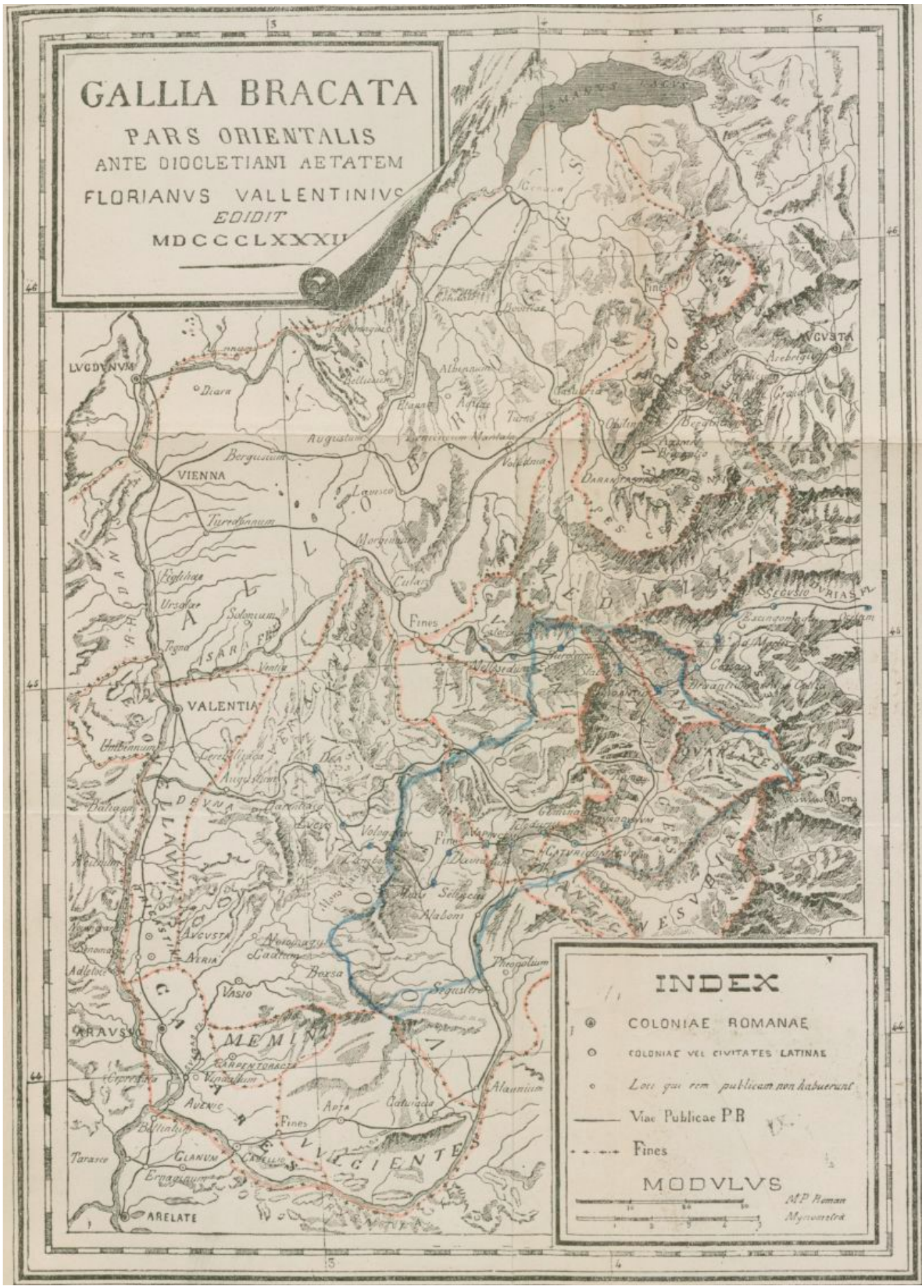
GALLIA BRACATA
PARS ORIENTALIS
ANTE DIOCLETIANI AETATEM
FLORIANVS VALLENTINIVS
EDIDIT
MDCCCLXXXII
LVGDVNVM
VIENNA
VALENTIA
ARELATE
AVGVSTA
INDEX
COLONIAE ROMANAE
COLONIAE VEL CIVITATES LATINAE
Loci qui rem publicam non habuerunt
Viae Publicae PR
Fines
MODVLVS